L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1529 - VENDREDI 31 MAI 2019 2,20 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232

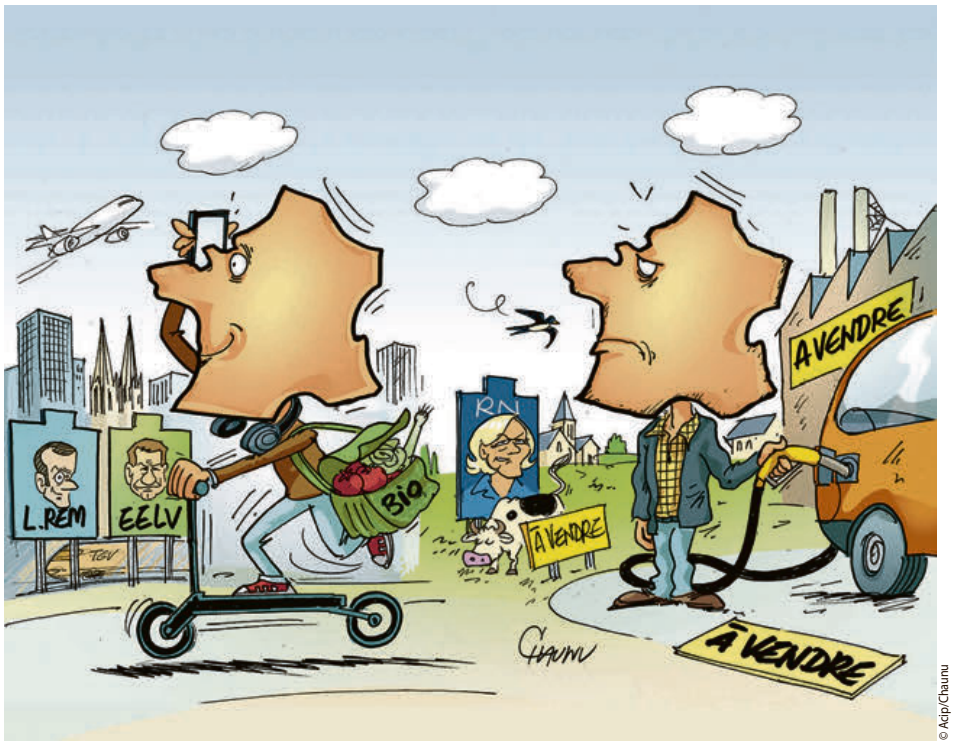
TRIAGE et TRAITEMENT de SEMENCES à la FERME



EFC SEMENCES
Jean-Louis Courtot - 21 - Arc sur Tille
03 80 37 23 40 - 06 73 87 95 01
email:efcsemences@gmail.com

Élections européennes

Un paysage politique chamboulé



© Acip/Chaunu

Les élections européennes se sont déroulées entre le 25 et le 26 mai. Elles ont été marquées par une participation en hausse et par une modification du paysage politique, avec une perte de vitesse pour les partis traditionnels. Le Rassemblement National est arrivé en tête, suivi de près par La République en marche. Europe Écologie les Verts, en obtenant la troisième place, a créé la surprise. *Page 3*

Côte d'Or

› Litière agricole

Une alternative à la paille ?



Nièvre

› Circuits courts

La plateforme Agrilocal est lancée



Yonne

› Assemblée générale de la FDSEA 89

Vision très positive de l'agriculture



Encarts: Les Journées Chatillonnaises aux abonnés du 89 et 21 ; Les journées Yonne Agri Carb sur certains cantons du 89.

L'ATOUT MAJEUR.

L'atout majeur évolue.
La Série A passe au niveau supérieur avec les nouveaux modèles HiTech 4.

La Série A Valtra récompensée du titre «Machine de l'année», est un tracteur polyvalent et confortable fait pour votre travail quotidien.
Maintenant, il est encore plus facile à utiliser grâce à la nouvelle transmission Powershift.
La Série A au plus proche de vos besoins.



G. BUCHEZ
Corbigny - Luzy - Autun
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38 www.gbuchez.fr

MITSUBISHI MOTORS
Drive your Ambition

L 200
Prix remisé 20 900€HT



L 200 Club Cab Inform, clim, 2,4 DID

GARAGE EUROPE
J.M. PECHINOT
48 bis rue de Longvic - CHENOVE - 03 80 52 99 50

Sommaire

Côte-d'Or
04 • Litière agricole: Une alternative à la paille ?
05 • Photovoltaïque: Un regain d'intérêt
06 • Pouilly-en-Auxois: De belles surprises»
07 • Race Brune: Châtillon est prêt
Nièvre
08 • Circuits courts: La plateforme Agrilocal est lancée
09 • Vente directe: «*Il faut s'adapter à la demande*»
10 • Assemblée générale: La Sicafome se porte bien
11 • Fenaison: Les enrubannages se poursuivent
Yonne
12 • Sols: Le retour Des Racines et des Pelles au Bosquet du Lys
13 • Assemblée générale de la FDSEA 89: Vision très positive de l'agriculture
14 • Assemblée générale du CerFrance: Louis Bodin vient parler de la pluie et du beau temps
15 • énergies renouvelables: Le photovoltaïque sur bâtiment, c'est maintenant !
Région et ailleurs
16 • Assemblée générale de la MSA: Proximité, efficacité, prévention…la MSA Bourgogne réaffirme sa vocation
17 • Groupama Grand Est: Retour vers le futur pour la caisse centrale
18 • Afdi Bourgogne-Franche-Comté: Solidarités agricole et internationale
Dossier
19-20 • Spécial seniors
Infos Services
21 • Firmes et machinismes
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21 110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication: Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef: Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction: Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal: à parution - Tirage moyen par numéro: 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel: 105 € - Prix au numéro: 2,20 €
Imprimeries: Roto Champagne, rue des Frères Garnier, ZI de la Dame Huguenote, 52000 Chaumont.
Origine du papier: France / Belgique - Taux de fibres recyclées: 91 %
Certification: PEFC/FSC - « Eutrophisation » (ou impact sur l'eau): Ptot 0,01 kg/tonne

Agribashing *Tribune de Christiane Lambert*

« Écoutez les agriculteurs expliquer la réalité de leurs pratiques ! »

Sillonnant la France à l'écoute des agriculteurs, je suis sans cesse interpellée sur la violence des critiques à l'égard de l'agriculture, qui atteignent un paroxysme au cours de cette campagne aux Européennes. Ces critiques, les agriculteurs en sont cernés, harcelés par le bavardage quotidien des donneurs de leçons qui leur expliquent à longueur de lignes, de programmes ou de pétitions, le bon et le mauvais, le faire bien et le faire mal. Les paysans ne seraient-ils pas capables de saisir la marche complexe du monde ? Seraient-ils illégitimes pour exercer leur métier et nourrir leurs concitoyens de manière saine, sûre et durable ? Toutes ces remises en question, sur l'impact des produits phytosanitaires, les modes d'élevage, l'alimentation… Les agriculteurs les reçoivent comme une injustice profonde. Injustice, lorsque l'on sait que face aux enjeux capitaux de l'environnement, du climat, de la biodiversité, les agriculteurs français n'ont pas à rougir de leurs engagements : notre modèle agricole et alimentaire a été promu, pour la troisième année consécutive, le plus durable au monde, par The Economist, loin devant l'Espagne (19ème) et les États-Unis (26ème). Injustice aussi, quand on connaît le décalage entre la réalité de nos métiers, la diversité de nos productions, l'importance de nos efforts et les critiques réductrices d'activistes, qui ont trouvé dans le


Actuagri

lynchage du monde agricole une raison d'être. Ceux qui dressent des murs entre les paysans et les citoyens sont des marchands de peurs. Ils refusent délibérément de considérer les transitions réalisées par le monde agricole, qui méritent pourtant d'être reconnues, respectées et valorisées, principalement en prix, pour l'encourager à poursuivre. Un adage paysan bien connu dit : *« il y a ceux qui piaillent et ceux qui travaillent ! »*. Malgré la mauvaise foi de certains, tous les travaux de prospective internationale placent l'agriculture en tête des solutions face aux grands enjeux du XXIe siècle.

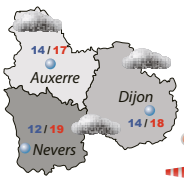
« Présents ! »

Solution, pour assurer la sécurité alimentaire d'une population mondiale en croissance de 30 % d'ici 2050, aux besoins plus divers, plus qualitatifs et plus éthiques ; solution, pour lutter contre le réchauffement climatique avec le potentiel immense de captation de carbone dans nos sols et nos prairies et le développement des énergies vertes ; solution, pour préserver la biodiversité, notre bien commun, qui ne peut toutefois reposer sur les seules épaules des agriculteurs sans un effort contributif de la société, dans un nouveau contrat ; solution, pour protéger les milieux, les sols et les ressources en eau, avec des engagements que les agriculteurs tiendront pour la réduction de l'impact des produits phytosanitaires ; solution encore, pour répondre aux attentes en matière d'évolution des modes d'élevage dans le respect des animaux, domaine où la France est citée comme bonne élève dans le monde. Quel autre secteur est autant attendu ? Quel autre secteur a conduit depuis 60 ans une transition économique et sociale de grande ampleur tout en restant capable, encore aujourd'hui, de relever les défis pour les générations futures ? Une nouvelle fois, les agriculteurs répondent présent.

Alors de grâce, ne tirez pas sur le pianiste ! Écoutez les agriculteurs expliquer la réalité de leurs pratiques ! Regardez les agriculteurs agir, raisonner et démontrer que, sans eux, point de réponse aux grands défis planétaires. La confiance de la société est et sera le meilleur carburant des transitions !

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 31 Mai

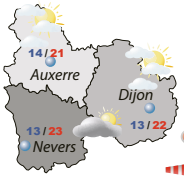


Couvert
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant. Les vents seront faibles.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 16 à 18°C
Vents : Ouest 10 km/h

Sainte Perrette
Soleil : 05h55 - 21h43
Lune : 04h44 - 18h19

Samedi 1 Juin



Beau temps
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages. Les vents resteront faibles.

T° mini : 13 à 15°C
T° maxi : 20 à 22°C
Vents : Nord 10 km/h

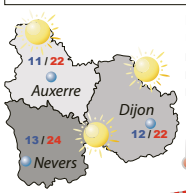
Saint Justin
Soleil : 05h54 - 21h44
Lune : 05h08 - 19h29

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 2 Juin



Ensoleillé
Un temps agréable s'annonce, avec un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12°C
T° maxi : 20 à 23°C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Blandine
Soleil : 05h53 - 21h45
Lune : 05h36 - 20h41

Prévisions à 7 jours

Lundi 3 Juin au Mercredi 5 Juin
Un temps ensoleillé lundi et mardi. Quelques pluies sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 24 à 26°C

Du Jeudi 6 Juin au Dimanche 9 Juin
Un temps nuageux pour cette période, avec quelques averses orageuses pour ce samedi.
Vents : Sud-Est à 10 km/h
T° mini : 7 à 9°C T° maxi : 25 à 27°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Élections européennes

Un paysage politique chamboulé

Les élections européennes se sont déroulées entre le 25 et le 26 mai. Elles ont été marquées par une participation en hausse et par une modification du paysage politique, avec une perte de vitesse pour les partis traditionnels. Le Rassemblement National est arrivé en tête, suivi de près par La République en marche. Europe Écologie les Verts, en obtenant la troisième place, a créé la surprise.

Avec 50,12 % des Français qui se sont rendus aux urnes le dimanche 26 mai, défiant ainsi tous les sondages qui prévoyaient une abstention en hausse par rapport à 2014, le taux de participation est un record depuis 1994 où il était de 52,76. Ce scrutin est marqué par un recul des partis politiques traditionnels, à l'image des Républicains qui obtiennent seulement 8,48 % des voix. Avec 23,3 % des voix, selon les dernières estimations, la liste du Rassemblement National, menée par Jordan Bardella, devance celle de La République en Marche qui a obtenu 22,4 % des voix. Le parti de Marine le Pen sort donc gagnant du duel qui l'opposait au Parti présidentiel. Les programmes des deux listes s'opposent en de nombreux points et l'agriculture ne fait pas exception. Si les deux partis préconisent tous deux de préserver le budget de la PAC, le Rassemblement National plaide aussi pour la possibilité de développer des politiques agricoles nationales. Il appelle à *« protéger l'excellence agricole française »* en misant sur le *« localisme »*. LREM, ambitionne de son côté de simplifier les aides PAC et de les orienter vers des exploitations à taille humaine. Elle plaide pour une harmonisation sociale et fiscale en Europe pour donner aux entreprises et aux travailleurs les mêmes règles.

Les deux listes devancent la liste Europe Écologie les Verts, menée par Yannick Jadot, qui a obtenu 13,4 % des voix, créant ainsi la surprise au sein du paysage politique français. Côté programme agricole, les Verts français souhaitent préserver le budget de la PAC mais ils appellent à la réformer entièrement afin qu'elle de tende vers une politique agricole 100 % bio. Pour EELV il s'agit aussi de renforcer la conditionnalité des aides et de supprimer les aides aux agrocarburants et aux cultures énergétiques.

Un Parlement européen morcelé

Les bons résultats des Verts en France font écho à ceux obtenus dans d'autres États européens, comme en Allemagne où ils arrivent juste derrière le camp d'Angela Merkel. La tête de liste a d'ailleurs salué une *« vague verte »* européenne. Les résultats de ces élections vont chambouler la composition et le fonctionnement du Parlement européen. Si le Parti populaire européen (démocrates-chrétiens et droite) et l'Alliance progressistes des socialistes et démocrates (sociaux-démocrates) restent les principales forces du Parlement européen, obtiennent respectivement 181 et 148 sièges dans le nouveau Parlement. Ils perdent chacun une trentaine de sièges et vont perdre de l'influence. Il leur faudra désormais compter sur deux autres groupes politiques, les écologistes, qui devraient passer de 52 à 68 membres et les libéraux (parti de LREM) qui passent de 69 à 105 membres. Les Verts remportent 70 sièges (projections) contre 52 lors de la dernière élection. Les conservateurs, souverainistes et groupes d'extrême droite, répartis en trois groupes distincts, gagnent une vingtaine de sièges : 54 pour les conservateurs et réformistes, 58 pour l'Europe de la liberté et de la démocratie directe et 59 pour l'Europe des nations et des libertés, contre 77, 42 et 36 dans le mandat précédent. Une fois le Parlement en place, il devra désigner un président. Ce dernier est élu à la majorité absolue par les députés. Ils nommeront enfin une nouvelle direction de la Commission européenne. ACTUAGRI

La plupart des candidats « agricoles » français devraient être élus

La plupart des candidats qui avaient été identifiés comme référents sur les questions agricoles ont été élus. Au Rassemblent national qui obtiendrait 22 sièges, la présidente de la FDSEA de la Guadeloupe, Maxette Grisoni-Pirbakas (en 12ème place sur la liste) et Hervé Juvin (5ème) devraient être élus. De même, chez Renaissance (LREM) qui remporterait 21 sièges, Pascal Canfin (1er) et l'ex-président des Jeunes agriculteurs (JA), Jérémy Decerle (4ème) devraient également être élus. Ce devrait aussi être le cas de l'agriculteur Benoît Biteau, pour EELV et ses 12 sièges. Chez Les Républicains, à qui reviendraient 8 sièges, Anne Sander (8ème) devrait passer sur le fil. En revanche, Angélique Delahaye (16ème) ne sera très probablement pas élue. Pour PS-Place publique, qui obtiendrait 5 sièges, l'eurodéputé Éric Andrieu (3ème) devrait se maintenir dans l'hémicycle. En revanche, Laurence Lyonnais (11ème) ne devrait pas être élue pour La France insoumise, qui obtiendrait 6 sièges, de même que Florence Italiani pour DLF, qui ne remporterait aucun siège.

La réforme de la PAC, premier chantier des nouveaux députés

« L'Union européenne est l'avenir des agriculteurs comme elle est celui de tous nos concitoyens », a rappelé la FNSEA dans un communiqué de presse le 27 mai, au lendemain des élections européennes. Félicitant les nouveaux élus, l'organisation rappelle que le Parlement fraîchement désigné devra *« rapidement se mettre au travail dans le cadre de son premier grand rendez-vous institutionnel : la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) »*. Pour la FNSEA, il est nécessaire de mettre en place *« une PAC qui cimente l'Europe »*, avec un *« budget renforcé et commun »*, permettant d'accompagner les agriculteurs dans leurs transitions. *« Performance, durabilité et résilience en seront les trois mots-clés »*, indique l'organisation, qui défendra auprès des nouveaux parlementaires, sur la base des propositions de son Manifeste pour *« mieux d'Europe »*, la vision d'une agriculture forte et d'une PAC tournée vers l'avenir, capable de répondre aux défis actuels en matière d'alimentation, mais aussi de climat et d'environnement.

Parlement européen

Pas de véritable bouleversement pour l'agriculture

Les résultats des élections européennes ont modifié les cartes au Parlement européen. Les deux partis qui dirigeaient traditionnellement l'Assemblée vont devoir composer avec des libéraux en forte progression (portés par les nombreux élus français de la République en Marche). Toutefois, pour la Pac, l'équilibre politique ne devrait pas être bouleversé, même si les écologistes peuvent s'efforcer de jouer les arbitres. Enfin, les bons résultats des partis eurosceptiques, qui restent très divisés, ne devraient pas bouleverser le travail du Parlement européen.

Le nouveau Parlement européen issu des élections qui se sont tenues du 23 au 26 mai ressort fragmenté après la poussée, plus limitée que prévu, des partis eurosceptiques et la nette progression des écologistes (qui passent de 52 à 69 sièges portés grâce à de bons résultats en Allemagne où ils ont obtenu plus de 20 %, mais aussi en France) et des libéraux (de 69 à 109 sièges grâce au score réalisé par la République en Marche qui devrait rejoindre ce groupe parlementaire).

Les partis populistes et eurosceptiques devraient, toutes tendances confondues, représenter près d'un quart de l'hémicycle (171 sièges). Mais entre les conservateurs britanniques et polonais d'un côté, les Brexiters alliés au mouvement Cinq étoiles italien d'un autre et enfin le Rassemblement national associé à la Ligue de Matteo Salvini en Italie, ces élus auront du mal à se mettre d'accord. Ils devraient donc, comme lors de la précédente mandature, se répartir dans trois groupes politiques distincts, diluant fortement leur influence.

Par contre, les sociaux-démocrates (S & D) et les démocrates chrétiens (PPE) n'ont plus, à eux deux, la majorité absolue et vont devoir, contrairement à ce qui se passait jusqu'alors, devoir trouver de nouvelles alliances.

Mais ces nouveaux équilibres à trouver ne devraient pas bouleverser le travail de la commission de l'agriculture du Parlement européen (Comagri) au sein de laquelle le PPE, les libéraux et les plus centristes des sociaux-démocrates devraient continuer de mener les débats. Deux des trois rapporteurs des propositions de la Commission européenne sur la future Pac ont été réélus : le socialiste français Éric Andrieu (OCM) et la libérale allemande Ulrike Müller (règlement horizontal). Par contre, le cas de l'Espagnol Ester Herranz Garcia (PPE), en charge du volet le plus important de cette future Pac (les plans stratégiques), est incertain : elle était 14e de la liste du Parti populaire pour seulement 12 sièges conquis mais elle pourrait récupérer son siège après le Brexit.

Et en dehors des deux élus du PPE Albert Dess (Allemagne) et Michel Dantin (France) qui ont décidé de ne pas revenir au Parlement européen, les autres membres importants de la Comagri ont été réélus. Pour les sociaux-démocrates : Paolo De Castro (Italie), Clara Aguilera Garcia (Espagne) et Maria Noichl (Allemagne).

Le poids de la commission de l'environnement

Pour le PPE : Norbert Lins (Allemagne) et Herbert Dorfmann (Italie). Ou encore Jan Huitema (Pays-Bas) pour les libéraux et Martin Hausling (Allemagne) pour les Verts.

Parmi les nouvelles têtes, le Belge Olivier de Schutter (ancien rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation), élu des Verts, pourrait faire son entrée à la Comagri de même que plusieurs Français dont l'ancien président des jeunes agriculteurs Jérémy Decerle (voir encadré).

La véritable inconnue pour ce prochain Parlement en matière agricole tient surtout au rôle que jouera la commission de l'environnement qui pourrait prendre beaucoup plus de poids, notamment dans les discussions sur la Pac. C'est au sein de cette commission, qui détient également des pouvoirs sur les questions de sûreté alimentaire (OGM, phytosanitaires…), que la *« poussée verte »* pourrait se faire le plus ressentir. AGRA PRESSE

Le calendrier

Du 2 au 4 juillet se tiendra la première plénière du Parlement européen au cours de laquelle seront fixés le nombre et la composition des commissions permanentes du Parlement (budget, agriculture, environnement, énergie…). La commission parlementaire de l'agriculture tiendra sa première réunion constitutive le 8 juillet avec les élections de son président et du bureau. Puis, les travaux, notamment sur la future Pac, devraient reprendre lors la seconde réunion prévue les 22 et 23 juillet.

▸ Agenda

Recherches de maîtres d'apprentissage

• Lucas, futur apprenti en CAPA Métiers de l'agriculture au CFA de Quetigny, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation dans le secteur de Genlis pour une durée de 2 ans. Actuellement en Maison Familiale et Rurale, il a effectué des stages en élevage bovin et ovin Il est mobile dans un rayon de 20 km autour de Genlis.

• Alexandre, futur apprenti en CAPA Métiers de l'agriculture au CFA de Quetigny, recherche un maître d'apprentissage dans une exploitation polyculture élevage dans le secteur de Mirebeau pour une durée de 2 ans. Actuellement en classe de DIMA, il a effectué des stages dans 3 exploitations agricoles au cours de son année scolaire. Disposant d'un 2 roues, il est mobile dans un rayon de 20 km autour de Magny Saint Médard.

• Alexis, futur étudiant en BTSA Productions Animales ou ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), recherche un maître d'apprentissage en élevage bovin viande ou lait pour une durée de 2 ans pour la rentrée 2019. Agé de 18 ans et titulaire du permis B, il a déjà effectué un stage de 5 semaines en élevage caprin avec transformation fromagère. Sa recherche porte sur une exploitation disposant d'une possibilité de logement (sur l'exploitation ou à proximité).
Pour plus d'informations, contactez le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21 au 03.80.68.67.68 ou sje@fdsea21.fr .

01/06 et 02/06 Concours brun à Châtillon-sur-Seine

La race brune a rendez-vous au Cours d'Abbé de Chatillon-sur-Seine samedi 1er et dimanche 2 juin. Les différents concours commenceront samedi à 10h30. La vente aux enchères débutera à 18h30 avec quinze lots de génissons et d'embryons issus de plusieurs générations de sélection. Des visites d'élevages seront proposées dimanche en matinée. Le challenge des jeunes présentateurs débutera dimanche à 13h30, avec une nouvelle organisation assurée par l'association « J'élève en Côte-d'Or».

01 et 02/06 Un week-end bio en Côte-d'Or

Les fermes du réseau bio ouvrent leurs portes durant le premier week-end de juin. Différents métiers et produits sont à découvrir chez Florence Voisot à Epagny le 1er juin, à la ferme Biquettes et compagnie à Aubaine les 1er et 2 juin, à la Ferme Fruirouge à Concoeur les 1er et 2 juin, à la Ferme aux 100 Blés à Saint-Broing-les-Moines le 2 juin ainsi qu'à l'EARL Lacombe Faivre à Source-Seine le 2 juin.

Litière agricole

Une alternative à la paille ?

La FDSEA et les JA de Côte-d'Or viennent de visiter l'entreprise JRS Fiber à La-Roche-en-Brenil. Un produit susceptible de remplacer la paille lui a été présenté.



Lors de la visite organisée le 20 mai, avec la participation de plusieurs JA

JRS Fiber Brenil FR : cette impressionnante usine d'origine allemande a été mise en route en 2017 à La-Roche-en-Brenil. Cette société compte une quarantaine de sites de production dans le monde et fabrique des produits à base de fibres végétales, issues de matières premières bois locales. Spécialisée dans la fabrication de toutes sortes de litières pour animaux, l'entreprise de La-Roche-en-Brenil a déjà rendu service au monde agricole ces derniers mois. «*Face à la sécheresse et à la pénurie de paille, nous avons vendu près de 150 camions de sciures à une cinquantaine d'élevages de la région, à partir des mois de septembre et octobre*», indique Mathieu Munari, acheteur bois et commercial. Aujourd'hui, la sciure utilisée pour le fonctionnement de l'entreprise n'est plus disponible à la vente, mais JRS est en capacité de proposer un autre produit susceptible d'intéresser les éleveurs.

Micro-plaquettes à l'étude

Cette opportunité pour le monde agricole est actuellement étudiée par la FDSEA de Côte-d'Or, qui avait organisé une rencontre sur le site de production lundi 20 mai. Le produit proposé par JRS est une micro plaquette de bois, destinée à la litière agricole. Différentes essences sont utilisées pour sa production comme l'épicéa, le douglas, le bouleau et le tremble. Avec ses 1,5 cm de longueur, 0,5 cm de largeur et 0,3 cm d'épaisseur, sa granulométrie s'apparente à un mixte entre la sciure et la plaquette de bois. Ses différentes caractéristiques ont été présentées par Mathieu Munari : «*ce produit est beaucoup plus absorbant que la plaquette et presque autant que la sciure. L'odeur d'ammoniaque est moins forte que celle de la sciure, la micro-plaquette permet une aération et un drainage satisfaisants, pour un confort optimum au sec*». Le prix du produit, livré sur l'exploitation, est estimé entre 85 et 100 euros la tonne. Son efficacité sera testée ces prochaines semaines. Sur le plan économique, les éleveurs évalueront la quantité de micro-plaquettes nécessaire pour «*remplacer*» une tonne de paille. Les tests jugeront aussi et surtout l'intérêt technique du produit, qui n'a jamais été utilisé dans les élevages, notamment bovins.

AG



Le produit proposé aux éleveurs va être testé dans plusieurs exploitations côte-d'oriennes. Son intérêt technique mais aussi économique sera évalué.

Témoignage
« Trouver une solution »



Gérard Berthaut, président du canton FDSEA de Saulieu/Liernais, fait partie des personnes à l'origine de cette rencontre avec le groupe JRS : «*Le manque de paille a été très important ces derniers mois, il pourrait en être tout autant dans un avenir proche... Dans moins d'un mois, nous aurons une idée sur les prix qui seront pratiqués cette année. Quoiqu'il arrive, nous devons trouver une solution à cette problématique. De plus en plus d'exploitations céréalières passent en bio : à l'avenir, il y aura de moins en moins de paille disponible, alors que les besoins grandissent dans les élevages. Des pays étrangers viennent s'approvisionner chez nous,, nous l'avons bien vu l'été dernier, il y a une concurrence sur le marché de la paille. Pour ne rien arranger, la paille n'est plus uniquement destinée à l'agriculture.... Pallier le manque de paille par un produit comme celui qui nous a été présenté aujourd'hui aurait un autre avantage, et pas le moindre : celui d'éviter la flambée des prix de la paille. Différents essais seront prochainement menés dans plusieurs exploitations du département, dans plusieurs systèmes de production et pour différentes catégories d'animaux. Plusieurs personnes présentes ce jour vont se lancer. Nous verrons si le résultat est concluant avec ces micro-plaquettes, nous n'avons pas de recul mais l'expérience de la sciure semble être très positive chez ceux qui l'ont testée. Le but n'est pas de remplacer totalement la paille, bien entendu*».

Photovoltaïque

Un regain d'intérêt

La FDSEA de Côte-d'Or vient de proposer un rendez-vous technique autour du photovoltaïque, près de Semur-en-Auxois.



Une cinquantaine d'exploitants avaient répondu présent à la salle de Torcy-et-Pouligny.

La Côte-d'Or est le département de Bourgogne Franche-Comté qui compte le plus d'installations agricoles photovoltaïques.

Cette première place devrait être occupée encore un certain temps, à en croire la belle affluence enregistrée le 21 mai à Torcy-et-Pouligny lors d'une réunion technique proposée par la FDSEA.

«Plusieurs raisons expliquent une telle position», indique Sylvie Lemaire, en charge du dossier des énergies à la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, *«notre département compte trois installateurs sérieux et dynamiques, c'est un atout important. La SAS Agrisolaire, même si elle n'était pas allée au bout de sa démarche il y a dix ans, avait eu le mérite de sensibiliser les agriculteurs sur cette production qui était novatrice à l'époque. Une autre raison vient du fait que les agriculteurs recherchent de plus en plus des sources de diversification, le photovoltaïque est une possibilité qui peut être envisagée. Aussi et surtout, les bons résultats obtenus par celles et ceux qui se sont déjà lancés motivent les autres à en faire autant ou du moins, à s'y intéresser»*.

À nouveau rentable

Les prix de rachat actuels n'ont plus rien à voir avec ceux pratiqués il y a une décennie. De plus de 60 centimes/kWh, ces derniers sont aujourd'hui descendus à 11,12 centimes/kWh. Mais le prix des panneaux a très fortement chuté lui aussi et rend à nouveau rentable l'investissement dans le photovoltaïque. *«Cela vaut effectivement le coup de se lancer»*, assure Sylvie Lemaire, qui aborde ici la rentabilité d'un projet : *«le prix de l'installation est connu à l'avance, nous sommes à peu près sur les mêmes tarifs selon les installateurs. Le coût du raccordement est l'élément qui détermine la rentabilité. Pour un coût de raccordement relativement standard, aux alentours de 15 000 euros, et une installation de 100 kWc, l'agriculteur peut espérer gagner plus ou moins 10 000 euros par an, avant le remboursement de l'emprunt et le coût des contrats de maintenance»*.

Le photovoltaïque permet la plupart du temps de financer tout ou partie d'un nouveau bâtiment : *«Les nouveaux projets bâtiments s'accompagnent souvent d'une production d'électricité par la voie du solaire, c'est devenu une très grande tendance»*, poursuit Sylvie Lemaire.

Pas lésiner sur la qualité

De nombreux points techniques ont été abordés ce 21 mai. Parmi ces derniers, la nécessité d'acquérir du matériel de qualité (panneaux et onduleurs), sans oublier de bonnes garanties et assurances. *«Les installations aux rabais sont fortement déconseillées, d'autant qu'aujourd'hui, il est possible de se procurer du bon matériel à des prix corrects»*, souligne l'intervenante de la Chambre d'agriculture. Les sociétés *«peu sérieuses»*, si nombreuses il y a encore quelques années, ont fort heureusement disparu. Christophe Jannier, éleveur à Millery et vice-président du canton FDSEA de Semur-en-Auxois, était à l'initiative de cette réunion : *«Le photovoltaïque est un sujet qui intéresse beaucoup de monde, l'affluence d'aujourd'hui nous conforte dans notre choix. J'espère que ce rendez-vous aura été utile au plus grand nombre»*. Pour obtenir des renseignements sur un projet et/ou obtenir les coordonnées des installateurs, contacter Sylvie Lemaire au 03 80 68 66 78, 06 75 88 63 76 ou Sylvie.Lemaire@cote-dor.chambagri.fr

AG

▸ Agenda

01 et 02/06 Un week-end bio en Côte-d'Or
Les fermes du réseau bio ouvrent leurs portes durant le premier week-end de juin. Différents métiers et produits sont à découvrir chez Florence Voisot à Epagny le 1er juin, à la ferme Biquettes et compagnie à Aubaine les 1er et 2 juin, à la Ferme Fruirouge à Concoeur les 1er et 2 juin, à la Ferme aux 100 Blés à Saint-Broing-les-Moines le 2 juin ainsi qu'à l'EARL Lacombe Faivre à Source-Seine le 2 juin.

03/06 Assemblée de la Fédération charolaise
La Fédération charolaise de Côte-d'Or tient son assemblée générale lundi 3 juin au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Ce rendez-vous se déroulera de 15h à 17h dans la salle Pâturin.

02/06 Ensemble pour vaincre les maladies rares
Groupama organise une balade solidaire contre la maladie de Lyme, dimanche 2 juin à l'Abbaye de Fontenay à Marmagne à partir de 10h. Deux parcours de 6 et 12 km sont proposés. Une cérémonie de remise de dons se tiendra à 18h. Plusieurs animations sont au programme : stand d'informations sur le programme Citique, visite de l'Abbaye, atelier de géobiologie et démonstration de recherche d'eau de source, stand nature, stand de dégustation de miel. Restauration et buvette de 10h à 19h. Plus d'informations sur www.fondation-groupama.com ou sur la page Facebook « Fondation Groupama »

Géochanvre et 110 Bourgogne

Un test de paillage de chanvre en vigne

Jeudi 16 mai, Géochanvre et Rémy Cornet, adhérent 110 Bourgogne, ont organisé une démonstration dans une parcelle de vigne à Gyé-sur-Seine dans le Chatillonnais. L'objectif était de tester un prototype de dérouleuse de film naturel avant plantation des ceps de vigne.



Ce prototype de dérouleuse de géotextile naturel était en démonstration dans une parcelle de vigne du Chatillonnais.

Déjà commercialisé en maraîchage, le choix du matériau reste expérimental en vigne. Ce *«géotextile»* à base de paille de chanvre et de lin est fabriqué par la société Géochanvre, basée à Frangé dans le Tonnerrois. Cette entreprise locale utilise un procédé révolutionnaire puisqu'il s'agit d'une technique d'hydro-liage à très haute pression qui permet de souder naturellement les fibres végétales sans adjuvant chimique. 110 Bourgogne accompagne cette jeune entreprise, depuis quelques années déjà, en lui fournissant de la paille de chanvre, de lin et d'ortie, à titre expérimental, produite par les adhérents sur le territoire de la coopérative. Les principaux avantages recherchés : la non-utilisation d'herbicide durant les deux ou trois premières années, la limitation de l'évaporation de l'eau et l'apport de matière organique après dégradation naturelle du *«géotextile»*.

Zoom
Géochanvre, grâce à sa technologie brevetée, propose une nouvelle génération des toiles de paillages, 100 % en fibres naturelles cultivées en France. Ses paillages innovants sont spécialement adaptés aux secteurs du maraîchage et des cultures pérennes : viticulture, arboriculture… Cette innovation, utilisable en bio, apporte une solution de désherbage très efficace et constitue une alternative à l'usage des herbicides et des plastiques. Avec une gamme de quatre produits, Géochanvre propose des durées de service allant de six mois à trois ans s'adaptant aux besoins des différents cycles de production. Géochanvre fabrique l'ensemble de ses produits à Lézinnes dans l'Yonne.

Groupement d'employeurs

Mise en corrélation de l'offre et de la demande

Le groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 a pour mission d'apporter une solution de main-d'œuvre adaptée à l'ensemble des entreprises du milieu agricole et rural en Côte-d'Or. Il répond au besoin des entreprises qui ne peuvent pas embaucher à temps plein, permet de passer le cap d'une première embauche mais également de mutualiser les besoins saisonniers. Le groupement d'employeurs se charge du recrutement et de la gestion complète du contrat de travail tout en apportant un accompagnement régulier et adapté aux besoins de ses adhérents. En parallèle, le groupement d'employeurs recrute les salariés qu'il met à disposition de ses adhérents en fonction de leurs besoins et assure la gestion des ressources humaines inhérente au salariat. Pour mener à bien sa mission, le groupement d'employeurs travaille au quotidien à la mise en corrélation entre les besoins de main-d'œuvre et les candidats. *«C'est un perpétuel jeu de tétris»*, illustre Céline Flückiger, animatrice du groupement d'employeurs. Actuellement plusieurs postes sont à pourvoir ou à compléter (voir tableau). Les agriculteurs en recherche d'un salarié ou d'un emploi peuvent contacter Agri Ressources 21 au 03 80 68 67 68 ou sur geagricoles21@gmail.com

Postes à Pourvoir	Secteur	Postes à compléter	Secteur
Ouvrier agricole polyvalent (CDI)	Boux Sous Salmaise	Ouvrier agricole polyvalent (1/2 temps)	Mirebeau sur Bèze
Ouvrier agricole polyvalent (CDI)	Mirebeau sur Bèze	Ouvrier agricole polyvalent (1/2 temps)	Arnay le Duc
Secrétaire comptable (CDI)	Longecourt en Plaine	Secrétaire comptable (CDI) (3 jours/semaine)	Longecourt en Plaine
Conducteur d'engins agricoles (saisonnier)	Seurre	Agent d'élevage laitier (3 jours/semaine)	Auxonne
25 Saisonniers pour le tri des pommes de terre	Axes Ouges/ Brazey en Plaine et Fauvernay/ Flacey	Ouvrier agricole polyvalent (1/2 temps)	Semur/Arnay

Pouilly-en-Auxois

De belles surprises

Les Jeunes agriculteurs de Pouilly ont rencontré un nouveau succès lors de leur marché de producteurs.



Une partie des bénévoles. *«Nos 14 exposants ont tous très bien vendu, plusieurs d'entre eux n'avaient plus de stocks dès le début d'après midi. Environ 400 repas ont été servis lors du déjeuner. Les visiteurs ont passé un bon moment, les exposants sont prêts à revenir !»*, indique Flora Loiseau, présidente du canton JA.

Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées au marché de producteurs organisé dimanche 18 mai par les JA de Pouilly-en-Auxois. L'évènement, proposé pour la seconde année consécutive, a attiré de nombreux exposants locaux. Parmi eux, Florian Renon, éleveur de 110 vaches charolaises à Lacour-d'Arcenay. Mais surprise, aucune pièce de viande n'était proposée sur son stand. Le jeune homme de 25 ans mettait à la vente des produits issus d'une activité de diversification avec des plants de légumes (poireaux, tomates, courgettes, choux…) et toutes sortes de fleurs (géraniums, pétunias, verveines, suspensions…). *«La ferme familiale produit des plants de légumes depuis plusieurs générations, je travaille sur cet atelier avec mes parents»*, indique Florian Renon, *«chaque année, les plants sont vendus entre le 20 avril et le 15 juin au marché de Saulieu, dans un certain nombre de vide-greniers, à la foire aux fleurs et au marché de La-Roche-en-Brenil, au marché de Quarré-les-Tombes le mardi, ainsi qu'à la ferme, ouverte tous les jours même le dimanche. À partir du 15 juin et jusqu'au 14 juillet, nous vendrons des poireaux»*. Si les plants de légumes sont une grande tradition du Gaec Renon, la production et la vente de fleurs sont relativement récentes. *«Nous avons commencé cette activité en 2015 lors de mon installation»*, poursuit le jeune Côte-d'orien, *«la production est écoulée du 10 mai au 10 juin, nous sommes présents sur certains marchés de producteurs comme celui-ci, mais aussi le vide-grenier de Posanges, la foire de Thoisy-la-Berchère, le marché de Précy-sous-Thil ainsi qu'à la ferme !»*



Florian Renon, éleveur charolais, a vendu de nombreuses fleurs et plants de légumes.



PROTÉGEZ VOTRE EXPLOITATION AVEC LES SONDES À FOURRAGE CONNECTÉES !

Offre spéciale Groupama

Un **prix négocié pour vous** auprès de notre partenaire Quanturi (550 € HT seulement pour un pack de 10)

- 150 € de réduction / an sur votre multirisque pro agricole *

- 150 € de subvention accordée par Groupama Grand Est

Parlez-en à votre conseiller Groupama : 03 88 81 79 76

*150€ de réduction par an sur votre contrat multirisque professionnelle tant que vous êtes assuré à Groupama Grand Est et protégé par les sondes connectées Haytech. Offre valable jusqu'au 31/12/2019.
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Crédit photo : DR. Document et visuels non contractuels - 05/2019

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Race Brune

Châtillon est prêt

Le concours inter-régional se tient ce week-end dans le cadre des journées châtillonnaises.


La vente aux enchères débute samedi à 18h30, à l'issue des différentes remises de récompenses.

Une nouvelle édition du grand concours de la race Brune de Châtillon-sur-Seine se déroule ce week-end au cours l'Abbé. Quinze sections sont programmées samedi à partir de 10h30, sous l'oeil attentif de Daniele Galbardi, juge italien qui officiera également lors du prochain concours européen à Vérone en 2020. Une centaine de bovins, propriétés de 28 élevages du quart nord-est de la France, sont en lice.

Une proportion grandissante de génisses caractérise cette édition. *«La participation de tels animaux est souvent assurée par des jeunes éleveurs, c'est un signe encourageant pour l'avenir de la race brune, avec une relève qui semble être parfaitement assurée»*, commente Thomas Gérouville, technicien à Brune Génétique Services, qui espérait toutefois un plus grand nombre de vaches en lactation pour cette organisation se déroulant dans le berceau de la Brune.

Allez le 21 !

Les participants côte-d'oriens restent sur de très belles performances lors des derniers concours et seront encore une fois de la partie ces 1er et 2 juin. *«La majorité sont de grands habitués. Notons toutefois la deuxième participation consécutive du Gaec de la Goule, venant du village de Turcey»*, poursuit le technicien. De titres prestigieux sont à remporter, comme ceux de miss BGS junior, les différents championnats, le prix d'élevage, les meilleures mamelles, le challenge interdépartemental et également le prix des familles. *«Ce titre est reconduit pour la deuxième fois. Au moins trois vaches de la même famille doivent être présentées par un même éleveur. D'un point de vue génétique, la présentation est très agréable à regarder !»* ajoute Thomas Gérouville.

Un trésor de génétique

La vente aux enchères débutera samedi à partir de 18h30 avec quinze lots de génisses et d'embryons issus de plusieurs générations de sélection. *«Les éleveurs ont encore une fois joué le jeu en mettant à disposition le meilleur de leur cheptel»*, annonce BGS. Les génisses ont été choisies par Brune Expansion, exclusivement parmi les meilleures lignées de chaque troupeau. Chacune représente un intérêt particulier (femelles BGS Création, lignées morphologie, sans cornes, longévité, profil taux, fonctionnels).

Ces jeunes bovins seront souvent présentés aux côtés de leur mère ou ou de leur grand-mère, vaches qui auront participé aux différents concours quelques heures plus tôt. Le public est attendu en nombre pour cet événement très attendu, de même que les acheteurs, pour faire grimper les enchères. Cette année encore, la ville de Châtillon-sur-Seine attribuera deux génisses et deux lots de doses par tirage au sort aux acheteurs. Le catalogue de la vente est disponible sur le site internet de BGS (www.brune-genetique.com).

AG

Vivement dimanche

Le challenge des jeunes présentateurs commencera dimanche après-midi à partir de 13h30, avec une organisation assurée pour la seconde fois consécutive par l'association *«J'élève en Côte-d'Or»*. *«L'édition 2018 avait été magnifique, avec des jeunes très motivés et impliqués»*, souligne Thomas Gérouville. Ce challenge est multiraces, chaque jeune amène et présente l'animal de son choix. La participation de Jersiaises, Simmental, Montbéliardes, Prim'Holstein est notamment annoncée autour de plusieurs Brunes.



En images

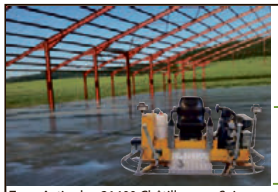
De la couleur dans les champs



Rose pour le cancer du sein, bleu pour le cancer de la prostate, jaune pour le cancer de l'enfant : les films d'enrubannage solidaires reviennent pour la seconde année consécutive dans le monde agricole. De plus en plus d'exploitants se lancent dans cette démarche originale en se procurant ce type de film coloré. Florian Brigand, agriculteur à Saint-Anthot, a débuté son enrubannage de trèfle et ray-grass le 14 mai avec ce produit : *«Avec mon père qui, lui, exploite à Jailly-les-Moulins, c'est la deuxième année que nous en achetons à Dijon Céréales. L'an passé, nous n'avions eu que du rose. Cette fois-ci, nous avons obtenu les trois couleurs. Le coût est plus que minime, mais c'est pour la bonne cause !»* Testé et approuvé l'année dernière, le film d'enrubannage solidaire permet de reverser deux euros par film à la fondation Arc. Plus de 22 000 euros avaient été récoltés en 2018 sur le territoire français.

AG




V·MAT Construction
Dallage Béton
Bâtiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
V. UREK - 06 80 47 34 55
contact@vmat-dallage-chape.fr

Produits locaux

Les Gourmandes Bios ont un an

Aurore Deliry et son compagnon Charly Dupuis ont créé il y a un l'entreprise *«les Gourmandes Bio»* à Feux dans le Cher. Une production de pâtes sèche réalisées grâce aux céréales produites directement sur l'exploitation de Dominique Dupuis. Pour fêter cet anniversaire, le couple avait organisé une journée portes ouvertes. L'occasion de faire le point avec Aurore Deliry sur le développement de l'entreprise.


Le trafic du magasin a été soutenu durant la journée portes ouvertes.

Après un an d'existence vous vous attendiez à un tel succès ?
Aurore Deliry : *«Non pas vraiment, notre journée portes ouvertes a confirmé l'engouement du consommateur pour des produits bios et locaux. Dans notre boutique, nous avons par créneaux de trois heures en moyenne une quinzaine de personnes.*
Les clients jouent de plus en plus le jeu du vrac. Nous travaillons sur des nouveautés notamment sur le sans gluten. Le père de Charly travaille le sarrasin dont on pourra bientôt proposer une gamme sans blé. Nous avons également une demande pour des pâtes complètes.
Ce sont des choses que l'on peut proposer en investissant dans un moulin. Actuellement nous n'avons qu'un petit moulin pour faire des pâtes aux lentilles. Pour l'heure on y réfléchit car le débit n'est pas assez important mais nous souhaitons tout de même répondre aux nouvelles habitudes de consommation. Nous espérons proposer ces nouveaux produits dans le courant de l'année».

Comment qualifiez-vous la croissance de votre entreprise ?
AD : *«Nous sommes dans le respect de notre prévisionnel. Aujourd'hui Charly est salarié et l'objectif sera de me salarier à mon tour d'ici la fin de l'année ou en début de l'année prochaine. Là nous commençons à augmenter notre production. Nous sommes passés à deux productions par semaine soit deux fois 300 kg, ce qui représente environ 1 tonne à 1,2 tonne par mois. Cette augmentation de volume s'explique par l'engouement des circuits courts dans les cantines scolaires. Ces dernières nous prennent en général 50 kg. Ensuite, il faut que l'on gère désormais douze gammes de pâtes ce qui représente un volume important. Nous essayons donc de fabriquer régulièrement pour avoir du stock sur toutes ces gammes».*

Avez-vous de nouveaux débouchés ?
AD : *«Aujourd'hui nous avons plus de 70 revendeurs exclusivement dans les magasins bios, de producteurs et épicerie fine. Cela nous oblige à aller encore plus loin. Récemment nous avons obtenu un nouveau débouché à Paris et même jusqu'en Bretagne ou dans le sud de la France grâce à la force de notre site internet avec lequel nous sommes référencés en tant que producteurs de pâtes artisanales bios».*

Quelles sont les priorités pour les prochains mois ?
AD : *«La priorité sera d'en vivre rapidement car ce n'est pas encore le cas. Le maintient de l'activité est primordiale et puis éventuellement embaucher une troisième personne sur des postes d'ensachage ou de production. Nous allons devoir y passer si la demande augmente sur le même rythme. Mais pour l'heure, nous préférons rester prudents».*

THÉOPHILE MERCIER

Le mot du producteur Dominique Dupuis

Dominique Dupuis est céréalier à Feux et dirige la SCEA *«de la Villeneuve»*. Ce sont ses céréales qui servent à la production *«des gourmandes bios»* Il nous explique la stratégie.

«Pour avoir la chance d'avoir une bonne qualité, je sème deux types de blés : un blé de printemps et un blé d'hiver en blé dur. Je fais du casteldoux en hiver et du miradoux en été. Cela me permet de diminuer les risques de perte de qualité notamment au stade épiaison. Ce serait quand même dommage de devoir acheter du blé dans le Sud-ouest. Nous avons même une troisième corde à notre arc, c'est la possibilité de stocker la récolte de l'année précédente. L'an passé nous avons réalisé 26 quintaux et en moyenne nous sommes aux alentours de 35 q/ha. Pour ce qui est de la lentille, nous avons en moyenne 15 q/ha. Je réserve pour le moment 12 ha pour les gourmandes bios.
Faire du blé dur en région Centre, c'est un défi. J'en suis à ma deuxième année d'expérience pour cette culture. Nous avons régulièrement des problèmes sanitaires : mitadinage, mycotoxine, fusariose. Cette année nous avons des blés qui sont mitadinés à 50 % dont les industriels ne veulent pas. Mais en ce qui nous concerne le mitadinage n'entrave pas la qualité des pâtes. On s'aperçoit que si on sort un peu des critères que l'on nous impose et qu'on propose un produit artisanal, on peut s'en sortir très bien».

Circuits courts

La plateforme Agrilocal est lancée

Le Conseil départemental a lancé officiellement le 15 mai dernier la plateforme Agrilocal. Un outil informatique qui doit permettre de mettre en relation des producteurs et des centrales d'achats. Un dispositif déjà existant dans d'autres départements. La Ferme des Desrues a servi de cadre à l'évènement.

Manger sain et local, tel est l'objectif d'Agrilocal 58. Cette plateforme internet permet de mettre en relation producteurs locaux, artisans et fournisseurs avec les acheteurs de la restauration collective publique (collèges, Éphad, hôpitaux…). Pour le moment les acteurs privés comme les restaurants ne font pas partie du dispositif. L'outil a été créé dans le département du Puy-de-Dôme et la Nièvre est le 34 ème département à adhérer à ce projet. *«Nous sommes actuellement dans une phase d'expérimentation, tout doit être opérationnel pour la rentrée prochaine»* a affirmé Alain Lassus, le président du Conseil départemental.
L'inscription est gratuite. Il suffit de se connecter sur www.agrilocal58.fr et de créer un compte. L'acheteur peut ainsi publier ses besoins en produits alimentaires et les producteurs proposent leurs tarifs et indiquent la disponibilité des produits. Les commandes sont réalisées dans le respect du code des marchés publics. Les producteurs sont alors avertis s'ils ont été retenus ou non. En cas de réponse positive, le transport des marchandises, dont la date a été convenue entre les deux parties, revient au fournisseur. Actuellement 5 producteurs et 18 utilisateurs ont été répertoriés sur la plateforme nivernaise. L'intérêt est que le Conseil départemental de la Nièvre a aussi accès aux bases de données des producteurs du Cher et de l'Allier. *«Agrilocal est un moyen indirect de soutien à l'emploi, même si j'ai bien conscience que ce n'est pas cet outil qui va régler le problème de l'agriculture»* a reconnu Alain Lassus.

Un outil qui suscite des interrogations

Malgré son caractère très novateur, Agrilocal58 comporte quelques écueils. Ainsi, Il n'existe pas de suivi d'un producteur qui ne remplirait pas les critères d'intégration à la plateforme, par manque de volume par exemple. Ensuite pour les éleveurs le problème majeur reste la valorisation de l'ensemble de la bête. En général, les établissements scolaires ne prennent de préférence des *«avants»*, notamment pour le bourguignon. L'éleveur doit donc réaliser son équilibre matière en trouvant un autre débouché aux morceaux réputés *«nobles»*. Pour faire avancer ce dossier le président du Conseil départemental n'est pas opposé à faire rentrer la restauration privée dans le dispositif, mais encore faut-il en étudier la faisabilité sur le plan réglementaire. L'autre problème soulevé par les participants à l'inauguration est le coup généré par un approvisionnement local. C'est le cas notamment du proviseur du collège de Moulin-Engilbert qui a évoqué les problèmes de coûts des repas par rapport au budget imparti aux établissements et la multiplication des outils de gestion qui pose question. Des remarques qui ont été bien notées par les deux agents du conseil départemental Maxime Albert et Barbara Roy, en charge de l'information et de l'accompagnement des utilisateurs de la plateforme.

THÉOPHILE MERCIER

Contacts. 03 86 60 58 74 (ou 75) ou par mail (agrilocal58@nievre.fr).

Agrilocal en chiffre

Après 6 ans d'utilisation au plan national, Agrilocal totalise 2 000 acheteurs dont 40 % sont les collèges et 20 % les écoles primaires, le reste est partagé par les hôpitaux ou Ephad. 14 millions de chiffre d'affaires ont été générés depuis son lancement dans le Puy-de-Dôme. Côté volume, 3 500 tonnes d'aliments locaux soit 15 % en Agriculture Biologique ont été échangées. Cette plateforme est utilisée en France par 40 départements.

Vente directe

«Il faut s'adapter à la demande»

Lucile Champagne et Anthony Simon gèrent le Domaine des Desrues qui a accueilli il y a quelques jours l'inauguration de la plateforme Agrilocal. Ils nous ont ouvert les portes de leur exploitation.



Anthony Simon au milieu de son troupeau de Limousines.

Ils sont dans le secteur de la vente directe depuis bientôt six ans. Lucile Champagne et Anthony Simon sont installés à Dornes sur le domaine des Desrues. Ils gèrent une exploitation de 88 hectares dont 15 ha sont en cultures avec deux rotations principales (triticale - pois - avoine et épeautre - avoine - féverole). En 2013 Lucile Champagne s'installe seule à la suite de son père, Anthony est alors conjoint collaborateur, et aide sur la ferme. Elle se lance alors dans l'aventure de la vente directe dès l'année d'après. Il faudra attendre 2017 pour qu'Anthony Simon s'installe au sein de l'exploitation. *«C'est à ce moment-là que nous avons créé le Gaec»* explique Lucile Champagne. Aujourd'hui le couple élève 60 porcs, 190 brebis (Îles de France et Poll Dorset), 18 limousines, 3 Aubrac et un taureau limousin. Des bêtes qui sont nourries en grande partie avec les céréales produites à la ferme.

Hormis les bovins qui sont en cours de conversion, toute l'exploitation est tournée vers l'agriculture biologique. *«C'est ainsi depuis 1999, nous avons poursuivi dans la même logique»* explique Lucile Champagne. Avec leur cheptel, ils proposent pour toutes les espèces, des caissettes mixtes et à griller dont le poids varie entre 3 et 10 kg. *«Nous avons également la possibilité de faire du détail. Nous voulons nous adapter le plus possible à la demande»* ajoute de son côté Anthony Simon. De la viande qui est ensuite vendue tous les samedis matin au marché de Saint-Arigle et le troisième dimanche de chaque mois au marché du colibri à Rouy.

«Nous avons un vrai problème de prix de vente»

C'est peu dire que les éleveurs bios tournés vers la vente directe souffrent de la concurrence avec les éleveurs conventionnels. *«Aujourd'hui hormis le porc, nous avons des prix de vente dans le conventionnel (en vente directe) qui ont augmenté jusqu'à s'aligner sur les prix de vente du bio. Si vous ajoutez à cela des aides au maintien qui n'ont pas été versées depuis 2016, la situation est parfois tendue du point de vue de la trésorerie. Il est difficile de chiffrer le manque à gagner lié à l'absence de ces subventions car elles nous sont versées au coup par coup. Néanmoins, nous avons estimé la perte depuis trois ans à 7 000 euros. Nous arrivons à tirer notre épingle du jeu grâce à une gamme très large»* expliquent les éleveurs. Une différence qui se fait aussi par la présence d'un labo de découpe certifié bio au sain même de la ferme. *«Nous sommes très peu d'éleveurs bios à avoir ce type d'outils. Cela nous permet de gagner en autonomie»* explique en détail Lucile Champagne. Pour ce qui est de l'abattage, les bêtes sont amenées à Bourbon-l'Archambault, Luzy et Cosnes-sur-Loire. Le couple fait aussi appel à quelques producteurs locaux pour les fabrications (oignons, persils…). *«Nous utilisons pour la salaison du sel de Guérande qui est sans nitrite»* explique Anthony Simon.

«Une forte demande sur le porc»

Dans un avenir proche, le couple d'éleveurs envisage d'augmenter le nombre de porc. *«Nous sommes reconnus comme boucher au marché de Saint-Arigle de Nevers, mais pas vraiment comme des producteurs. Les clients sont en attentes d'une viande de qualité et regrettent parfois que nous n'ayons pas plus de produits, mais ce n'est pas évident d'anticiper le volume à prévoir pour la découpe. C'est la raison pour laquelle nous allons passer de soixante à cent porc d'ici peu. Nous avons également pour projet de faire des produits fumés»*. En parallèle, l'exploitation a la possibilité d'accueillir des vacanciers dans un gîte de séjour (Gîte de France) de 27 personnes. *«Nous sommes aussi labellisés « France Passion» pour l'accueil des camping-cars avec une mise à disposition gratuite d'une place de stationnement. Cela nous permet d'avoir un échange avec des touristes et d'expliquer ainsi notre métier»* estime le couple en conclusion.

THÉOPHILE MERCIER

Leur point de vue sur la plateforme Agrilocal

«Cette plateforme est un bon outil. C'est bien d'avoir enfin les politiques qui proposent des choses qui mettent en valeur l'agriculture. Seulement, je pense qu'il sera difficile de contractualiser pour la vente de viande car il est difficile de valoriser la totalité d'une bête » estime Anthony Simon. « De mon côté, je trouve dommage qu'il n'y ait pas une harmonisation des plateformes. Car entre celle lancée récemment par Bio Bourgogne (Manger Bio Bourgogne N.D.L.R.) et Agrilocal58, cela risque d'être compliqué à gérer».

▸ Agenda

11/06 Journée technique
La Chambre d'Agriculture organise une journée technique sur le thème : "le maraîchage sur sol vivant". Elle est organisée en collaboration avec Yann Labuche, et le CFPPA de Challuy sur la thématique :
Elle se déroulera le Mardi 11 Juin 2019 de 9h à 17H au CFPPA DE Challluy.
Renseignement : 06 47 86 89 21

12/06 Journée technique
La Ferme du Val d'Osseaux organise une journée technique sur le thème : l'amélioration de la rentabilité des élevages en Nivernais - Itinéraire conventionnel et Bio. Rendez-vous le 12 juin de 09H à 17H au foyer rural de Rouy. Renseignements : 06 47 86 89 21

12/06 3ème SAS photovoltaïque: seconde réunion
La Chambre d'Agriculture organise une seconde réunion pour le troisième projet de bâtiment photovoltaïque. Rendez-vous le mercredi 12 juin à 14h00 à la salle de la mairie de St Saulge.

15/06 AQPS Sprinter Show
Le syndicat des AQPS de la Nièvre organise le 15 juin à Decize le Sprinter Sacré Show. Un événement organisé dans le cadre des 48 de l'AQPS et de l'obstacle. Au programme : concours de modèle et d'allure. Plus d'infos à l'adresse : decize.aqps@gmail.com





Assemblée générale

La Sicafome se porte bien

Le Marché au cadran de Moulins-Engilbert tenait son assemblée générale le vendredi 24 mai. L'occasion de s'arrêter sur les résultats de l'année et d'étudier les perspectives pour l'avenir.



Philippe Martin (au centre) entouré de son bureau, des experts-comptables et du Maire de Moulins-Engilbert.

La Sicafome se porte bien. C'est en substance le résumé de l'année fait par Martial Tardivon. *«Dans un contexte difficile pour l'élevage, nous avons réussi à augmenter le volume des apports»* explique d'entrée le responsable des ventes. Dans le détail le nombre de bovins présentés a progressé de 1 519 pour s'établir à 53 471. Le nombre d'animaux vendus a également augmenté de 1 390 soit 48 847 bêtes. Les invendus restent stables par rapport à 2017, il est de 9%. Côté prix, la moyenne de vente d'un bovin a légèrement augmenté (9 euros) pour une moyenne de 1 051 euros. L'augmentation du nombre d'animaux vendus ajouté au prix de vente moyen entraîne une hausse du chiffre d'affaires de 1 877 210 euros pour s'établir à 51 350 052 euros. En ce qui concerne les ovins, le nombre d'animaux présentés est de 22 271 soit 1 106 de moins qu'en 2017. Le taux d'invendus est en augmentation de 2% par rapport à 2017 soit 6% entraînant une mévente de 1 409 animaux pour un total de 20 924 ovins vendus. Le prix moyen d'un ovin est de 109 euros soit 4 euros de moins qu'en 2017. *«Le fait que nous puissions augmenter notre volume dans un tel contexte s'explique par la fidélisation de nos apporteurs. De plus, à 30 km autour du Marché au Cadran, notre taux de pénétration est important. Enfin troisième raison, nous avons les frais de marché les plus bas de France avant ristourne. Globalement, la Sicafome clôture l'année avec un bénéfice net de 40 320 euros après ristourne sur frais de marché»* explique le responsable des ventes.

Un politique de fidélisation agressive

La bonne santé de l'entreprise permet à la Sicafome de proposer une politique de fidélisation qui défie toute concurrence. Les jeunes agriculteurs bénéficient de 100% de ristourne sur les frais de marché les deux premières années de l'installation s'ils justifient d'au moins 80% du volume de leur vente au Marché au cadran. Les autres vendeurs ont le droit à 36% de ristourne dans les mêmes conditions. Ces ristournes concernent aussi bien les bovins et que les ovins. Les commerçants ne sont pas non plus oubliés et peuvent prétendre à 5 % de remise pour 100 000 euros de transaction dans l'année. *«Tout confondu, cette ristourne totale va s'élever à 120 000 euros directement prélevés sur le compte de l'année»* précise Martial Tardivon. Une manière aussi pour la Sicafome de remercier les meilleurs clients de l'année.

De lourds investissements consentis

L'année a également été riche en travaux. L'établissement s'est doté de 14 caméras qui sont situées dans les salles des ventes et tout autour du site, y compris dans les lieux de stockage des animaux. *«Cet investissement était nécessaire car nous perdions trop de temps dans des litiges qui sont aujourd'hui réglés en 5 minutes. Nous avons également changé le ring à bascule. Celui-ci est équipé de portes télécommandées ce qui favorise la présentation. Il n'y a plus de bruit à l'ouverture et à la fermeture des portes et nous pouvons proposer des lots plus importants. J'ai récemment passé trois lots de vingt limousines par exemple. Le personnel a également gagné en sécurité et en confort»* détaille Martial Tardivon. On le sait peut-être moins mais la Sicafome est également un établissement d'appuis technique pour les éleveurs. Des aides pour la rédaction du dossier PAC, du PCAE ou d'une demande d'aide de bâtiment sont proposées. Des tarifs dégressifs sont pratiqués en fonction du bénéficiaire ou non de la ristourne sur frais de marché.

2018 : année correcte dans l'export

«2018 restera une année correcte dans l'export. L'Italie continue de nous acheter du mâle et de la femelle. Mais nous avons aussi obtenu de nouveaux marchés sur la voix mâle. Je pense notamment au Maroc, à la Tunisie, à l'Israël, à l'Allemagne, à l'Espagne et à l'Algérie. C'est essentiellement du broutard de 300 à 500 kg qui se vend actuellement. Pour moi, si nous avons été en capacité de capter ces marchés c'est grâce à la très bonne vaccination des animaux français. Nous avons été un des seuls établissements à proposer des animaux vaccinés avec le sérotype 4 et 8 à plus de soixante jours. Il faut être reconnaissant vis-à-vis des éleveurs qui ont joué le jeu. Les acheteurs sont donc venus chez nous car dans d'autres régions, les animaux n'avaient pas les deux vaccins recherchés», explique en conclusion Martial Tardivon.

THÉOPHILE MERCIER

En bref

Retour sur la première fête de l'année

Les Jeunes Agriculteurs s'étaient donné rendez-vous le samedi 11 mai sur le terrain de football de Saint-Saulge. 8 équipes se sont affrontées sur 5 épreuves. Brinon-sur-Beuvron et Moulin 2 ont terminé sur les premières marches du podium. Les JA se sont ensuite retrouvés le soir au gymnase de Saint-Saulge pour partager le repas.

THÉOPHILE MERCIER


8 équipes se sont affrontées toute l'après-midi.



Foire aux culards

La première fête de l'année

La Sicafome et le Comité des Foires de Moulins-Engilbert ont conjointement organisé la première foire aux culards de l'année.


Le super prix d'honneur revient à l'EARL les Bouillots d'Isenay(famille Cottin).

Deux cent quarante-cinq, c'est le nombre d'animaux présents à cette foire aux culards organisée au marché au cadran de Moulins-Engilbert, par la Sicafome et le Comité des Foires le 17 mai dernier. Les animaux étaient en provenance essentiellement de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et l'Allier. Des génisses de 1 an à 36 mois et des vaches ont été présentées. Environ une cinquantaine d'acheteurs étaient présents et cent quatre-vingt-treize bovins ont ainsi trouvé preneur avec un record à 3 860 euros. Le super prix d'honneur est revenu à l'EARL les Bouillots d'Isenay (famille Cottin). *«Il faut signaler que les très bonnes bêtes se sont très bien vendues. L'ambiance en revanche est plus réservée, la faute à la viande qui se vend moins bien sur les marchés»*. Prochain rendez-vous le comité des foires, la foire concours femelles et bœufs culards d'engraissement qui se déroule le 25 juillet à la Sicafome.

THÉOPHILE MERCIER

Fenaison

Les enrubannages se poursuivent

Les chantiers d'enrubannages se terminent dans le département. C'est le cas notamment au Gaec Rageon à Saint-Parize-le-Chatel



Mathieu Moreau au volant de son tracteur au moment de la fauche de sa parcelle de méteil.

C'est entre deux averses que Mathieu Moreau, agriculteur à Saint-Parize-le-Chatel a terminé de faucher son foin. Ce polyculteur éleveur gère en Gaec avec sa mère une exploitation de 160 hectares dont 30 ha sont en céréales autoconsommées et 20 ha en prairies temporaires. Son cheptel se compose de 75 vaches et 360 agnelages. Pour la fenaison, il a 16 hectares de quatre parcelles en ensilage et deux fois 4 ha d'enrubannage. En raison de la sécheresse qui a touché et qui continue de toucher le département, il a été obligé de revoir sa rotation. Habituellement, il tourne avec de la dactyle - luzerne du ray-grass et du trèfle. Cette année il a donc opté pour une rotation de Méteil derrière laquelle il va semer du Sorgho mélangé avec de la vesse et sur une autre parcelle une rotation avec du Moa et du trèfle. Dans une année dite *«normale»* sans aléas, il réserve la première coupe d'ensilage pour les bovins. Les deuxième et troisième coupes sont pour l'alimentation des ovins. Cette année, il va devoir réserver ses deux premières coupes aux vaches. La complémentation pour les brebis va se faire à l'enrubannage. Un changement de stratégie qui va s'accompagner forcément d'un surcoût qui n'a pas encore été chiffré par le polyculteur. Pour cette campagne de fenaison 2019, il a fauché ses parcelles de méteil au stade *«début épiaison»*. Il estime ses rendements entre 30 à 40 % de matière sèche. En 2018, il avait réalisé un total de 6 tonnes de MS. *«Je pense que j'aurais un tiers de moins que l'an passé. La faute, selon moi, au vent du nord qui sèche les parcelles et au gel tardif»* estime-t-il en conclusion.

THÉOPHILE MERCIER

Contact : Étienne Bourgy, conseiller énergie à la Chambre d'Agriculture, 03 86 93 40 00

Chambre d'agriculture

Un projet de SAS photovoltaïque

La Chambre d'agriculture a organisé le 16 mai dernier une réunion d'information à la Mairie de Saint Saulge pour recenser les exploitants agricoles intéressés par un nouveau projet de bâtiment photovoltaïque.

Rendre un bâtiment plus productif et éviter d'alourdir l'endettement de l'exploitation. Tels sont les objectifs des bâtiments photovoltaïques présentés le 16 mai dernier à Saint-Saulge par la Chambre d'agriculture. Cette dernière est déjà à l'origine de deux projets de bâtiments de ce type et elle souhaitait répondre à la demande des agriculteurs attirés par ce type de projet. La Chambre d'agriculture permet d'avoir des coûts de construction plus avantageux. Mais avant de vous lancer, mieux vaut vérifier votre éligibilité. Il faut avant tout être propriétaire du terrain en nom propre et réserver une surface de 800 à 1 000 m². La position du bâtiment doit se trouver à moins de 100 mètres du réseau électrique et/ou près du transformateur. Enfin, il faut avoir la validité de la banque pour le prêt des parts. Côté financement vous devez avancer 2 000€ par personne pour la création de la SAS. Comptez également 1 500 euros pour le permis de construire, 500 euros pour le géomètre et 1 000 euros de caution remboursable pour le raccordement électrique par Enedis.

Des bâtiments standards

Pour permettre de proposer des coûts de construction plus avantageux, le projet de la Chambre d'agriculture prévoit des bâtiments de taille standards c'est-à-dire 36 m sur 19 mètres. Pour la stabulation, il est prévu de mettre 6 travées de 6 mètres avec 16,90 mètres de rampant et 4 travées de 9 mètres pour le stockage. Des aménagements sont possibles au cas par cas en fonction des contraintes géographiques, dans le Morvan notamment. Parmi les options possibles, on peut noter les portes, une rehausse des poteaux de 1 mètre, l'ajout d'une gouttière orientée au Nord et un bardage perforé, translucide ou en bois. En revanche, restent de série un portique de stabilité sur le pan ouvert, un chéneau autoporteur au Sud et un bardage trois côtés.

Ce projet d'une troisième SAS Photovoltaïque n'en est qu'à ses débuts. Une nouvelle réunion doit se tenir le 12 juin prochain avec les agriculteurs qui se sont inscrits lors du lancement. Au programme de cette rencontre : rappel de l'intérêt de la SAS, intervention des différents partenaires et parties prenantes (EDF ENR Solaire, Gibard et Technopieux), dépôts des certificats d'urbanisme et questions diverses. Côté calendrier, les dépôts des permis de construire sont prévus en septembre. Le choix des constructeurs et partenaires interviendra le mois suivant. Au premier trimestre 2020, ça sera le moment du dépôt des dossiers auprès d'Enedis pour le blocage du tarif de rachat. Enfin, le démarrage des constructions est prévu pour l'automne 2020.

THÉOPHILE MERCIER

Les chiffres

La SAS 58 Solaire (1er projet)

14 agriculteurs; 14 bâtiments (12 stockages et 2 stabulations); Une surface au sol de 18 550 m²; Une puissance photovoltaïque de 2,387 MW installée; 8 931 panneaux photovoltaïques Photowatt de 270 Wc posés soit une surface de 15 182 m² (1,5 ha); 4,5 millions d'euros investis.

La SAS Solaire Énergie 58 (2ème projet)

11 agriculteurs; 8 stockages et 3 stabulations; Une surface au sol totale cumulée de 0,9 ha; 3 993 panneaux de 275 Wc; Une surface photovoltaïque de 6 788 m²; 1,85 million d'euros d'investissement.

Approvisionnement en paille 2019

Il est temps d'agir

Alors que la moisson 2019 approche, les éleveurs doivent absolument prendre les devants pour réserver les volumes de paille dont ils ont besoin. Il est grand temps pour les retardataires d'agir… et de ne pas relayer les sons de cloche alarmants diffusés dans la nature et laissant penser que la paille ne pourrait être que rare et chère cette année.



La sécheresse 2018 a laissé des traces et le niveau des stocks de foin et de paille a très vite été au plus bas dans les fermes d'élevage cet hiver. La fenaison et la moisson qui approchent doivent être l'occasion pour les éleveurs de reconstituer leurs stocks mais également de se prémunir contre la survenance d'un nouvel aléa climatique.

En ce sens, le syndicalisme FDSEA et JA incite les éleveurs qui ne l'ont pas encore fait, à organiser au plus vite leur approvisionnement.

Prix de la paille : Des indications de prix le 29 mai

Des sons de cloche alarmants sont diffusés dans la nature depuis quelques jours, ces derniers laissant penser à une forte baisse des disponibilités de paille et donc à des cours de cette dernière particulièrement élevés cette année. Si la sécheresse a permis à quelques-uns de *«spéculer»* l'an passé, les surfaces de céréales à paille et le stade de développement des cultures à l'instant où nous nous trouvons ne permettent aucunement d'envisager une érosion drastique des volumes disponibles sur le marché. En corollaire, le prix de la paille devrait retrouver une valeur *«normale»* cette année. Le bureau commun des pailles et fourrages (BCPF) qui se réunira le 29 mai à Paris, fournira très rapidement des préconisations tarifaires pour la campagne 2019.

Dans un mois il sera trop tard !

Quoi qu'il en soit, il est désormais urgent que chacun se soucie au plus vite de couvrir les besoins qui seront les siens pour l'hiver prochain. Au 14 juillet, il sera trop tard !

Outre vos initiatives individuelles qui constituent la meilleure garantie de se prémunir de problèmes quantitatifs et de prix, la FDSEA recense actuellement les disponibilités de paille au sein de son réseau et tiendra à disposition des personnes la sollicitant les coordonnées de céréaliers vendeurs de paille.

SERVICE SYNDICAL – FDSEA 58



Sols

Le retour Des Racines et des Pelles au Bosquet du Lys

Suite au succès de l'édition de novembre dernier et aux interrogations qu'elle a suscitées, Des Racines et des Pelles est revenu le 21 mai dernier sur les deux parcelles du Bosquet du Lys.

Étude des sols organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne avec l'appui du Conseil départemental de l'Yonne dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles, cette dernière édition *«Des racines et des pelles»* était l'occasion pour la dizaine d'agriculteurs présents d'observer les effets de la végétation et du climat de l'hiver.

Accompagnés de Valérie Duchenes, pédologue à la Chambre d'agriculture, ils se sont intéressés à deux parcelles, l'une avec un historique de labour régulier («Labour»), l'autre en semis-direct depuis plus de 10 ans («SD»). Distantes de quelques mètres les deux parcelles étaient conduites à l'identique par l'agriculteur précédent, qui les amendait fréquemment avec des effluents d'élevage.

Première étape : l'observation de la surface

D'un premier abord *«Labour»* a l'air plus battante avec la présence de fentes de retrait. L'absence de résidus en surface est cohérente avec l'exportation des pailles durant l'été dernier. *«SD»* se distingue par les turricules et trous de vers de terre plus nombreux. Ensuite : les profils, creusés grâce au télescopique, selon la méthode Pépone. On retrouve dans *«Labour»* la trace du dernier labour, 3 ans auparavant, avec la présence des résidus enfouis. En surface la structure est grumeleuse, signe de la présence de matière organique (MO).

Les agrégats de plus de 2 cm pourraient laisser penser à de la compaction, cependant ils se délitent facilement et les racines les traversent sans difficulté. En profondeur, la roche-mère montre des concrétions noires, signes d'hydromorphie qu'il faudrait confirmer en analysant les teneurs en manganèse.



Profil d'un calcisol orge et semis direct. Les effets du sec se font sentir avec une structure lamellaire en place. Les vers de terre sont encore en diapose.



Calcisol en blé et labour, deux semelles de travail qui n'empêchent pas les racines de passer.

Un mauvais fonctionnement de la matière organique ?

Pas de limite nette sur les premiers centimètres pour *«SD»*, la MO se répartit en gradient depuis la surface, caractéristique typique des sols non travaillés.

À noter des agrégats qui semblent plus compacts et des racines ayant plus tendance à emprunter les galeries de vers de terre.

L'absence de structuration du sol par la MO (malgré la présence de couverts, mais plus difficile en limon et sable qu'en argile) pourrait traduire un mauvais fonctionnement de cette MO.

De plus, cette structure définie par la circulation de l'eau pourrait correspondre aux irrigations pratiquées par le passé. L'hydromorphie semble par contre moins marqué que dans *«Labour»* et les galeries de vers de terre plus nombreuses.

Des pratiques anciennes que l'on retrouve aujourd'hui

Dans les deux cas, on retrouve la trace d'un ancien travail du sol à environ 35 cm de profondeur datant probablement de l'époque où il n'y avait qu'une seule parcelle. Les analyses chimiques indiquent un pH égal à 8, surprenant dans ces sols plutôt acides. L'explication a été fournie par la découverte de résidus de marnage, qui ont réagi au test à l'acide chlorhydrique. La CEC de 5.8 paraît faible étant donné l'historique de ces sols et le fait qu'elle dépende de la teneur en MO et en calcium. Mais la nécessité d'avoir de l'argile pour les retenir pourrait être une piste d'explication dans ces sols assez limoneux et où la kaolinite (argile pauvre, qui stocke peu d'ions dans ses feuillets, au contraire de la montmorillonite connue pour stocker le calcium) est répandue. Étant donné le climat sec de ces derniers mois, les vers de terre étaient peu nombreux et la plupart de ceux observés étaient roulés sur eux-mêmes (forme de diapause) pour survivre à la sécheresse. Les racines des céréales et les signes de vers de terre (individus, galeries, turricules) sont présents sur l'ensemble des deux profils et montrent des sols qui permettent une nutrition correcte des plantes.

Des sols-climax

Outre ces observations, ces journées sont l'occasion pour les participants d'en apprendre plus sur les sols. Par exemple, - les sols sont des climax dépendants du climat, de la roche-mère, de la végétation et des activités humaines - et la fertilité d'un sol est à la fois chimique (analyse), physique (profil) et biologique. Pour ce dernier thème on distingue la matière organique fraîche de l'humus (MO stable qui influe sur la structure). Les outils sont variés (tea bag, litter bag, analyse de fractionnement…). Les agriculteurs se sont aussi essayés à deviner si les racines présentes étaient mortes ou vivantes (les vivantes sont élastiques lorsque l'on tire dessus), ainsi que l'âge des vers de terre (les adultes ont une sorte de manchon autour de la tête, le clitelum, qui contient leurs organes reproducteurs). Ils ont par ailleurs pris conscience de l'importance de raisonner en termes de stocks et non pas de teneurs avec leurs analyses de sol. Pour les parcelles du Bosquet du lys, la prochaine étape aura lieu au printemps 2020 avec la mise en terre de sachet de thé pour suivre la matière organique. Pour Des Racines et des Pelles, l'aventure continue à travers le département avec plusieurs rendez-vous déjà envisagés : plateaux de l'Auxerrois, parcelles en bio, sols de craies…

Élodie Joudelat et Valérie Duchene,
Chambre d'agriculture de l'Yonne

Assemblée générale de la FDSEA 89

Vision très positive de l'agriculture

C'est après un débat sur le traitement de l'image de l'agriculture et l'amélioration de son traitement que Damien Brayotel, président de la FDSEA a clos l'assemblée générale ordinaire de la FDSEA. Retour sur la table ronde !



Dominique Fayel, Philippe Loussot, Damien Brayotel, Gilles Robillard et Franck Pouillot pendant l'AG

Après l'huis clôs, c'est Gilles Robillard, secrétaire général de la FDSEA 89, qui a ouvert, devant 90 convives, la table ronde en accueillant Dominique Fayel, éleveur aveyronnais et administrateur de la FNSEA et Brice Veaulin, Agriculteur en polyculture élevage dans l'Yonne.

Trois Français sur quatre font confiance aux agriculteurs

74 % des Français pensent que les consommateurs peuvent avoir confiance dans les agriculteurs, (baromètre d'image des agriculteurs, sondage Ifop pour Dimanche Ouest France de février 2019). Ce même sondage évoque une litanie positive : 71 % des Français pensent que les agriculteurs sont «*soucieux du bien-être animal*», 68 % des Français les trouvent «*modernes*» (+8 points), 65 % «*respectueux de la santé des Français*» (+8 points), 53 % «*respectueux de l'environnement*» (+6 points), 54 % «*compétitifs*» (+8 points), 33 % «*assistés*» (-8 points), 19 % «*égoïstes*» (-5 points), 10 % «*violents*» (-10 points), selon la même source.

Face à ces chiffres plutôt flatteurs, puisque les seules catégories socioprofessionnelles à faire mieux sont les infirmières ou les pompiers, il faut prendre du recul par rapport au traitement de l'information dans la presse nationale.

Rupture de lien

Les urbains sont en rupture avec le monde agricole. Ils ne le connaissant plus. Ils n'ont plus idée comment le lien se fait entre la boîte de lait et la mamelle ; la viande qu'ils consomment et l'animal de rente. Leur perception de la nourriture se fait au travers d'un acte d'achat «*virtuel*» derrière lequel l'image de l'agriculture a cédé la place à un industriel… forcément moins sympathique aux yeux des consommateurs que le brave paysan.

Des consommateurs peu crédules

Si des «*croisades*» sont organisées par des rédactions contre les puissants de l'agriculture, contre les grandes entreprises internationales et font les choux gras de la presse, les Français considèrent bien leurs agriculteurs. Ils identifient bien la nature des enjeux et des combats menés par quelques-uns et ne se trompent pas.

Les analystes demandent aux agriculteurs de ne pas prendre tout au premier degré car les consommateurs ne sont pas dupes. Surinformés de nouvelles délirantes, ils voient aussi la façon dont l'information peut être biaisée.

Mais des consommateurs anxieux

«*Face à ces messages déformés et partisans, montrant des images d'outre atlantique, la réponse est la transparence sur les pratiques hexagonales*» déclare Dominique Fayel qui a conclu la séquence en apportant du recul. L'irrationalité a débarqué dans le quotidien de français, les agriculteurs ne sont plus les seules cibles. Le public a tendance à se méfier de tout car il ne croit plus les informations qui lui sont adressées par la presse, quelquefois considérées comme suspectes car trop engagée. «*Il faut rassurer*».

Rassurer par de la transparence sur les pratiques

C'est ainsi que Dominique Fayel et Brice Veaulin sont en croisade pour faire connaître de façon positive l'image de l'agriculture. Ils communiquent chacun à leur niveau sur le quotidien d'un producteur de nourriture animale ou végétale. Ils communiquent soit en direct en accueillant sur leur exploitation ou bien en partageant des vidéos ou des photos de leur quotidien sur les réseaux sociaux. Gilles Robillard de conclure que si chaque agriculteur s'abonnait à un réseau social pour montrer ce qu'il faisait, cela suffirait à rétablir l'équilibre. Il a aussi rappelé que les exploitations se visitent dans l'Yonne : à la marche Gourmande du 2 juin sur Avallon et dans les Fermes et Caves ouvertes dans l'Yonne pour les urbains lors du week-end des 8 au 10 juin prochain.

Philippe Loussot,
Directeur de la FDSEA 89


Kamel Ferrag et Arnaud Rondeau ont présenté les axes de travail de la FDSEA 89.


Les adhérents ont répondu présent à l'assemblée générale de la FDSEA.


Brice Veaulin, polyculteur-éleveur en Puisaye et « twittos », aux côtés de Gilles Robillard.

Assemblée générale du CerFrance

Louis Bodin vient parler de la pluie et du beau temps

Le météorologue prévisionniste Louis Bodin sera l'invité du CerFrance le 11 juin prochain. Il interviendra à la suite de l'Assemblée générale de l'organisme de conseil et expertise comptable.


Le spécialiste de la météo sur RTL et sur TF1 interviendra le 11 juin prochain lors de l'assemblée générale de CERFrance

Le 11 juin prochain, le CerFrance de l'Yonne organise son assemblée générale. L'occasion de revenir sur l'activité de l'année, les différents événements qui ont eu lieu, les projets à venir et avant tout, d'échanger en toute simplicité. Pour faire suite à l'assemblée générale du CerFrance, Louis Bodin, ingénieur météorologue, interviendra sur son thème de prédilection. Il a répondu à nos questions sur son intervention à venir.

Quel a été votre parcours dans la météo et dans les médias ?

Louis Bodin : *«J'ai été météorologiste pendant 15 ans à Météo France. En parallèle, j'étais routeur et navigateur dans le milieu de la voile. Je choisissais les routes quand j'étais à bord. J'ai eu la chance de m'occuper de Florence Arthaud, Paul Vatine, Yves Parlier… Et comme ce milieu-là est assez médiatisé, la passerelle s'est faite, petit à petit, je suis devenu consultant sur quelques médias, à la fois pour la voile et pour la météo. J'ai ensuite basculé complètement dans les médias, et aujourd'hui, me voilà chef du service météo et prévisionniste-présentateur à RTL et présentateur du bulletin météo de TF1».*

Quels thèmes allez-vous aborder lors de votre présentation du 11 juin ?

Louis Bodin : *«En première partie, je remets un peu les choses en perspective : l'histoire, l'impact de la météo, ce que la météo peut faire ou pas aujourd'hui. J'explique aussi la variabilité du climat, je parle de la démographie… Tout ça nous amène petit à petit à considérer notre rapport à la planète au travers ce prisme de la météo. Elle est un indicateur fort de l'adaptation et de nos inquiétudes comme le réchauffement climatique. Pour moi le message fort de la météo c'est que la civilisation qui vit aujourd'hui sur terre a une énorme responsabilité sur sa capacité à s'adapter pour laisser une trace beaucoup moins forte sur la terre. Elle a les solutions technologiques, elle a le savoir, elle a parfaitement conscience de ce qu'elle a pu abîmer, de ce qu'elle a pu faire et de la responsabilité qu'elle a, notamment en matière de biodiversité. Ce qui m'intéresse, c'est qu'on ait conscience qu'on est à la fois un citoyen français, bourguignon, avec son histoire, ses spécificités, sa culture, mais en même temps on va devenir ce citoyen du monde : il n'y a pas de frontière ni pour la météo ni pour la pollution, on est tous interdépendants, on est tous dans le même bateau. Donc quand on abîme la planète, ça rejaillit sur tous les autres».*

2018 a été une année compliquée pour l'agriculture locale, entre inondations et sécheresse. 2019 a commencé avec des périodes de froid tardif, du gel et de la grêle qui mettent en péril certaines productions. Allez-vous parler de l'adaptation de l'agriculture à la météo et ses aléas ?

Louis Bodin : *«Oui complètement, c'est pour ça que j'insiste sur la notion de variabilité du climat. Cette idée qu'avant le temps était plus régulier, c'est totalement faux. Le climat a toujours été anarchique, chaotique. Ça veut dire que l'agriculteur a toujours dû et devra s'adapter. Sauf qu'aujourd'hui, on a une société qui voudrait que tout soit comme elle veut. Mais ça, ce n'est pas possible. Il y a toujours eu cette inconstance de la météo, surtout dans un pays comme la France, et malheureusement il y a parfois des impacts importants. Donc ça veut dire qu'il faut revenir à des plans financiers sur des exploitations qui soient beaucoup plus raisonnables par rapport à cette variabilité du climat. Il faut accepter qu'il y ait une année où les récoltes seront ravagées, puis une année très bonne, où il faudra engranger pour les mauvaises années. Cette idée «c'est la faute au réchauffement climatique, il y avait jamais eu ça avant» c'est faux, totalement. Aujourd'hui on a aussi des moyens pour s'adapter, pour mieux gérer l'eau par exemple, on en a assez pour créer des retenues, pour qu'il n'y ait jamais besoin de passer par des moments de tension autour des besoins en eau».*

Les stations météo connectées se développent sur les exploitations agricoles. En tant que spécialiste, quel est votre avis sur leur fiabilité et sur l'utilisation que l'on peut en faire ?

Louis Bodin : *«Au niveau très localisé, c'est utile pour faire un bilan hydrique, voir le taux d'humidité et les températures. Il y a un deuxième niveau, c'est l'utilité pour la prévision et météo France. Ces stations météo ne sont pas labellisées par Météo France, ce qui veut dire que Météo France ne peut pas les rentrer dans son réseau de mesures qui pourraient aider à faire une prévision un peu plus juste. Plus on a de capteurs et d'informations, plus la prévision peut être bonne. Le problème, c'est que les données doivent être comparables aux autres, donc mesurées et validées dans les mêmes conditions. Demain, il faut voir s'il n'y a pas moyen de labelliser ou d'étalonner ces températures pour qu'elles puissent être comparables et insérées dans le réseau».*

Vous resterez pour le cocktail après la conférence ?

«Oui bien sûr, c'est important, si je fais ces conférences c'est pour qu'il y ait un échange. Je me nourris des échanges : il y aura une partie de questions-réponses avec la salle après la présentation. On pourra aussi discuter de façon un peu plus privée et aller un peu plus loin après la conférence».

PROPOS RECUEILLIS PAR ORIANNE MOUTON

Arboriculture

Gelées et grêle: les vergers en danger

La récolte de fruit de 2019 s'annonce bien amoindrie suite à la vague de froid et aux épisodes de gel tardif et de grêle, touchant les arbres en pleine floraison.


Le gel et la grêle, assortis de températures très basses, ont fortement impacté les vergers icaunais.w

Les vergers icaunais subissent pleinement les conséquences des intempéries de ce printemps. Pendant les nuits des 13 et 14 avril, les températures sont descendues jusqu'à -6 °C sur les plateaux de la Fringale, autour de Jussy. Chez Alain Duruz, arboriculteur et céréalier du village, les pertes ont été massives : *«Toutes les variétés à fleurs précoces ont été ratiboisées à quasi 100 %, en cerises et prunes principalement, mais aussi en pêches et nectarines. Le gel avait pris toutes les faces Sud-Ouest. À ce moment-là il restait environ 50 % de la récolte».* Après ce premier épisode inquiétant est venue une deuxième vague de froid, et notamment de gel. *«L'impact a été encore amplifié, d'autant plus que la circulation de sève s'est arrêtée à cause du froid… Les arbres ne savaient plus où ils en étaient ! Donc une partie des fruits épargnés par le gel sont tombés à cause de l'arrêt de sève».*

Gel, grêle, galère

Pour couronner le tout, un épisode de grêle s'est invité le 8 mai sur certaines zones. Chez Alain Duruz, *«Certains vergers ont grêlé à quasi 100 % de ce qui restait. À d'autres endroits, ça se limite à 70, 50, 30 %. C'est hétérogène selon les zones. Une partie des fruits que le gel nous a laissée sont marqués par la grêle, et on voit déjà un peu de brunissement à l'intérieur…»* Il reste un peu de production à l'arboriculteur, mais la question se pose quant au développement des fruits marqués.

Le bilan est donc lourd pour les arboriculteurs : si 2018 était une bonne année de production pour eux, 2016 avait été marquée par le gel et 2017 par la grêle. Face à ces difficultés à répétition, les arboriculteurs découragés doutent de l'intérêt de poursuivre la production. *«Chez moi, il y aura une diminution progressive des vergers c'est sûr. Je vais arracher des arbres, planter des vignes sur les zones en appellation et mettre en culture les parcelles où ce sera possible. Sous 5 ans, il y aura moitié moins de vergers dans le coin que ce qu'il y a maintenant. Des arboriculteurs purs, il n'en reste presque plus dans mon secteur, et bientôt, il ne restera que de l'arbo faite par des amateurs, des doubles actifs qui vendent au black et qui travaillent je ne sais pas comment».*

Pour l'arboriculteur, le manque de structuration de la filière se fait sentir aujourd'hui. *«On a loupé le bateau il y a 20 ans c'est dommage. On aurait pu s'organiser, se structurer, on aurait eu une force de frappe plus importante… Mais ça ne s'est pas fait, et voilà où on en est».*

ORIANNE MOUTON

Énergies renouvelables

Le photovoltaïque sur bâtiment, c'est maintenant !

Les panneaux photovoltaïques sur bâtiment sont encore un investissement très rentable. Vincent Gallois s'occupe de la pré-étude de ces projets à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : il explique.



Les panneaux photovoltaïques représentent un investissement intéressant. Réussir

« Les années d'or, où l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques était rémunérée à 60 centimes/kWh, sont finies depuis bien 10 ans. Certains qui n'ont pas saisi l'opportunité à ce moment-là s'en mordent les doigts… Mais il ne faut pas regarder que le prix d'achat ! À cette époque, pour faire 100 kW, il fallait un investissement en équipement très important, de l'ordre de 500 000 € pour couvrir 600 m² de toiture. Aujourd'hui, l'électricité est rachetée 11 centimes/kWh mais l'investissement pour 100 kW ne représente plus que 60 000 €, ça rapporte quand même, puisque c'est amorti en 10 à 12 ans et que ça peut produire 30 voire 40 ans ! Et puis on n'a rien à faire à part relever le compteur, changer l'onduleur au bout de 10 ans et nettoyer de temps en temps. C'est de l'argent gagné à rien faire » explique Vincent Gallois.

Le gouvernement, qui souhaite développer les énergies renouvelables, subventionne la production d'énergie issue du photovoltaïque au travers d'un prix fixe et surévalué de 30% par rapport à l'électricité *« classique »*. Les contrats de 20 ans assurent une rémunération fixe sur le long terme.

Installer des panneaux sur ses bâtiments

Pour installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments, l'idéal est une exposition plein sud, à 20 ou 30° est ou ouest pour avoir une production optimale. Tout type de bâtiment peut être équipé, tant que la charpente peut supporter 25 à 30 kg au m², à condition aussi que l'assureur soit d'accord. Les bâtiments de volailles et porcs sont cependant écartés car les dégagements d'ammoniac abîment les panneaux. Mais pas de panique si aucun critère ne correspond, des sociétés proposent de construire un bâtiment équipé de panneaux, adapté à sa production, et de le louer aux agriculteurs sous la forme d'un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans. Le bâtiment devient alors propriété du locataire au terme du bail.

Attention tout de même au coût de l'investissement initial qui varie selon les conditions de raccordement : mieux vaut être proche d'une ligne électrique. *« Mais il y a une réfaction de 40% possible. Cela veut dire que 40% du coût du raccordement peut être payé par l'utilisateur »* précise Vincent Gallois.

L'investissement dans les panneaux photovoltaïques représente un investissement à long terme, qui rapport de l'argent dès 10 ans de production. La perte de 0,40 % par an du potentiel de production des panneaux reste anecdotique par rapport au gain et à sa durée.

Orianne Mouton

Pour en savoir plus, contactez Vincent Gallois au 03 86 94 26 34

Agriculture de conservation

Les vers de terre, stars de cinéma

Près de 300 personnes sont venues assister à la projection du film *« Bienvenue les vers de terre »*, suivie d'un débat, le tout sur le thème de l'agriculture de conservation.



Devant la salle comble, cinq agriculteurs en agriculture de conservation des sols ont répondu aux questions du public.

Agriculteurs intrigués et grand public curieux sont venus en nombre, le 16 mai dernier, à la soirée ciné-débat au CGR d'Auxerre. La projection du film *« Bienvenue les vers de terre »* du réalisateur François Stuck et le débat en suivant, était organisée par trois associations d'agriculteurs engagés pour *« remettre le sol au centre de leur système »* au travers de l'agriculture de conservation : l'association de promotion de l'agriculture durable (Apad), l'association pour la qualité de l'eau potable - plaine du Saulce et l'association biodiversité, agriculture, sol, environnement (Base). Le film a mis en avant les pratiques de l'agriculture de conservation des sols : couverture permanente, travail du sol minimal et diversité de la rotation des cultures.

Un moment d'échanges

Suite à la projection, la salle a pu échanger avec le réalisateur François Stuck et cinq agriculteurs du département. Un débat riche concernant les différents modes de production, les modalités et choix de productions et les attentes liées à ce système. Agriculteurs comme grand public ont pu poser leurs questions pour en savoir plus sur ce type de système. La durée du temps de question a montré tout l'intérêt de ce type d'événements.

Orianne Mouton

Agenda

02/06 Marche gourmande à Magny

Au travers d'une marche gourmande au départ de Marrault (commune de Magny), une marche de 12,5 km, guidée et commentée par les agriculteurs qui font découvrir leurs trois exploitations au fil de la balade. Des pauses gourmandes élaborées à partir de produits fermiers locaux et de saison agrémenteront le trajet. Inscription obligatoire au 03 86 49 48 10, tarif adulte 20€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

07/06 Visite d'essais et d'exploitation bio

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une journée de visite sur le thème de l'agriculture biologique :
9h30 rdv sur la parcelle route de Ouanne- Chastenay - visite de parcelles de l'essai variétés blé tendre d'hiver.
Visite de l'exploitation de Stephane Puissant à Ouanne. Echanges sur les pratiques céréalières bio, la conduite des cultures, la fertilisation et les assolements et visite de parcelles.
14h30 : visite des essais Triticale (parcelle vers l'élevage porcin plein-air entre Etait la Sauvin et Druyes les Belles Fontaines)
Renseignements : 06 30 62 99 69

09/06 Portes ouvertes à la ferme de l'abbaye de la Pierre qui Vire

La ferme de l'Abbaye de la Pierre qui Vire ouvre ses portes de 10h à 19h à Saint-Léger Vauban. Visite de la ferme de vaches et chèvres laitières en agriculture biologique, traite, marché de producteurs bio sont au programme. Un repas à la ferme est également possible sur réservation : 03 86 33 03 73 ou portesouvertes.pierrequivire@gmail.com

10/06 Marché à la ferme des Bodeaux

La ferme des Bodeaux à Septfond organise son marché à la ferme le lundi 10 juin de 10h à 18h. Producteurs et artisans seront présents tout au long de la journée, et une tombola sera proposée. Restauration sur place possible.

15/06 Innov'action : premiers résultats du projet Terr'eaux

Cultures associées, semoirs de semis direct, indicateurs de fertilité...les premiers résultats du projet Terr'eaux seront présentés le samedi 15 juin 2019, de 14h à 16h à Bligny-en-Othe (Yonne) avec les agriculteurs de la SEP de bord et du GIEE Silex



Assemblée générale de la MSA Bourgogne

Proximité, efficacité, prévention… la MSA Bourgogne réaffirme sa vocation

La MSA de Bourgogne s'est réunie en assemblée générale le 25 mai dernier. L'occasion, avant le renouvellement des élus en 2020, de dresser un bilan de la mandature et de tracer les perspectives à venir.



De gauche à droite : Jean-Paul Baudin, vice-président de la MSA Bourgogne ; Armelle Rutkowski, directrice générale ; Philippe Gransagnes, agriculteur à Quetigny ; Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne.

C'est en 2020 que l'actuelle MSA Bourgogne verra le renouvellement de ses élus. En 2019 il s'agit donc de dresser un premier un bilan des actions entreprises par cette mandature et des événements qui l'ont émaillée, lors d'une assemblée générale placée sous le signe de la santé et de la sécurité au travail. La fusion et la création de la MSA Bourgogne auront profondément marqué cette mandature. Les contraintes réglementaires et organisationnelles étant ce qu'elles sont, il aura fallu et il faudra encore certainement apprendre, comme le regrette son président Dominique Bossong, *« à faire plus avec moins »*. Pas facile lorsque l'on fait de la proximité avec ses ressortissants son cheval de bataille. Mais c'est *«un équilibre subtil»* que la directrice de la MSA Bourgogne, Armelle Rutkowski et les délégués élus ont appris à gérer en respectant les nécessités budgétaires et les contraintes de l'organisation, sans sacrifier pour autant la relation avec les élus et les ressortissants. C'est ce qui constitue le cœur et la colonne dorsale d'une organisation qui doit maintenant mener aussi une nouvelle *«mutualisation de proximité»*, en partage avec l'organisation sœur de Franche-Comté.

Pas question de limiter les points d'accueil et d'entamer la qualité de la relation client, même si les ministères de tutelle contraignent une fois encore à réduire la voilure.

Trouver les vraies réponses aux vrais problèmes

La mutualisation de proximité, la mobilité fonctionnelle (et non géographique) permettent de rationaliser les services sans sacrifier le nombre des points d'accueil. Mieux, une réflexion d'ensemble sur les territoires ouvre de nouvelles perspectives de développement des services de la MSA Bourgogne en matière sociale, en s'orientant vers la création de Maisons de Services Au Public (MSAP). La première de ces MSAP doit être inaugurée en 2019 à Charolles. *«C'est une vraie réponse à une vraie problématique territoriale»* souligne Dominique Bossong qui va permettre d'apporter un premier niveau de réponse à tous, y compris aux assurés qui ne relèvent pas de la MSA. À partir de 2020, chaque département devrait pouvoir accueillir sa propre MSAP, avec l'ambition de 1 000 unités en 2025.

Ces projets montrent combien l'action de la MSA est loin de se limiter à celle de *«percepteur»* confirme son président, qui valorise l'action plus globale d'un *«organisme de protection sociale du dernier kilomètre»*, essentiel pour les populations agricoles et rurales. Beaucoup d'actions de la MSA dépassent d'ailleurs largement ce seul cadre de la protection sociale, comme le confirme le bilan de cette mandature pendant laquelle les agriculteurs et le monde agricole dans son ensemble n'ont pas été ménagés, notamment par les aléas climatiques. De 2015 à 2019, les agriculteurs ont souvent été en prise avec de grandes difficultés qui ont nécessité des accompagnements et la création d'actions spécifiques.

C'est dans ces moments-là que le réseau de délégués élus donne sa pleine mesure en assurant le lien avec le terrain, au plus près des assurés. Le maintien du lien social s'exprime dans l'accompagnement des personnes en difficulté, en partenariat avec d'autres organisations agricoles sur certains dossiers. Mais il s'illustre aussi dans les réponses apportées dans des situations délicates, comme dans le film réalisé par la MSA Bourgogne et largement diffusé au plan national : *«Osez la MSA à vos côtés»*.

Pour que travailler ne nuise plus à la santé

Le thème retenu pour cette assemblée générale rejoint celui du plan Santé et Sécurité au Travail défini pour 2016-2020. Les enjeux de la sécurité au travail dans le monde agricole sont multiples, *« travailler peut encore nuire à la santé »* si l'on considère la hausse des maladies professionnelles, le coût des accidents du travail et nombre d'accidents mortels qui pourraient être évités. La mission SST de la MSA concerne donc la préservation de la santé des professionnels de l'agriculture, dans toutes ses composantes (physique, mental, social).

Le plan répond tout autant à une volonté de prévention primaire des risques, qu'à la nécessité d'envisager aussi le travail dans sa dimension sociale, en s'attachant aussi à préserver la qualité de vie au travail. De meilleures conditions de travail ont ainsi un impact positif sur la performance globale du salarié, de l'exploitant comme de l'entreprise. Parfaite illustration de ce thème, l'exploitation de Philippe Gransagne à Quetigny, partenaire de la MSA de Bourgogne sur des dossiers SST depuis de nombreuses années, au travers notamment du financement de certains aménagements utilisés dans le cadre de diverses actions pédagogiques avec un CFA ou une MFR. Les stagiaires comme les élèves accueillis sur cette exploitation peuvent ainsi se familiariser avec certains équipements (caméra de recul, lève-roue, pont élévateur, escalier de rayonnage). Ils sont ainsi formés en sécurité, tout en prenant connaissance des aménagements possibles en tant que futurs professionnels.

AMK



Repères La MSA en chiffres

Les actifs
- Non-salariés agricoles : 19 338 (en baisse)
- Les salariés agricoles : 91 225 (en baisse) dont 35 871 salariés permanents

Les retraités
- Retraites salariés : 83 215
- Retraites exploitants : 51 613

Cotisations émises en millions d'euros
- Non salariés : 177
- Salariés : 275

Budget de fonctionnement : 43,1 millions d'euros

Action sanitaire et sociale
- Total des dépenses ASS en 2018 (hors aides conjoncturelles) : 8 431 254 €
- Financement d'actions collectives ou de structures : 2 339 145 €
- Aides liées aux crises agricoles : 2 861 570 €
- Aides financières aux adhérents : 3 230 539 €

Groupama Grand Est

Mutualisme : retour vers le futur pour la caisse centrale

L'année 2018 aura été marquée par deux éléments majeurs : le retour de la croissance, avec un chiffre d'affaires en hausse de 4% et la remutualisation de la Caisse centrale. Cette dernière évolution marquant la volonté du groupe de réaffirmer sa forte identité mutualiste et de confirmer ses fondamentaux.

Si Groupama se félicite d'un important retour de croissance pour l'exercice 2018, le fait marquant reste bien aussi la remutualisation de l'organe central du groupe, ce qui « redonne à notre maison sa cohérence originelle » comme l'indique Jean-yves Dagès, président du conseil d'administration de Groupama assurances mutuelles.

Groupama Grand Est participe donc à la croissance globale et réaffirme avec force ses fondamentaux. Les 9000 sociétaires qui viennent de rejoindre la structure confortent ce choix de développement. En dépit des aléas climatiques du second semestre, «*les résultats tiennent la route*» confirme le président de Groupama Grand Est, François Schmitt, lors d'un point presse en marge de l'assemblée générale. Là encore la force d'un organisme mutualiste et sa réactivé s'appuient sur la mobilisation des élus des territoires, autant « de forces supplétives » essentielles et agissantes.

Un acteur économique majeur sur les territoires

Acteur économique majeur dans tous les départements du Grand Est où la structure est implantée, Groupama entend participer activement à la dynamique économique locale en embauchant 100% local. Pour ses dirigeants, «*c'est une vraie fierté et une vraie satisfaction*». Corollaire à cette ambition de proximité territoriale, «*la présence physique* » est considérée comme un atout essentiel dans la relation client et plébiscitée par ces mêmes clients, comme le confirment les enquêtes de satisfaction où l'excellence de la qualité de service ressort nettement. À tous les niveaux de services, Groupama Grand Est entend bien «*rester l'assureur préféré des sociétaires*» de cette grande région.

La présence physique est une chose, mais le monde avance et les technologies aussi. Il s'agit donc pour les dirigeants de cette organisation de les utiliser «*au mieux, pour mieux faire, mais en restant avant tout au service de l'humain, c'est-à-dire des sociétaires et des collaborateurs*» selon la formule du président François Schmitt.

Le marché agricole, rappelle le directeur général Didier Guillaume, constitue 24% du portefeuille global. Groupama, «*assureur historique du monde agricole*», entend bien rester «*leader sur le secteur agricole*», avec là aussi la volonté d'apporter «*des services différenciés* ».



Le directeur général Didier Guillaume et le président François Schmitt ont présenté avec le sourire les résultats de 2018 du groupe et de Groupama Grand Est.

Les aléas majeurs pour les acteurs agricoles n'ont pas manqué cette année, avec le gel sur les vignes, les événement climatiques divers sur les grandes cultures... Pourtant, en dépit des risques de plus en plus fréquents et avérés, seulement 33% des surfaces sont assurées, en viticulture comme en grandes cultures. C'est un niveau bien trop faible pour l'équilibre économique du dispositif assurantiel, mais esprit et conviction mutualistes obligent, Groupama est prêt à attendre le temps qu'il faut pour que l'équilibre soit atteint (soit les 2/3 des surfaces assurées), «*on accepte de perdre en attendant que la situation se trouve enfin à l'équilibre*».

AMK

Les chiffres clés 2018 pour les 12 départements

Chiffre d'affaires IARD : 584,5 M (+2%) – Chiffre d'affaires Vie : 107,3 M€ - Collaborateurs 1490 CDI – Agences commerciales : 175 – Sociétaires et clients : 363 901 IARD/99 819 Vie – Administrateurs élus : 3 332 – Caisses locales : 263.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



POUR M'AIDER À RÉNOVER MON LOGEMENT.
Jusqu'à 5 000 euros d'aides, c'est le montant que la Région propose pour la rénovation d'un logement si elle est effectuée aux normes BBC *(bâtiment basse consommation)*.

POUR M'AIDER À FAIRE DU SPORT AU LYCÉE.
Nos lycéens inscrits à la fois dans une association sportive de leur établissement et dans un club de la Région peuvent se faire rembourser jusqu'à 20 euros.

POUR M'AIDER À FAIRE MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER.
Votre Région propose plusieurs dispositifs pour encourager les jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger. Que ce soit pour un stage ou pour une poursuite d'études.

MA RÉGION EST LÀ ! | RETROUVEZ RENSEIGNEMENTS, MODALITÉS ET TOUT CE QUE LA RÉGION FAIT POUR VOUS SUR BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Solidarités agricole et internationale

Afdi Bourgogne-Franche-Comté a réuni ses membres au Legta Granvelle de Dannemarie-sur-Crète, mardi 21 mai lors de son assemblée générale.

« *C'est tout naturel pour nous que de vous accueillir dans notre Legta* », lance le proviseur du lycée agricole de Dannemarie-sur-Crète. *«Vos engagements sont de superbes idées et je salue le travail que vous faites»*, loue Serge Abadie.

Le choix de réunir les sections d'Afdi Bourgogne-Franche-Comté ne tient pas du hasard. La formation est essentielle pour son futur professionnel ; l'ouverture qu'apporte l'enseignement qui intègre une vision internationale permet aussi aux jeunes filles et aux jeunes gens de voir qu'ils ne sont pas seuls à se préoccuper de l'agriculture. Ajoutons aussi de nouvelles notions de plus en plus présentes dans l'air du temps : l'agroécologie qui marie agriculture et forêt. *«C'est le support de toute vie terrestre»*, revendique Marc Gauthier, président. Pour animer ce va-et-vient entre le Nord et le Sud - et vice-versa - il faut trouver des financements. *«A chacun d'entre nous de trouver des portes d'entrées»*. Sont dans une sorte de viseur les productions laitières et plus particulièrement les AOP régionales, en corrélation avec la mobilisation des céréaliers, avec des GDS...

Cela passe par une plus forte mobilisation sur le territoire pour développer les activités génératrices de revenus : tenue de stand pour la vente des produits, l'augmentation du nombre de cotisations, de nouvelles activités comme Solifer... ou encore développer le mécénat auprès de petites et moyennes entreprises et valoriser cet avantage fiscal (66% de défiscalisation) sans oublier une approche locale, au niveau d'une seule entité. Il est plus facile que de s'adresser à des structures régionales ou filières où il y a beaucoup d'acteurs à convaincre, d'où la nécessité que chaque département identifie différentes pistes. Les objectifs sont de s'engager en faveur des agricultures familiales, de sensibiliser le monde agricole et rural français au développement international et de soutenir les initiatives des organisations paysannes partenaires. Au Nord, il convient de lutter contrer les préjugés et mobiliser la profession agricole et les jeunes qui souhaitent s'installer ; au Sud, il est question d'accompagner les organisations paysannes vers leur autonomie en les appuyant sur leur gouvernance interne, en les soutenant avec la mise en place de services techniques et économiques, tout en les appuyant sur leur réflexion stratégique et le renforcement de leur poids politique.

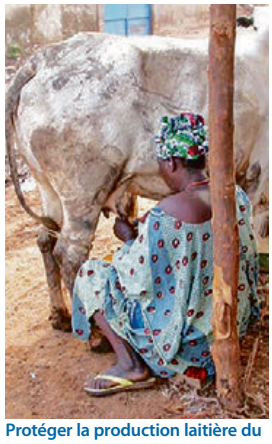
Sont directement concernés le Cameroun avec la Conaprocam confédération nationale des producteurs de cacao) qui organise 5 000 producteurs en quinze coopérative. La structure vise à augmenter leur revenu, à améliorer la qualité de la production, à veiller à sa production... Madagascar est une autre destination où quatre partenariats sont actifs autour de l'organisation des filières, notamment au niveau des semences et du lait, ou encore sur l'installation et l'intégration des jeunes. Ajoutons le Sénégal et la région de Kolda qui appuie l'interprofession laitière. DG



Afdi, tous engagés dans la coopération internationale.

En quelques mots

Afdi Bourgogne-Franche-Comté - une des onze Afdi régionales en France - regroupe sept organisations paysannes partenaires dans trois pays : Cameroun, Madagascar et Sénégal. Des organisations professionnelles bourguignonnes et franc-comtoises sont impliquées et mobilisent 166 adhérents et bénévoles. La structure dispose d'un budget de 350 000 €. Vinciane Marin et Océane Frey animent toutes ces équipes et œuvrent pour organiser les missions d'échanges.



Protéger la production laitière du Sénégal, une nécessité.

Leeb AX
HORSCH
horsch.com
HAUT de GAMME pour TOUS
SIMPLE - SÛR - PRÉCIS

• Pilotage actif de la rampe BoomControl
• Cuve 3 800 l
• Circulation Eco : deux vannes pour tout piloter
• Largeur de rampe 18 à 30 m, 5 bras et 5 à 9 tronçons
Visible à la concession
Distributeur exclusif Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
dafp-agri.com
et son agent :
Ets Jerusalem Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

Réflexion autour du lait

Afdi Bourgogne-Franche-Comté a consacré une table-ronde autour de l'organisation laitière pour créer et partager de la valeur.

Au fil du lait, s'organiser pour créer et partager de la valeur - Du producteur au consommateur, quelle structuration de la filière laitière, au Nord comme au Sud, pour un meilleur partage de la valeur ajoutée et un meilleur revenu du producteur ? Voilà le vaste programme proposé dans la deuxième partie de l'assemblée générale tenue par Afdi Bourgogne-Franche-Comté au Legta Granvelle de Dannemarie-sur-Crète.

Les étudiants d'une classe de BTS Acse ont proposé une entrée en matière. Pour se mettre dans le bain, une présentation est proposée autour de la filière comté en s'appuyant sur la fruitière de Fontain. A tour de rôle, les intervenants développent quelques valeurs : confiance et transparence, solidarité et partage des valeurs, respect de l'environnement et produit de qualité lié à son territoire.

Dans un deuxième temps, Mathieu Cassez, agronome, revient sur le marché mondial du lait. Il est sous tension avec des prix de plus en plus volatils. En sachant que 9% du lait produit est échangé sur les marchés mondiaux, celui-ci est tributaire du prix de l'énergie, du niveau du stock, des barrières commerciales, de la spéculation…

Pour tenter de résister, l'association des producteurs de lait du bassin centre s'est engagé dans la marque *«C'est qui le patron»*. Ce lait au départ local se veut équitable et repose sur une enquête diligentée auprès des consommateurs. A leurs demandes, les vaches pâturent trois à six mois, sont nourries avec des fourrages locaux mais aussi complémentées avec des aliments sains et de qualité : le tout dans une démarche responsable. Ceci permet une rémunération juste et stable pour les producteurs.

Répartir la valeur

«Globalement l'agriculture européenne a bénéficié d'une certaine vision et donc d'une organisation», précise Michel Renevier. *«Mais le problème vient quand on veut libéraliser et enlever toutes ces règles»*, poursuit le représentant de la Chambre. Et pour le Sud ? Il faut rappeler que le prix se construit. Mais il doit aussi s'appuyer sur un mode d'organisation. *«Et là, il faut que les organisations paysannes se renforcent»*. Cela simplement pour que les politiques publiques considèrent leurs agricultures et mettent en place des programmes qui les concernent.

La question est de savoir si le consommateur est prêt à payer le juste prix. Bernard Perrin, administrateur pour Afdi Bourgogne-Franche-Comté, trace un parallèle audacieux en comparant la production laitière de Kolda et celle vinicole française. *«Là-bas, le litre de lait équivaut au prix d'une bonne bouteille de champagne en France»*. L'augmentation du prix de lait ne semble pas être une solution. Il vaudrait mieux protéger les frontières pour éviter que diverses importations ne déstabilisent leurs marchés locaux.

Il ne reste plus qu'à inciter les producteurs du sud à s'organiser pour faire en sorte que la valeur ajoutée de chaque production soit mieux répartie entre tous les acteurs. C'est le sens des missions Sud-Nord ; quand elles peuvent se développer lorsque des freins administratifs ne les empêchent.

Au terme d'une après-midi dense, il faut tenter d'en tirer une conclusion. *«A nous de réfléchir à la manière de consolider toutes ces filières laitières»*, estime Marc Gauthier. *«Mais il faut aussi porter les valeurs que portent nos partenaires ; ce qui n'est pas une évidence en soi»*, poursuit le président de Bourgogne-Franche-Comté. *«Il faut donc poursuivre ces constructions professionnelles qui leur permettront par la suite de batailler avec leurs Etats»*. Cela pour permettre de mettre en place de réelles politiques agricoles.



Alimentation des seniors

Le vade mecum du bien vieillir

Si l'espérance de vie a beaucoup augmenté, il n'est pas toujours évident d'avancer dans le grand âge en bonne santé. Les chercheurs de l'Inra se sont donc invités à la table des seniors pour voir comme l'alimentation peut aider à améliorer le capital santé. Il ne s'agit pas seulement de couvrir les besoins nutritionnels mais aussi de prévenir les troubles cognitifs et physiologique et d'augmenter sa résistance... tout en se faisant plaisir. A table !

Aujourd'hui, un cinquième de la population a plus de 60 ans. La question n'est donc plus de savoir si nous allons vivre longtemps mais plutôt de savoir si nous allons vieillir en bonne santé. Comment prévenir l'apparition des troubles liés à l'âge qui peuvent faire basculer la personne âgée dans la dépendance ? La santé se construit tout au long de sa vie mais les enjeux entre nutrition, santé et bien-être, deviennent encore plus importants à mesure que l'on vieillit. Pour préserver notre capital santé l'Inra a identifié de nombreuses pistes qu'il est important de ne pas négliger.

Des polyphénols au secours de notre squelette

L'ostéoporose, considérée comme un problème de santé majeur, touche 3 millions de femmes en France. Cette affection liée au vieillissement se traduit par une fragilisation du squelette et provoque de nombreuses fractures. Les chercheurs de l'Inra ont été conduits à s'intéresser au potentiel des polyphénols, molécules contenues dans les fruits et les légumes. Olive et fruits rouges participent ainsi au maintien de la santé du tissu osseux. Un produit naturel à partir des composants de l'olive, a même été mis au point et reconnu cliniquement efficace pour lutter contre l'ostéoporose en maintenant la densité minérale des os.
L'objectif à terme pour les chercheurs consiste à développer de nouveaux outils mis à disposition des professionnels de santé, mais aussi à dégager de nouvelles pistes d'innovation ciblant les micro-nutriments pour la santé osseuse.

Vitamine A et oméga 3 pour la bonne santé du cerveau

Bien vieillir dans ces os c'est bien, mais encore faut-il préserver aussi son cerveau de tout déclin cognitif. L'Inra a ainsi mis en évidence l'importance de l'apport nutritionnel en vitamine A et en oméga 3, dans le maintien des fonctions cognitives des sujets âgés. Le vieillissement du cerveau à mesure que l'on avance en âge est inéluctable, mais l'alimentation fait partie des nouvelles pistes de recherche pour assurer *«le bien vieillir»* du cerveau. L'enjeu c'est donc de définir une politique nutritionnelle de santé publique permettant de retarder la dépendance des personnes âgées. La vitamine A a une fonction pivot dans le développement du système nerveux central et dans le bon fonctionnement d'un cerveau adulte. Mais au cours du vieillissement on observe une forte perturbation du métabolisme de la vitamine A, ce qui affecte le maintien du processus neurobiologique. Les études montrent que le besoin en vitamine A augmente chez le sujet âgé et deviendrait encore plus important au cours du vieillissement.
Les omega 3 sont des acides gras indispensables pour notre organisme, pourtant incapable de le synthétiser. Cet apport essentiel se trouve dans les poissons gras, l'huile de noix et l'huile de colza. Ces oméga 3 connus pour leur rôle bénéfique sur le système cardio-vasculaire protègent également du déclin cognitif de lié à l'âge et de pathologies du type maladie d'Alzheimer. Or notre alimentation moderne inclue de nombreux aliments riches en oméga 6 (les viandes et la plupart des huiles végétales). Dans les pays industrialisés, la part d'Omega 6 est même nettement supérieure à celle des Omega 3 (20 pour 1). Idéalement Oméga 3 et Oméga 6 doivent être présents à part égale ce qui suppose d'accélérer les recherches en faveur d'une meilleure définition des apports conseillés pour ces nutriments pour les seniors si l'on veut maintenir un état cognitif satisfaisant.

Plus de plaisir à table pour éviter la dénutrition

Une vaste enquête a montré la nécessité de varier les menus et les aliments pour améliorer le plaisir à table. C'est important car la dénutrition touche environ 15 à 40% des personnes âgées vivant en institution et 50 à 70% de celles hospitalisées. Il s'agit donc de ne pas laisser les capacités sensorielles s'étioler et de continuer à flatter les papilles gustatives. Des leviers existent pour améliorer l'appétence et le plaisir associés au repas. Le contenu de l'assiette mais sa présentation aussi sont importants et l'on observe une augmentation des quantités consommées quand le repas est appétent et sa composition soignée. Deux légumes au lieu d'un seul amène à consommer plus facilement sa viande... Le programme Aupalesens démontre ainsi qu'une bonne alimentation ne consiste pas seulement à satisfaire les besoins nutritionnels, mais aussi à redonner du plaisir, plaisir gustatif et plaisir social, tant il est vrai que bien souvent, *«manger c'est le seul plaisir qui reste»*...

Source : Dossier Inra «Les chercheurs se mettent à la table des seniors».

Fiscalité

Les aides pour les personnes âgées

A l'horizon 2060, un Français sur trois sera âgé de plus de 60 ans. Ce constat oblige l'Etat français à mettre en place des aides au profit des personnes dans un état de dépendance.

Exonération des cotisations sociales pour les aides à domicile

Sous réserve que les associations ou entreprises réalisant l'aide à domicile soient agréées par l'État, l'exonération s'applique à la fraction de la rémunération versée aux salariés qui réalisent des tâches au domicile des personnes ayant au moins 70 ans, aux personnes titulaires d'une majoration pour tierce personne servie au titre de l'assurance invalidité, d'un régime spécial de Sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Ces aides à domicile doivent être employées sous CDI ou sous CDD pour remplacer des salariés absents ou dont le contrat de travail est suspendu.
Sont concernées les cotisations et contributions dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2019.

Crédit d'impôt pour les emplois à domicile

Un crédit d'impôt est accordé aux actifs et aux retraités à hauteur de 50 % du montant versé.

Par exemple, Monsieur Pierre emploie un jardinier en 2018 pour un montant total versé de 1000 €. Il bénéficiera d'un crédit d'impôt de 500 €, qui s'imputera sur le montant de l'impôt dû ou qui sera remboursé au contribuable.

Les domaines d'activité concernés sont, notamment, le jardinage, le ménage, l'entretien de la maison, le repassage, le petit bricolage, les préparations et la livraison de repas à domicile, les aides administratives.

Seules sont déductibles les dépenses réellement payées par le contribuable. A ce titre, il est nécessaire de déduire les aides ou subventions perçues par certains organismes.
Cet avantage fiscal est plafonné. Le montant maximum à déclarer est de 12000 €, soit un montant de 6000 € de crédit d'impôt. Ce plafond peut augmenter selon la composition du foyer fiscal ou s'il s'agit de la première année où un emploi à domicile est déclaré.

D'autres plafonds sont applicables selon la nature des dépenses engagées (petits bricolages : 500 €, travaux de jardinage : 5000 €).
Le premier plafond est calculé automatiquement par l'administration fiscale.

Sous certaines conditions, les enfants prenant en charge ce type de dépenses au profit des ascendants bénéficient également de ce crédit d'impôt.

Réduction d'impôt pour les frais d'Ehpad

La réduction d'impôt est égale à 25 % des sommes engagées au titre de l'année pour les frais de dépendance et d'hébergement, dans la limite de 10.000 € par personne, soit 2.500 € maximum.

Sont concernées les prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, qui ne sont pas liées aux soins. Sont donc exclues les dépenses portant uniquement sur l'hébergement.

En cas de perception, d'une allocation personnalisée d'autonomie ou d'une aide sociale prenant en charge une partie de ces frais, le montant des sommes engagées doit être diminué d'autant.

D'après Alison Vonck, AS BFC

Séniors

Attention à l'abus de médicaments

Une étude réalisée par Open Health pour 60 millions de consommateurs, France Assos Santé et Santéclair révèle que les personnes âgées consomment trop de médicaments.

Les personnes de plus de 65 ans sont les plus concernées par les cas de polypathologies, c'est-à-dire par le fait d'être atteints par plusieurs pathologies chroniques nécessitant souvent de cumuler différents traitements simultanément. C'est ce qu'on appelle la polymédication. Cette polymédication multiplie les risques d'effets indésirables et d'interactions dites iatrogènes (c'est-à-dire consécutives à la prise d'un traitement) qui peuvent avoir des conséquences graves sur la santé des patients. En plus au lieu de les soigner, les interactions entre les différents traitements peuvent faire apparaître de nouveaux problèmes de santé et même aggraver leur état de santé. L'étude révèle que, sur les 449 000 personnes de plus de 65 ans ayant fait l'objet de dispensation de médicaments dans les 2 670 pharmacies faisant partie de l'échantillon d'officines entre le 1er septembre et le 30 novembre 2016, 154 292 d'entre elles ont été identifiées comme correspondant aux critères de polymédication retenus : 57% de femmes (81 ans d'âge médian), 43% d'hommes (77 ans d'âge médian). Sur les 154 292 personnes polymédiquées identifiées, l'information quant aux médecins prescripteurs des ordonnances est disponible pour 37 529 d'entre elles. L'analyse des prescriptions faites à ces 37 529 patients montre que près de 50% d'entre eux ont des prescriptions d'au moins 3 médecins différents. Ils sont seulement 16 % à n'avoir de prescription que d'un seul médecin. En moyenne, pour ce sous-groupe, le nombre de médecins prescripteurs s'élève à 2,6.

Cela témoigne de la difficulté à ce qu'un médecin centralise l'information et puisse donc potentiellement apporter le regard médical critique sur l'ensemble de la médication : pour 84 % des patients le médecin traitant n'est pas l'unique prescripteur, ce qui induit un risque si chaque prescripteur ne s'assure pas que l'information sur sa prescription soit partagée avec ses confrères intervenant dans la prise en charge du patient.

Accidents liés à la prise de médicaments

Les 154 292 personnes polymédiquées identifiées ont consommé, sur le trimestre étudié, de 7 à 58 médicaments différents, ce qui représente en moyenne 14,4 médicaments différents par patient (prescrits et automédication), 13,6 médicaments différents par patient (si on ne prend pas en compte l'automédication, sachant que les dispensations d'automédication seule - sans aucun médicament prescrit - ne sont pas comptabilisées dans l'étude). Ainsi, les médicaments totalement déremboursés par l'Assurance-maladie (vignette 0%), au Service Médical Rendu (SMR) jugé insuffisant, représentent tout de même 5% des médicaments dispensés, 41% d'entre eux ayant été prescrits par un médecin à son patient déjà polymédiqué (59% des dispensations provenant donc de l'automédication). Les médicaments à SMR faible (vignette 15%) représentent 6% des dispensations, avec un taux de prescription moyen de 95%.

Quand on effectue une analyse des catégories de médicaments les plus souvent dispensées dans l'étude, sont sur-représentées des classes thérapeutiques dans lesquelles on retrouve des médicaments prescrits pour traiter des maladies chroniques. Problème: certains de ces médicaments essentiels sont souvent impliqués dans la survenue d'accidents graves. On pourra citer l'exemple de psychotropes, d'antihypertenseurs, d'antidiabétiques oraux ou encore d'antithrombotiques (prescrits notamment pour prévenir ou traiter la formation de caillots sanguins).

Les causes de ces accidents médicamenteux sont diverses. Ils peuvent être dus à des interactions entre principes actifs ou à un dosage qui n'est pas ou plus adapté au patient. Dans tous les cas, il faut savoir que la sensibilité des sujets âgés aux effets des médicaments est souvent accrue. Ce sont tous ces paramètres qui doivent être pris en compte pour juger du rapport bénéfices / risques de chaque médicament inscrit sur une ordonnance, a fortiori quand la liste est longue. Chutes, accidents hémorragiques, hospitalisations... les accidents liés à la prise de médicaments peuvent s'avérer extrêmement sévères. L'Assurance maladie estime qu'ils occasionnent 130 000 hospitalisations et 7 500 décès par an chez des personnes de 65 ans et plus (données citées dans le Rapport Charges et produits pour l'année 2018 de l'Assurance maladie). Si la polymédication chez les seniors est souvent nécessaire, le risque médicamenteux n'est pas une fatalité et peut être contrôlé.



P. Cronenberger

Selon l'Assurance maladie, les médicaments seraient responsables de 7 500 décès chez les seniors chaque année.

Valérie Godement

Santé

Même à la retraite, il faut tenir à jour ses vaccins

Même si ce n'est pas obligatoire, un certain nombre de vaccins doivent être suivis ou réalisés après 60 ans. Etat des lieux.

Il arrive un âge à partir duquel on ne se soucie plus vraiment de ses vaccins. Pourtant, être à jour dans ses rappels tout au long de sa vie reste important. Bine sûr plus l'âge avance, moins il y a de vaccins à suivre.

Pour les seniors, il en reste toutefois un à ne pas négliger : DTP (dyphtérie, tétanos et polyomélite). *«Ce sont des agents infectieux que l'on retrouve partout»* explique le Dr André, médecin du travail à la MSA. Il y a 50 ans on dénombrait encore 1000 cas de tétanos en France.
Aujourd'hui on en dénombre encore une dizaine, dont le tiers s'avère mortel. Dans ces cas ce sont les personnes de plus de 70 ans qui sont touchées. La plupart des vaccins courant, dont le DTP sont à renouveler tous les dix ans.

Grippe saisonnière

Manquer un rappel ne s'avère pas gravissime et un raté n'oblige pas à repartir de zéro. La règle qui prévaut actuellement est de rattraper la dose. Ainsi, si un rappel est effectué au bout de 13 ans, le suivant interviendra 7 ans plus tard. Il suffira ensuite de reprendre le rythme décennal. Ce qui compte c'est de maintenir le nombre minimal de doses administrées durant l'existence.

Si le DTP reste le vaccin prioritaire chez les seniors, d'autres peuvent également s'avérer nécessaires. En premier lieu le vaccin contre la grippe saisonnière est recommandé pour les plus de 65 ans, ainsi que pour toute personne prise en charge au titre d'une affection de longue durée. Maladie infectieuse banale, la grippe peut entraîner chez certaines personnes âgées des complications qui peuvent s'avérer dangereuses. Ce vaccin doit être fait tous les ans car le virus est différent chaque année.

Voyages

D'autres vaccinations peuvent aussi être nécessaires en fonction de certains voyages à l'étranger, comme la vaccination contre la fièvre jaune ou l'hépatite A, en fonction des destinations. Avant de partir il vaut mieux consulter son médecin traitant ou un service de vaccination contre les pathologies infectieuses à l'hôpital et ce, deux à trois mois avant le départ.

Un vaccin qu'est-ce que c'est ?

Un vaccin c'est l'injection dans l'organisme d'une partie du génome d'une bactérie ou d'un virus., sous une forme vivante ou inactivée. Cette injection va stimuler la fabrication d'anticorps. On estime que le maximum de la production d'anticorps se situe entre trois semaines et un mois après l'injection. Une seconde, voire une troisième injection peut être nécessaire lors d'une primo-vaccination. L'immunité devra à nouveau être stimulée au bout de dix ans car le stock d'anticorps reste suffisant pendant cette durée.



Ets Guilbault

Présentation des nouveautés Vicon



Le distributeur de Saint Pierre le Moutier a organisé le 21 mai dernier une démonstration des dernières évolutions de la gamme fenaison Vicon avec le soutien des inspecteurs commerciaux et démonstrateurs du constructeur. Quatre ensembles étaient présentés : fauche, fanage, andainage et pressage. Les agriculteurs invités par Frédéric Guilbault et Bertrand Boucomont ont pu voir évoluer les dernières innovations comme le combiné de fauche composée de la faucheuse frontale Extra 732 FT, présentée au dernier SIMA. Ce modèle de 3,20 m bénéficie du concept de suspension par parallélogramme Prolink, un système mécanique par ressort qui permet une oscillation de 21° et une amplitude verticale de 60 cm (de -20 à +40 cm) pour un suivi optimal du terrain et une protection du lamier. Les modèles Extra disponibles également en 3,50 m (Extra F 360) bénéficient d'un lamier conditionneur dont la tôle de conditionnement est réglable en entrée et sortie du fourrage. Ce système breveté permet de régler le niveau d'éclatement du fourrage en s'adaptant au volume et au type.

Une faneuse Fanex portée de 9 m et un andaineur Andex double rotor de 7,80 m complétaient la présentation. Mais la machine qui a suscité le plus de curiosité de la part des visiteurs est sans aucun doute la presse-enrubanneuse FastBale, le premier combiné non-stop au monde. Cette presse destinée aux Cuma et EDT aborde sa 3ème année de commercialisation après deux campagnes dont les quantités étaient limitées pour l'Europe. La Fast Bale comporte deux chambres accolées, permettant la mise en commun de rouleau. Le fourrage arrive dans la préchambre qui conçoit les 2/3 de la balle. Une fois la densité souhaitée atteinte, la préchambre est alors ouverte déplaçant la balle préformée dans la chambre principale, où son diamètre maximal atteindra 1,30m. Une fois la balle finie, le flux de fourrage est redirigé vers la préchambre, permettant de continuer le pressage sans s'arrêter.
Le filet est ainsi appliqué sur la balle terminée, la porte s'ouvre et la balle est transférée sur l'enrubanneuse, toujours sans aucune interruption. L'enrubanneuse, montée sur parallélogramme, s'abaisse pour recevoir la balle par gravité et se relève pour que les deux satellites commencent l'enrubannage de balle avant de la déposer au sol.

▶ Des professionnels à votre service

ETA de la GRAVELLE
VOUS PROPOSE SES SERVICES
POUR VOS MOISSONS DE CÉRÉALES ET COLZA
avec machines NH TX64 (5,20 m.) et TX66 (6,10 m.) équipée coupe à colza, tournesol, caisson autonivelant, option broyeur
21320 CHATELLENOT - 06 10 04 30 23 - guichot-joel@outlook.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Gestion des risques agricoles

Stockage de fourrage : les risques de surfermentation





A l'approche de l'été, la fermentation du foin provoque de nombreux incendies dans les exploitations agricoles. Le phénomène de combustion spontanée ou auto-inflammation est bien connu des exploitants. Il concerne les stockages de foin et de paille à l'extérieur comme à l'intérieur, dans les hangars ou les silos.
Jusqu'à 45°, la fermentation est considérée comme normale et sans danger. Le danger devient réel à partir de 55°. L'auto-échauffement de matières est dû à la fermentation du produit stocké. Avec l'humidité, des bactéries et moisissures se développent et vont augmenter progressivement la température de la matière stockée jusqu'à son point d'inflammation. De plus, il s'avère que les incendies par combustion spontanée sont difficiles à déceler.

Des règles de prévention pour éviter les incendies

- Respecter une distance de 20 mètres entre les stockages, éviter d'entreposer du fourrage mouillé ou humide et inspecter les produits stockés pour déceler tout signe d'échauffement : vapeur, fumée, odeur de brûlé, noircissures du fourrage…
- Limiter le stockage à 1 000 tonnes par bâtiment (ou prévoir soit un mur séparatif coupe-feu, soit un second bâtiment éloigné de 20 mètres).
- Stocker la paille dans des bâtiments clos et suffisamment aérés ou dans un hangar bardé de tous les côtés, dépourvu d'électricité. Faire contrôler régulièrement l'installation électrique.

A proximité des stockages :
- Proscrire le stationnement de véhicules à moteur et les travaux de soudage ou meulage,
- Prévoir la présence et l'entretien régulier d'extincteurs à eau pulvérisée avec antigel,
- Prévoir la présence d'une réserve d'eau pour les secours extérieurs (poteau d'incendie, mare, réserve d'eau de 120m^3).`

Cas particulier de l'échauffement du fourrage

Plusieurs facteurs expliquent l'intensité de la fermentation menant à une combustion spontanée, notamment la température extérieure au moment de la récolte mais aussi l'espèce de fourrage cultivée.

De bonnes pratiques à mettre en œuvre pour diminuer le risque d'incendie lié à la surfermentation du fourrage :
- Vérifier l'humidité des pailles et fourrages à presser avec un humidimètre (moins de 20% d'humidité pour les balles rondes et moins de 17% d'humidité pour les balles carrées).
- Favoriser le refroidissement naturel des balles ou ballots en champs ou sur une aire aménagée. Dans la pratique, laisser un délai d'une quinzaine de jours entre le remisage et le pressage.
Le meilleur moyen d'éviter l'incendie reste une surveillance accrue durant les mois d'été. En complément, il est conseillé d'utiliser des sondes à fourrage connectées, comme la solution Quanturi proposée par Groupama, qui permet l'envoi de sms à l'exploitant agricole en cas de température anormalement élevée des fourrages.
Des techniciens de Prévention Groupama se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de prévention et de bonnes pratiques.

GROUPAMA GRAND EST

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 21/05/2019	Bourg-en-Bresse 21/05/19	St-Christophe-en B. 15/05/2019	National 15/05 au 121/05/19
Vaches viande (V)	U	3,90 € →	-	3,98 € ↗	3,88 € ↗
	R	3,40 € →	3,55 € →	3,77 € ↗	3,56 € ↗
	O		3,10 € →	-	3,30 € →
Vaches mixte (M)	R	3,20 € →		-	3,20 € →
	O	3,00 € →	3,15 € →	-	3,14 € ↗
Vaches lait (L)	O	2,75 € →	-	-	2,81 € ↗
	P	2,60 € →	2,70 € →	-	2,59 € ↗
Génisses VML	U	-	4,30 € →	4,50 € →	4,16 € ↗
	R	3,35 € →	3,60 € →	4,00 € ↗	3,63 € ↗
	O	3,20 € →	3,10 € →		3,20 € ↗
Taureaux VML	URO	2,60 € →	2,65 € →	3,12 € →	2,86 € →

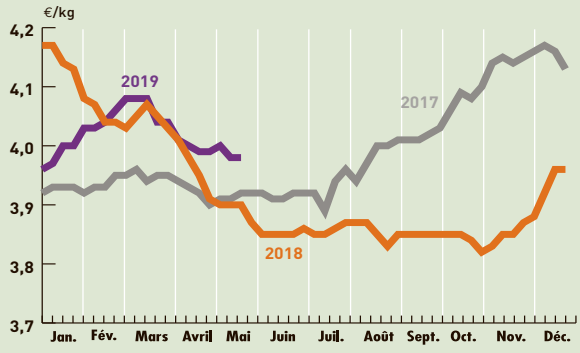
VML : type viande, mixte, lait

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 13/05/19 au 19/05/19*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,98 €	3,76 €	-			
Races mixte		-	3,54 €	3,52 €	3,51 €	3,46 €	
Races lait					-	3,30 €	3,26 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,91 €	3,83 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,98 €	3,88 €	3,83 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,94 €				
Races mixte				3,37 €	3,32 €		
Races lait				-	2,91 €	2,89 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,52 €	4,29 €	4,04 €	3,92 €			

Tendance : Activité JB en baisse. Approvisionnement limité en vaches.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 13/05/19 au 19/05/2019*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,00 €	3,99 €	-	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,87 €	4,57 €	4,16 €	3,98 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,01 €	3,84 €				
Races mixte					3,37 €	3,35 €		
Races lait						-	2,95 €	2,87 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	4,61 €	4,38 €	4,31 €	-	-			

Tendance : Application du réseau

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **21/05/2019**

Effectif total: 389 - Taux de vente: 94%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-
		U	200-250	3,00 €	3,43 €	3,30€	-
			250-300	3,04 €	3,19 €	3,16 €	-
			300-350	2,92 €	3,04 €	2,99 €	-
			350-400	2,79€	2,94 €	2,89 €	-
			400-450	-	-	-	-
		R	200-250	2,97 €	3,12 €	3,05 €	-
			300-350	2,84 €	2,94 €	2,90 €	-
			350-400	-	-	-	-
	F	E	250-300	-	-	-	-
		U	200-250	-	-	-	-
			250-300	2,69 €	2,84 €	2,74 €	-
			300-350	2,68 €	2,80€	2,76 €	-
			350-400	2,61 €	2,68€	2,67 €	-
		R	200-250	2,64 €	2,67€	2,66 €	-
			250-300	2,61€	2,73 €	2,67 €	-
			300-350	-	-	-	-
			350-400	-	-	-	-

TAURILLONS : Belle vente dans les lots qui commencent à ressortir des prairies. On constate que l'écart de tarif se creuse plus nettement avec les derniers lots de stabulation. **GENISSES :** Les transactions restent actives dans les bonnes femelles vaccinées à destination de l'Italie, notamment lorsqu'elles sont herbées mais les acheteurs sont vigilants sur les dates de naissance et commencent à être réticents à acheter des animaux de Décembre 2017 et Janvier 2018.

Effectif total: 251 - Taux de vente:98%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	2,77 €	2,81 €	2,80€	-
			350-400	2,73 €	2,91 €	2,82€	-
			400-450	2,73 €	2,91 €	2,82 €	-
			450-500	2,63 €	2,69 €	2,67 €	-
		R	350-400	2,62 €	2,72 €	2,68 €	-
			400-450	2,61 €	2,79 €	2,71 €	-
	F	U	300-350	2,63 €	2,81 €	2,71 €	-
			350-400	2,64 €	2,87 €	2,69 €	-
		R	350-400	2,45 €	2,62€	2,50 €	-

Effectif total: 3854 - Taux de vente: 91%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

			ÂGE				
TAUREAUX	M	U	+500 kg	1,78 €	1,97 €	1,85 €	-
		R	+500 kg	1,62 €	1,71 €	1,66 €	-
	F	E	- 5 ans	2,32 €	2,36 €	2,33 €	-
			5 à 10 ans	-	-	-	-
		U	- 5 ans	1,92 €	2,28 €	2,01 €	-
			5 à 10 ans	1,84 €	2,17 €	1,96 €	-
			+ 10 ans	1,76 €	1,95 €	1,86 €	-
		R	- 5 ans	1,80 €	1,92 €	1,87 €	-
			5 à 10 ans	1,71 €	1,96 €	1,81 €	-
			+ 10 ans	1,61 €	1,72 €	1,68 €	-
		O	- 5 ans	-			
			5 à 10 ans	-	-	-	-
			+ 10 ans	1,26 €	1,57 €	1,48 €	
	F	E	24 à 36 mois	2,36 €	2,63 €	2,45 €	-
		U	24 à 36 mois	2,02 €	2,31 €	2,15 €	-
		R	24 à 36 mois	1,82 €	1,99 €	1,92 €	-

VACHES/GENISSES 30 MOIS : La qualité est moindre que les semaines précédentes, celle-ci fait varier les cours de quelques centimes à la baisse sans pour être autant alarmant. Les bons sujets se vendent rapidement, les animaux de second choix trouvent preneur difficilement. La demande est toujours présente.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 20/05/2019

Bovins (196)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
255 à 355 kg	700 - 940	2,63 - 2,82
370 à 495 kg	970 - 1220	2,43 - 2,67
Taurillons d'herbe		
395 à 480 kg	1090 - 1250	2,59 - 2,75
Laitonnes		
305 à 400 kg	840 - 1000	2,50 - 2,74
Génisses		
480 à 705 kg (24-36mois)	920 - 1850	1,92 - 2,54
Taureaux		
780 à 1110 kg	1280 - 1990	1,64 - 1,83
Vaches légères	760 - 1110	
Vaches entre deux	1140 - 1360	
Vaches lourdes	1380 - 1710	

Placement rapide à des tarifs fermes en mâles et femelles d'export, seulement 2 lots invendus.
Présentation de bonne qualité en génisses et vaches maigres avec un nombre plus important de sujets herbés entrainant une vente rapide à des tarifs fermes.

Bovins gras : 18
Génisses de viande : 3,72 à 4,10 E kg de viande.
Vaches de viande : 3,56 à 4,00 E kg de viande.
Vente rapide et globale à des tarifs fermes.

Collecte de laine jeudi 20 juin 2019 de 8 h à 10h30 à la Sicagemac

Prochain marché le lundi 27 mai aux horaires habituels.

Tendances SEM. 22/2019

Bovins de boucherie

La soumission de la filière viande aux opérateurs de la distribution est intenable, avec une répartition très inégale de la valeur ajoutée. Si les abatteurs sont souvent un goulot d'étranglement incontournable pour les éleveurs, ceux-ci sont également dans la même position quand il s'agit de négocier avec les quelques grosses centrales d'achats. En ce moment, c'est la revalorisation des parties avant et surtout de la viande hachée qui pose problème auprès de la distribution avec des abatteurs qui intègrent de plus en plus des pièces nobles qu'ils n'arrivent plus à valoriser dans les circuits traditionnels. Sur le plan commercial, les abatteurs ne vont manquer de rien pour cette semaine écourtée de l'Ascension. Les transactions sont assez fluides dans les bonnes génisses et les jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère, mais les tarifs sont sans changement. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire, le recul de l'offre permet une légère remontée des cours. En laitières, l'approvisionnement des abattoirs est quelque peu facilité par la pluie qui a stoppé les travaux de fenaisons. Le commerce reste régulier avec des tarifs qui tendent à se stabiliser avec une semaine écourtée. En jeunes bovins, la vente est normale avec des cours stables.

Broutards

La pluie de ces dernières semaines et le réchauffement des températures donnent un sérieux coup de fouet aux prairies. Les animaux profitent dans les herbages, ce qui limite les sorties. L'offre est juste suffisante pour satisfaire l'ensemble de la demande que ce soit vers l'Italie, Israël, l'Allemagne, l'Espagne, la Tunisie ou l'Algérie. Tous les voyants sont au vert dans les bons broutards et les taurillons herbés, sans crainte de sécheresse. Le placement est également plus régulier dans la marchandise plus commune notamment si elle est vaccinée FCO 4/8. Dans les femelles, l'activité commerciale est soutenue dans les bonnes laitonnes herbées exportées sur l'Italie. Les femelles communes et non vaccinées restent pénalisées par les frais de PCR pour l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité reste soutenue dans le Sud-Est où l'offre se montre insuffisante pour satisfaire la demande. Les tarifs continuent de progresser dans les Montbéliards. Les croisés ordinaires et légers se négocient sur les mêmes bases que les laitiers, mais les veaux viandés se vendent avec plus de facilité. Les croisés (jaunes, Blanc bleus...) viandés U de conformation sont demandés et mieux valorisés. Les veaux non-buveurs sont pénalisés. ■ **Laurent Chupin**

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 22/05/2019

BROUTARDS 6-12 MOIS Effectif total : 158 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Broutards/Laitonnes :	M	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	2,71 €	3,05 €	2,97 €	-0,01
			300 - 350	2,88 €	3,03 €	2,93 €	+0,02
			350 - 400	2,60 €	3,02€	2,89 €	+0,07
			400 - 450	2,66 €	2,73€	2,68 €	+0,03
	F	U	250 - 300	2,65 €	2,80€	2,69 €	+0,01
			300 - 350	2,563 €	2,83€	2,71 €	+0,02

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 22/05/2019

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 207 - Taux de vente : 100%

		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches	F	U	- 5 ans	1,81 €	2,13 €	1,95 €	+0,02
			5 à 10 ans	1,81 €	2,16 €	1,91 €	-0,02
			+ 10 ans	1,60€	1,98 €	1,79 €	+0,01
		E	de 24 à 36mois	-	-	-	-
Génisses		U	de 24 à 36mois	2,04€	2,21 €	2,14 €	-0,11

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **20/05/2019**

Effectif total: - Taux de vente:

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Effectif total: - Taux de vente :				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis : les sorties sont plus importantes après la fin de la période de détention des animaux déclarés à l'Aide Ovine. Le commerce est plus calme. **Béliers :** pas de changement.	M		M	0,98 €	1,64 €	1,20 €	
	F	U	< 60 kg (F)	1,20 €	1,20 €	1,20 €	
			> 60 kg (F)	1,04 €	1,23 €	1,12 €	
		R	< 60 kg (F)	0,60 €	0,79 €	0,69 €	
			> 60 kg (F)	0,75 €	1,06 €	0,95 €	
		O	< 60 kg (F)	0,35 €	0,77 €	0,69 €	
			> 60 kg (F)	0,61 €	0,66 €	0,64 €	
Effectif total: 384 - Taux de vente : 90%				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
90 % de vendus. Agneaux : commerce plus calme avec quelques invendus et des tarifs en baisse. Les lots d'agneaux d'herbe extras et rigoureusement triés continuent de ce vendre sur des bases satisfaisantes, tandis que les lots mal triés et les derniers lots de bergerie se placent plus difficilement avec une baisse plus marquée.		U	32 - 38 kg	2,80 €	3,06 €	2,95 €	
			38 - 44 kg	2,84 €	3,43 €	3,11 €	-
			44 - 50 kg	2,65 €	3,33 €	3,00 €	-
		R	32 - 38 kg	2,66 €	2,97 €	2,80 €	
			38 - 44 kg	2,62 €	32,97 €	2,81	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 13/05/2019*

Ovins : 201	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	-	-
Agneaux laitons	105 - 145	2,73 - 3,54
Brebis	75 - 90	1,02 - 1,14
Béliers	80 - 100	-

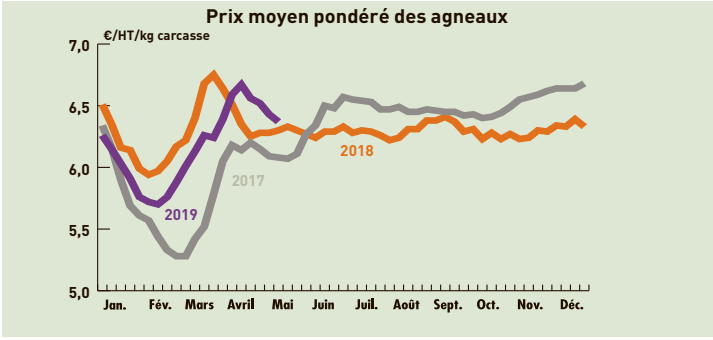
Apports plus importants mais toujours de bonne qualité, venet global à des tarifs qui fléchissent légèrement. Cours plus fermes en brebis.
Prochain marché le lundi 27 mai aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 13/05 au 19/05/2019*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,60 €	6,07 €
Couvert	16 -19 kg	6,91 €	6,55 €	5,95 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,71 €	5,53 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 13/05 au 19/05/2019*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,37 €	6,99 €	2,30 €



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 13/05/2019 au 19/05/2019

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg	13 A 16 kg	16 A 19 kg	19 A 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,20 -0,13	7,15 -0,12	6,29 -0,03	-	-	-	-
	R	6,70 -0,23	6,84 -0,045	6,75 0,17	-	6,86 -0,02	6,81 -0,04	6,61	-
	O	-	-	-	-	5,93 -0,14	5,89 -0,05	-	-
3 (couverts)	U	-	6,92 -0,17	6,90 -0,19	5,99 -0,09	-	6,91 0,02	6,68 0,01	-
	R	6,53 -0,21	6,64 -0,14	6,62 -0,06	5,80 0,11	6,60 -0,04	6,55 -0,09	6,35 -0,06	5,92 0,07
	O	6,17	6,32 0,05	6,32 -0,03	5,68 -0,04	6,07 -0,09	5,95 -0,04	5,84 -0,02	-
4 (gras)	U				-				-
	R	-	-	-	-	-	5,71 -0,15	5,47 -0,14	-
	O	-	-	-	-	-	5,53 -0,06	-	-

Zone nord : Mauvais commerce en agneaux avec baisse logiquedes cours. Commerce normal en brebis.
Zone sud : Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

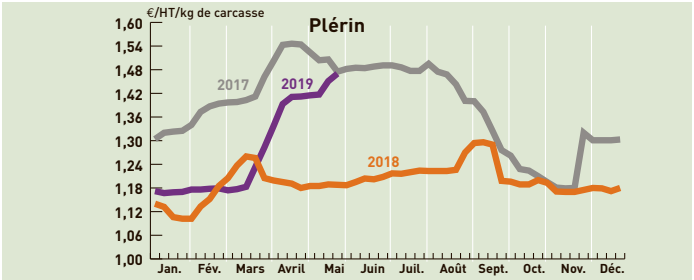
INFORMATION : « Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir ».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 20 mai 2019) :
« Cours globalement reconduits. Marché actif et prix en hausse pour les broutards légers. »

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (4 673 porcs présentés) *Cotations du lundi 27 mai 2019*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,473 €**



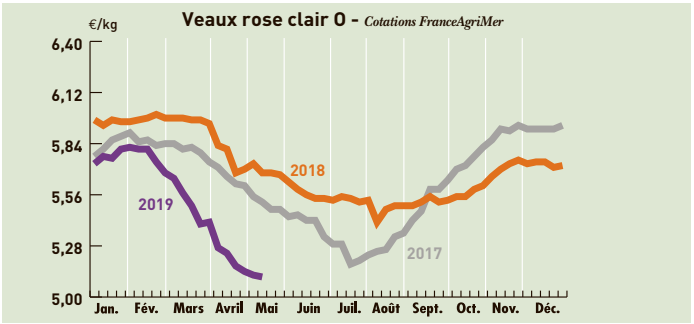
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 10/05 au 16/05/2019*

1,62 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 13/05 au 19/05/2019*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,66 €	-	-
U	9,35 €	6,94 €	5,54 €	-
R	-	5,59 €	4,17 €	3,64 €
O	-	5,11 €	4,13 €	3,10 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 20/05 au 26/05/2019*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	617	Hausse due à la bonne demande du marché espagnol et à la mise en place pour les sorties d'automne.
La Talaudière	297	Vente toujours soutenue

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	224	8
Femelles	151	9
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	122	3,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 20/05 au 26/05/2019*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,70	0,00	0,00

Céréales

Marché du 16 mai 2019

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE				RÉCOLTE 2018
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	mai-juin	161	V C
	fourrager	mai-juin	158	V C
Nord Côte d'Or	meunier	mai-juin	161	V C
	fourrager	mai-juin	158	V C
Aube/Yonne	meunier	mai-juin	167	N C
	fourrager	mai-juin	154	N C
BLÉ TENDRE				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	167	V C
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	167	V C
Aube/Yonne	meunier	juil.-déc.	164	N C
	fourrager	juil.-déc.	155 à 156	N C
BLÉ TENDRE de FORCE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or		mai-juin	235	N
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	62-63 kg/hl	avril-juin	139	N C
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	mai-juin	148	V C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	mai-juin	148	V C
ORGE FOURRAGÈRE				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte d'Or	62 kg/hl	juil.-sept.	156	V C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	juil.-sept.	156	V C
Aube	62-63 kg/hl	juil.-sept.	148	N C
AVOINE NOIRE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	48 kg/hl	mai-juin	145	N C
Cote-d'Or/Haute Saone	48/50 kg/hl	mai-juin	150	N C
TRITICALE				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'or/haute Saône		mai-juin	150	N C
MAÏS				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		mai-juin	151	T C
MAÏS				**RÉCOLTE 2019**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		oct.-déc.	160	N C
POIS				**RÉCOLTE 2018**
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte d'Or	fourrager	mai-juin	180	N C
Yonne	fourrager	mai-juin	178	N C
Aube	fourrager	mai-juin	180	N C

Matériel

Tracteur

38 - Vds tracteur Massey Ferguson 25 cv + accessoire, embrayage à voir: 1500 euros.
✆ 06 45 09 94 53 HR 13 h - 20 h

74 - Vends SOM 40H tournant ou pièces, 2 chassis épandeur pour tonne à eau HR.
✆ 06 16 87 39 34

Travail sol

01 - Vds herse rotative Quivogne 3m rouleau à barre peu servi charrue trisoc Huard 365 semoir Nodet 3m
✆ 06 62 12 60 76

01 - Vds épandeur fumier Gilibert 4T chaine entrainement + roues neuves tbé 1200 Ð - recherche arracheuse p d terre international Harvester 6570A
✆ 06 08 13 65 80

18 - Cause cessation, vends très belle faucheuse Pottinger Vovacat 305 H, pendulaire.
✆ 06 23 14 27 85.

26 - Vds cause retraite combiné Amazone Cultimix 3M 2003 TBE dents neuves 10500 euros HT. Livraison possible
✆ 06 11 22 48 13

42 - Vds cse cess charrue Huard 4 corps nsh semoir sulky 2m50 17 rangs vibro avec attelage semoir engrais kuhn mds932 double assiette inox
✆ 06 83 20 84 12

69 - Vds cultivateur Huard 3,5 m. avec 2 dents rabattables attelage auto 2 roues vibro sem 3 m. avec attelage arrière. Le tout BE exo TVA.
✆ 06 07 06 77 50 HR

69 - Vds cultirateau 145 cm au EC semoir engrais intègre dents rouleau neuf avec rouleau à cercles pour platation prix 6000 euros HT.
✆ 06 07 06 77 50 HR

Récolte

18 - Cause cessation, vends deux très belles moissonneuses Braud 650 et 700, cabine climatisée, chariot + pièces, prix intéressants.
✆ 06 23 14 27 85.

21 - Vds MB Claas Senator avec hache paille, 2 coupes 3.60 m., 1 céréales, 1 tournesol, 3 000 Ð, - 1 monte bottes Aiglon 75, 13 m., moteur élect., 500 euros (réf. 200G)
✆ 06 26 76 01 00

69 - AV cause cessa. presse balle ronde Claas Roland 340 année 2008. Semoir engrais centrifuge Amazone 1400 l. an 2008 bon état.
✆ 06 66 74 42 86

71 - Vds presse MF167V de 2008. Rotor + inverseur. Diamètre 60A160. Boitier. 4.830 bottes. TBE.
✆ 06 71 06 34 90

74 - Vds presse moyenne densité Internationale - 435D - Très bon fonctionnement.
✆ 04 50 69 60 82

Traitement

55 - Vds pulvérisateur traîné Berthoud, année 2008, modèle Major DP Tronic évolution, 28 m, cuve de 3.200 l, rampe géométrie variable, correcteur de devers, flèche hydraulique, Ct pulvé ok, prix : 15.000 euros à déb.
✆ 06 25 10 74 5

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 1603)
✆ 03 86 55 98 85 - 06 86 01 50 99

Forestier

39 - Achète remorque Farmi forestière de 12 à 13 t d'occasion avec ou sans grue, bon état
✆ 06 33 60 65 24

Trav. publics

26 - Vds cause retraite balayeuse Bema 3M orientation hydraulique 2010 TBE 5500 euros HT. Livraison possible
✆ 06 11 22 48 13

Agri. divers

21 - Recherche mois. batteuses, - tracteurs, - presses moyenne densité et à balles rondes, - épandeur 7 - 12 T., - chargeur, - télescopiques Claas, John Deere, NH, Deutz, MF, Renault, Fendt, Weger et autres (réf. 200E)
✆ 06 30 11 59 25

38 - Vds remorque Gilibert 2 T basculante aspirateur à copeaux 380 v chauffage Sovelor air pulsé.
✆ 06 41 55 24 33

38 - Vds charrue Huard réversible en bonne état, prix : 200 euros.
✆ 06 30 70 10 65

38 - Vends vibroculteur Quivogne 3 mètres 29 dents.
✆ 06 76 09 91 55 ou 06 76 73 80 84 95

38 - Vds semoir à disque Nodet 3 m : 500 euros - Monte noix 11 m : 600 euros - Charrue vigneronne 3 socs - Vibro 3 m.
✆ 06 84 45 08 41

38 - Vds faneuse Krone 5,25, bac de 500 et 600 litres , 2 cornadis suédois.
✆ 06 15 48 13 81

38 - Vds round baller John Deere 550 + combiné à blé semoir + herse alternative.
✆ 06 83 35 56 91

38 - Vds chambre froide 60 m3 - herse lourde 4,50 m - support - récolte framboise - table conditionnement.
✆ 04 74 84 78 58 soir

39 - Vds pince-bottes Bugnot, charrue Huard trisocs réversible, rouleau packer 2,5 m, vibroculteur 3 m
✆ 03 84 70 20 09 hr ou 06 48 41 56 03

42 - Vds tracteur John Deere 920 40 cv - faucheuse bineuse à cheval - tombereau Cornadis ratelier
✆ 06 33 79 79 37

42 - A saisir tunnel d'occasion 3580 euros BE + bâche neuve 20 m de long livraison possible.
✆ 06 62 01 50 93

63 - Recherche tous tracteurs 4 RM, télescopiques, - mini chargeuses, - chariots élévateur, etc... de préférence en panne, accidentés et brûlés (réf. 220C)
✆ 06 38 78 36 28

63 - AV chambre froide avec humidificateur 4,5m3 3200 euros + table inox 400 euros + pressoir inox pneumatique.
✆ 06 21 68 22 91

69 - Vds matériel de fromagerie 7 tables 8 chariots 7 plate forme 80 claies 1 bac en inox petit matériel.
✆ 07 85 20 39 08

69 - Vds élévateur pour tracteur à fourche maxi 500kg avec 3 points hydro prix 400 euros exo TVA semoir maraicher Ebra 1 R plateaux divers état neuf prix 800 euros HT.
✆ 06 07 06 77 50 HR

69 - Vds désherbeuse thermique à gaz Delta 2 rampes de bruleurs à commande électrique 4 roues de jauges 4 bouteilles gaz P 13 kg pour culture bio maraichage.
✆ 06 07 06 77 50 HR

70 - A vendre andaineur Krone 4m80 TBE.
✆ 06 87 02 39 63

71 - Vds presse New-Holland BR 740, stabulation à démonter, 648 m2, 90 places jeunes bovins, 9 travées de 6 m, barrières et cornadis en bon état. Aide au démontage si besoin. Prix à débattre.
✆ 06 09 44 66 09

71 - Vds andaineur Vicon Andex 463, 13 bras tandem ballons, B.E., 1.900 euros, plateau fourrage métallique 8 t, 8 m x 2,40 m, marque GMI type RPF7, éclairage neuf, T.B.E., 4.300 euros, tracteur HI323, 4 pneus neufs, T. beau, 3.500 euros, gyrobroyeur Gyrax 1,80 m, 3 chaines, boîtier 100 CV, 900 euros, épandeur Heywang, 4 t, B.E., pneus neufs, 800 euros.
✆ 06 88 36 83 55

71 - Vds enjambeur VN 2080,4 RM, 2014, 450 heures, 3 caméras, pulvé Berthoud 779 de 1.500 l, tarière frontale Souslikoff, tête de récolte Socma de 2015, trémie inox, visible secteur Tournus, 15.000 Ð HT.
✆ 03 85 29 55 40

71 - Vds enjambeur 2 rgs Loiseau, 170 CV, 6 cylindres, voie variable HS, 1991, 8.800 heures, pulvérisation Berthoud 1.400 l, visible secteur Tournus, 5.000 Ð HT.
✆ 03 85 29 55 40

74 - Vds remorque pour mini pelle 1T, calèche, remorque de GMC et une pour motoculteur.
✆ 04 50 22 85 53

74 - Vds retourneur d'andains spécial luzerne Dion, TBE.
✆ 04 50 62 15 08

89 - Vds tracteur MF 135 pour pièces, - remorque Boogie à tuyaux 9 m., - remorque 4 roues, - 1 paire de roues étroites 9,5 x 44, - rack de débardage, - pic balles de broche (réf. 200B)
✆ 06 68 80 51 67

Elevage

07 - Vds salle de traite TPA Delaval 8P Decro 2006-Dac Westfal 25t 30C0 2002-Tank Japy 2200L 2005-Faucheuse Agram 1287 2018-Faneuse KH GF 5001MH 2005
✆ 06 08 42 02 13

25 - Vds bol mélangeur Lucas 14 m3 8.000 euros + compteur cellulaire 2500 euros + salle de traite 5.000 euros le tout parfait état.
✆ 06 32 08 49 58

38 - Vds 2 tonneaux à eau complet, 12 de 1000 l 1 de 1500 l.
✆ 06 50 94 52 30

54 - Vds pour des raisons de reconversions 4 barrières cornadis 5 m de largeur 7 places, 6 poteaux, 4 auges plastiques 5 m de long, 3 autres barrières réglables 5 m de long. Le tout HT 1.250 euros
✆ 06 10 10 77 24

71 - Vds cause retraite double andaineur Kuhn GA7501. TBE. 5 campagnes.
✆ 06 88 59 16 46

74 - Vds 45 logettes VL suspendues + tubulures fixations boulonnerie - très bon état - 70 Ð/place.
✆ 06 09 98 27 67

88 - Vds benne Masson 6T année 2017 FH BH PNS 13-5-75 ridelles en 2 parties TBE
✆ 03 29 07 94 51 HR

Véhicule

Utilitaire

84 - Vds camion bétaillère DAF 2100T.IGT.AN 85 BE caisse alu de 2011 Long 8,5m pneus neufs contrôle technique OK Prix 6000 euros à débattre
✆ 06 11 73 12 78

Tourisme

38 - Vds Lancia Musa 1.9 Multijet 100 cv - Kilométrage : 246 000 km - CT ok : 2900 euros - Direction assistée, 4 pneus hiver/été presque neufs, kit de distribution neuf, airbags, climatisation, toit ouvrant panoramique, intérieur cuir impeccable, Système son Bose.
✆ 06 31 88 67 30

69 - Vds Citroën C5 pack exclusif - 2 L 2 HDI, 173 CV, année 2008 - 173 000 km - Entretien récent : disques, plaq de freins AV - pneus AV - recharge clim., chang filtre à air habitacle - vidange, chang filtre huile et gasoil - courroie de distrib et pompe à eau changées en mai 2018. Options : susp Hydractive 4 positions - attache rem - sellerie semi cuir Isofix - GPS, avertis radar - détecteur d'obstacle AV et AR - essuie-glace automatique - feux xénon directionnel auto - aide au démarrage en côte - frein à main électron auto - Véh TBE, touj entretenu, nomb factures à l'appui. CT ok du 03/04/19. Prêt à la vente.
✆ 06 59 15 40 71

Achat-Vente

Récolte

- Une faucheuse JF GX 3202 révisé lamier refait, 3,2 m. 8 disques - ***Prix 3 800 €***
- Un andaineur Fella - 4,5 m., type bogie, TBE

Tel 06 72 88 02 42 - 03 86 84 20 22

01 - Achète paille en andain. foin sur pied, paiement à l'enlèvement. Contacter Mr Pommier Jean-Philippe.
✆ 06 83 33 41 45

07 - Recherche paille en andain dept 07 38 26 69 01 84 30 merci de prendre contact
✆ 06 89 15 10 43

71 - Vds faucheuse condit. Krone AM243, 2.40 m, 2001, très bien entretenue, vidange.
✆ 06 61 65 96 05

Fourrage

38 - Vds foin sur pied.
✆ 06 15 80 14 04

Terrain

69 - Recherche terrain à louer ou acheter ouest ou nord Lyon 2 à 6 Ha plat maisons éloignées compensation financière très intéressante.
✆ 07 70 47 79 27

Divers

01 - Particulier propose salle à manger, chambre à coucher, électroménager, horloge comtoise, télévision. Conviendrait T.B pour équiper gîte. Le tout 270 Ð - Photos à disposition.
✆ 06 60 15 00 25

VISIONAUTE AGRI VIDEO SYSTEM
#MORTESAISON

Contactez nous pour connaitre les conditions de remise !
www.agri-video-system.com
Romain Chabert 06 80 41 11 04

03 - Vds petites tuiles neuves Téréal, épaisseur 2,5 cm, en 17x29 et 15x27, nuancées selon le choix, excellente qualité.
✆ 07 62 90 54 32.

21 - Région Auxois, vds stabulation 1 200 m2 plus stokage 350 m. sur terrain 1 ha 80 + location terres et prés (réf. 220A)
✆ 06 40 11 09 30

38 - Part. cherche à ach. mobylette motobécane ou Peugeot 103 ou scooter Ovetto roulante ou pr pièces
✆ 06 61 65 28 52

74 - A vendre 90 sonnettes, clarines et autres cloches à vaches.
✆ 06 62 02 98 01

Location

Autre

38 - Cherche à louer à l'année abri pour Camping-Car accessible toutes saisons- environs de Grenoble 20 KM
✆ 06 07 29 07 40

Offre

Emploi

18 - Exp. céréalière sud-est du Cher, cherche une personne pour moisson et travaux ag. pour juillet, août et + selon disponibilité. Permis B obligatoire. Hébergement poss.
✆ 06 10 91 41 94.

26 - Recherche personnel pour cueillette abricots début juillet
✆ 06 27 76 57 63

26 - Cher chauffeur pour moisson et travx agric CDD ou CDI si compétence, poss logement
✆ 06 79 81 58 13

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France

tounet

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr


ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
18 800 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Visitez notre site e-commerce
www.central-pieces-agri.com


CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe de rainures pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
RAINURAGE CAILLEBOTIS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Société commerce de bétail recherche ACHETEUR
Zone d'activité : 71, 01, 39, 69, 21
Evolution possible association ou reprise
Envoyez C.V. + L.M. au journal qui transmettra, précisez réf.2857
L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire
59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 - 71010 Mâcon Cedex

38 - Stage apprentissage ex bovin lait et noix.
✆ 06 73 98 72 73

34 - Domaine viticole Hérault, secteur Mèze, recrute tractoriste CDI, salaire à débattre.
✆ 06 61 76 01 48

42 - Exploit. céréales recherche stagiaire école pour été et plus - logé nourri indemnisé.
✆ 06 43 08 85 01

71 - Domaine viticole sud mâconnais, conversion bio, cherche tâcheron travaux vignes, traitements, travail du sol, tracteur, au 02/09/19, autonome, 3 ans d'expérience, salaire motivant. Envoyer CV et lettre de motivation à l'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, CS70610, 71010 Mâcon cedex
✆ avec la Référence 791 qui transmettra.

Proposition

Commerciale

15 - Gaec transformation fromagère cherche son futur associé en vue reprise progressive.
✆ 06 80 02 95 69

Mariage

Rencontre

19 - H 61 ans dyn. désire rencontrer JF sér douce valeurs morales, âge indiff, passionnée d'agriculture, relation sincère pour rompre solitude. Ecrire au journal Union Paysanne réf. 106780
✆ qui transmettra rép. assurée

71 - JF de couleur, très ronde de 44 ans, jolie, simple de Mâcon désire rencontrer homme de 40 ans et plus, libre, gentil, généreux, pour relation sérieuse (réf. 210A)
✆ 07 58 19 72 80

Animaux

Bovin

01 - Vds Blondes d'Aquitaine : mâles repro de 10 à 24 mois. Élevage inscrit depuis 1982. Livraison possible. Facebook : Blonde d'Aquitaine / SARL Blondes de Jeancourt.
✆ 06 77 19 11 44

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay vend reproducteurs Limousins 16 - 17 mois HBL, fils de Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS), Jean Rep (RJ), TGS. (réf. 130G)
✆ 06 28 02 04 05

15 - Vds 7 génisses de 1 an, 1 taureau 2 ans, inscrit HBS, toutes garanties sanitaires.
✆ 06 85 57 76 13

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 15 et 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds 1 reproducteur HBC 2 ans + 2 reproducteurs 15 mois, bonne origine, vêlage facile. GAEC de Turcy (Fleurier). Tél.
✆ 06 23 16 10 19

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno - 21460 Jeux les Bard VEND taureaux de 2 ans et veaux de 14 mois, fils Hymalaya, champion Semur 2017 + génisses de 18 mois, IND IBR, TGS (réf. 17VB2)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - veaux mâles, le tout à un prix très attractif. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps (170G)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)

38 - Vds vaches limousines vêlages fin mai Taurillon limousin bonnes origines.
✆ Le soir au 06 71 72 04 51 ou 04 76 55 60 63

42 - Vds taureau Aubrac 16 mois habitué à l'attache.
✆ 06 83 35 39 51

58 - Elevage de reproducteurs Limousins vds veaux de l'année mixte viande, TGS, livraison possible. David Thoulé (réf. 140D)
✆ 06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas- 21230 Allerey, IND IBR, VENDS taureaux 2 ans et veaux reproducteurs 17 mois. Visite permanente sur simple appel. Livraison toutes distances
✆ 06 70 34 71 84

58 - Elevage charolais HBC. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon VENDS taureaux de 2 ans, - veaux de l'année avec ou sans corne, - taureaux adultes (réf. 170A)
✆ 06 83 68 07 96

58 - Vds veaux reproducteurs 15 mois HBC, TGS dont sans cornes. GAEC Touillon Moiron - Decize (réf. 180A)
✆ 06 19 82 08 94

58 - Vds taureau charolais 2 ans, - veaux 1 an, IBR A. Jouvet H. - Lurcy le Bourg. (réf. 2002)
✆ 03 86 37 98 70 - 06 59 92 52 08

58 - Vds taureaux Charolais 30 mois et adultes, - veaux reproducteurs 15 mois. GAEC Marion M. et M. - Luzy (réf. 20VB3)
✆ 06 24 42 29 42 - 06 07 51 04 99

58 - Vds taureaux CHAROLAIS type viande, 2 ans, finesse d'os et gabarit, IND IBR (réf. 210B)
✆ 06 68 67 23 23

58 - Vds ou ECHANGE taureaux HBC adultes viande contre taureaux adultes HBC, élevage facilité de naissance, bonnes origines (réf. 220B)
✆ 06 15 61 48 41

69 - Achète bonnes laitonnes charolaises vaccinées FCO.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds 25 vaches charolaises vêlées + VO HBC Grange Stép. 69210 Savigny.
✆ 06 31 41 82 83

71 - Vds TB taureaux charolais repro., HBC, de 18 et 30 mois, hivernés au pré, IBR A et GS. M. Dumont JP.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Vds taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard - Toulon sur Arroux (réf. 170D)
✆ 06 74 09 49 89

71 - Vds bon taureau 2 ans cause consanguin., né, saillie sur ea + taureaux 15 m. tous vf, FCO 4/8, IBR A, TGS, livraison assurée. Lavault 71420 Perrecy-les-Forges. Elevage Cuzin B&C.
✆ 06 34 06 22 26

71 - Vds taureaux charolais HBC ou non, 17 mois, IBR A, vaccinés FCO. Pauget Joël.
✆ 03 85 24 15 93

71 - Vds 30 vaches charolaises gestantes suitées de veaux de 4 à 7 mois. IBR A. FCO 4 et 8.
✆ 06 28 28 75 47

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 1 à 2 ans au pré, bonnes conformations, développés, TGS. Livraison. Chatillon JM.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Vds cause cessation vache laitière avec ou sans veau. Très bonne origine. Issue IA, indemne IBR.
✆ 03 85 82 80 83 HR

71 - Vds 7 génisses limousines 2 ans à saillir et mâles 1 an pour reproduction.
✆ 03 85 59 43 95

74 - Vds taureau Salers - 20 mois - calme - 1 100 euros.
✆ 06 80 25 00 94

88 - Vds génisses Salers de 13 à 15 mois
✆ 06 85 32 16 50

89 - Elevage HBC, MANDRON Laurent - Montillot PROPOSE à la vente taureaux reproducteurs adultes et 17 - 18 mois, origine IA ou saillie naturelle pour génisses ou vaches, tous écornés ou sans corne, vac. BVD, TGS. Livraison assurée, prix raisonnable, visite permanente (réf. 140C)
✆ 06 87 16 54 66

89 - Elevage Charolais HBC vend taureaux de 2 ans, - taureaux de 18 mois, - génisses de 18 mois, - vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 200H)
✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

Caprin

38 - Vds 20 chevrettes alpines chamoisées écornées. Bonne génétique, troupeau 900l/an. Nées mars prix 150Đ/ch.
✆ 06 71 06 40 71

Ovin

21 - Cause retraite vend nourrisseur pour ovins 1 simple et 1 double (réf. 2101)
✆ 06 81 90 11 45 HR 12h-14h

21 - Vds brebis avec un ou deux agneaux (réf. 2103)
✆ 03 80 84 13 39

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Volaille-Lapin

38 - A vendre lapins Papillon fermiers, âgfé de 4 mois, prix intéressant.
✆ 04 74 58 34 63 HR

42 - Vds poules pondeuses
✆ 04 77 27 98 29 ou 06 50 27 01 30 - répondeur le soir urgent

Chien

38 - Vds chiens cause arrêt chasse 1 chiot M Jade Terrier né le 22/11/2018 tat mère N°250269608136207 et sa mère de 2,1/2 ans, 1 M Jade Terrier de 3 ans 250269606756971.
✆ 06 84 11 95 33

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

AVIS

PREFET DE LA COTE D'OR

INSTALLATIONS CLASSEES POUR L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
M. Alexandre MILLERAND
COMMUNE DE NOIRON-SUR-BEZE (21310)

Par arrêté préfectoral N° 341 du 22 mai 2019, **une consultation du public sera ouverte du mardi 18 juin 2019 au mardi 16 juillet 2019 inclus en mairie de NOIRON-SUR-BEZE (21310)** sur la demande présentée le 25 avril 2017 et complétée le 25 août 2017 par M. Alexandre MILLERAND, dont le siège social est situé 4 ferme rente de l'Ile à NOIRON-SUR-BEZE (21310) en vue d'obtenir le régime d'enregistrement pour une activité de production de volailles de chair (rubrique ICPE N° 2111-2) située au lieu-dit « la Coriotte » à NOIRON-SUR-BEZE (21310).

CONSULTATION DU DOSSIER :

- sur support papier, en mairie de NOIRON-SUR-BEZE (21310)

- sur support papier à la Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

- en version numérique sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de la consultation : http://www.cote-dor.gouv.fr/millerand-alexandre-a7316.html.

OBSERVATIONS FORMULEES PAR LE PUBLIC PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC :

- sur un registre ouvert à cet effet, en mairie de NOIRON-SUR-BEZE (21310), aux jours et heures d'ouverture au public soit :

Les lundis de 09h00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les jeudis de 14 h 00 à 16 h 00

- par voie postale adressées au préfet à l'adresse : Préfecture de la Côte d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE - 53 rue de la Préfecture - 21041 Dijon Cedex

- par voie électronique à l'adresse mail : pref-icpe6@cote-dor.gouv.fr

DECISION A INTERVENIR :

Le Préfet de la Côte d'Or est compétent pour prendre une décision d'enregistrement. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou d'un arrêté préfectoral de refus.

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation,

La Cheffe du pôle environnement et urbanisme

Evelyne MORI

AL212224400

TRANSFERT DE SIÈGE

UNIVIN

, SASU au capital de 5000?. Siège social : 41 avenue de l'Aigue, 21200 BEAUNE, 844484584 RCS DIJON. D'une décision de l'associé unique du 01.05.19, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01.05.19 du 41 avenue de l'Aigue, 21200 BEAUNE au 87, rue du Faubourg Saint-Nicolas - 21200 BEAUNE et de modifier l'article 4 des statuts. Dépôt légal au RCS DIJON. Pour avis, le président

AL212223773

PAULIE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
7 rue aux Grands Journaux
21850 St Apollinaire
813 248 929 RCS Dijon

L'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 rue aux Grands Journaux, 21850 ST APOLLINAIRE au 9 allée du Vivier Saint Jean, 21560 COUTERNON à compter du 13/05/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis La Gérance

AL212224390

FAMILIALE TAINTURIER

Société civile au capital de 5 000 euros
Siège social
7 rue aux Grands Journaux
21850 St Apollinaire
500 189 212 RCS Dijon

L'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 rue aux Grands Journaux, 21850 ST APOLLINAIRE au 9 allée du Vivier Saint Jean, 21560 COUTERNON à compter du 13/05/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

AL212224391

FROID 21

SARL au capital de 73 080 €
Siège
24 rue du Maréchal Leclerc
21400 Châtillon sur Seine
479 694 879 RCS Dijon

L'AGE du 15/05/2019 a transféré le siège au 63 av de la Grande Armée 75116 PARIS. Radiation au RCS DIJON et ré-immatriculation au RCS PARIS

AL212224401

MODIFICATION DE CAPITAL

E-CLOUD

SASU au capital de 150€, Siège social : 1 Espace Rocca route de Dijon, 21310 BEIRE-LE-CHATEL, 799155569 RCS DIJON. D'une décision extraordinaire de l'associé unique du 07/03/19, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 9 850€, pour le porter de 150€ à 10000€ par incorporation de réserves. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis, le président

AL212224214

SCI BARBE JOUVENCE

à capital fixe de 1 000 euros
Siège Social
5 place barbe, 21000 Dijon
immatriculée au RCS de Dijon
sous le numéro 482 885 258

INSERTION D'UNE CLAUSE DE VARIABILITE

Aux termes des décisions du consentement unanime des associés en date du 01/05/2019 il a été décidé d'insérer une clause de variabilité du capital social. Le capital social versé est de 1 000 euros, le capital minimum est de 100 euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.L'inscription modificative sera portée au RCS de DIJON.

AL212224219

SARL SEXTANT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
porté à 235.500 euros
Siège social
L'ancienne Cure, 21190 St Aubin
499 042 620 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 avril 2019 a décidé d'augmenter le capital social de 228 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à sept mille cinq cents euros (7 500 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent trente cinq mille cinq cent euros (235.500 euros)

Pour avis, La Gérance

AL212224402

ADDITIF

SCI 3RDL

Additif à l'annonce parue le 24/05/2019 dans le présent journal concernant la constitution de la société : SCI 3RDL, il fallait lire également :

Cession des parts sociales : agrément quel que soit le cessionnaire (associé, ascendant, descendant, conjoint, et toute autre personne).

AL212224386

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur Clément RAYMOND, né le 25 juillet 1997 à Dijon (21), demeurant 15 B Boulevard Thiers à Dijon (21000), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronyme celui de PETRELLA.

AL212224394

MODIFICATION DE STATUTS

ASSISTANCE ENERGIES SERVICES

SARL au capital de 14 000 euros - Siège social : 4 allée en Grand Loup, 21490 ST JULIEN - 794 569 236 RCS DIJON - l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 14/05/2019 la dénomination sociale «ASSISTANCE ENERGIES SERVICES» par «CONCEPT DESEMBOUAGE EST» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis La Gérance

AL212224244

GEMAG

SAS au capital de 30 000 €
2 Boulevard d'Alsace 88400 Gérardmer
798 213 575 RCS Epinal
Président : Edouard Pihet
6 rue Eiffel, 21640 Gilly les Citeaux

Aux termes du PV d'AGM du 03/05/2019, il résulte que le siège social a été transféré au 14 rue du Cap Vert, 21800 QUETIGNY, à compter du 01/06/2019 . La Société qui est immatriculée au RCS de EPINAL fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Bertille PIHET, 6 rue Eiffel, 21640 GILLY-LES-CITEAUX, a été nommée Directeur Général, à compter du 01/06/2019, en remplacement de Stéphane DUVAL, démissionnaire en date du 01/06/2019. Stéphane DUVAL, 12 rue du Casino, 88400 GERARDMER, a été nommé directeur général délégué en date du 01/06/2019.

Il résulte que la collectivité des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la So- ciété.

Modification des statuts en conséquence.

AL212224252

SCI ARCAM

Société civile immobilière
au capital de 292 702,11 euros
Siège social
14 Rue du Chapeau Rouge
21000 Dijon
Transféré au 7 Rue Barbes
92300 Levallois Perret
377 798 160 RCS Dijon

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 21/11/2018, l'AGE a :

- pris acte du remplacement de la gérante Mme Anne-Marie DUPRET, décédée le 21/11/2018, par M. Pierre-Henri LOUZEAU, demeurant 7 Rue Barbes 92300 LEVALLOIS PERRET, en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter de ce jour.

- de transférer le siège social du 14 Rue du Chapeau Rouge, 21000 DIJON au 7 Rue Barbes 92300 LEVALLOIS PERRET à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis. La Gérance

AL212224384

POL CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social
1 rue du Château d'Eau - Bordes Pillot
21440 Saint-Martin-du-Mont
RCS Dijon 817 793 128

L'assemblée générale ordinaire des associés réunie le 13 mars 2019, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 9 000 € prélevée sur les réserves pour le porter de 15 000 € à 24 000 € par élévation de la valeur nominale des actions existantes, portées de 10 € à 16 €. Cette même assemblée à pris acte de la démission de M. Olivier ALBRAN de ses fonctions de directeur général à compter du 13 mars 2019. Puis l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 13 mars 2019 a décidé de réduire le capital de 16 000 € par voie de rachat et d'annulation de 1000 actions pour le porter de 24 000 € à 8 000 €. La présidente, par décision en date du 12 avril 2019, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence. Par décision en date du 12 avril 2019, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter : CODE R4. L'article 3 des statuts est modifié en conséquence. Mentions seront portées au RCS de Dijon. Pour avis

AL212224387

SCI DU 14 BIS RUE DE LA POSTE

Aux termes d'un acte valant décision collective des associés en date du 12 décembre 2018, la collectivité des associés de la société SCI DU 14 BIS RUE DE LA POSTE, S.C.I. au capital de 2.000 Euros, dont le siège est à DIJON (21000) – 14 Bis, Rue de la Poste, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 484 121 272, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme en numéraire de 270 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

• Ancienne mention : Capital social : 2.000 euros

• Nouvelle mention : Capital social : 2.270 euros

Par ailleurs, la collectivité des associés a décidé d'adjoindre à l'actuelle co-gérance, Mlle Claire de VOGÜÉ, demeurant à DIJON (21000) - 15 bis Cours Général de Gaulle, en qualité de co-gérante, sans limitation de durée et à compter du 12 décembre 2018. Mention sera faite au RCS : DIJON. Pour avis,

AL212224395

VENTE

VENTE

CDC-HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), Vend 1 appartement T1 sis 33 avenue de Sprendlingen, 21110 GENLIS de 36,55 m² au 4ème étage. DPE : E. lot 18, UG 6043 PRIX LOCATAIRE DÉPARTEMENT : 37 125 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 20. Quote part de charges annuelles : 782,74 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes – Romuald GENIN Tél : 09 79 99 02 15 romuald.genin@cdc-habitat.fr - Offre réservée exclusivement aux locataires de CDC-HABITAT SOCIAL du département du 21 ainsi qu'aux gardiens de CDC-HABITAT SOCIAL pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL212224389

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

THE BARBER SHOP K

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social
8 rue Stéphen Liegard, 21000 Dijon
812 974 376 RCS Dijon

Le 30/04/2019 l'associée unique a pris acte de la démission de Julien JOUBERT de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement et, a décidé de rectifier l'adresse du siège social comme suit : 8 rue Stephen Liegeard, 21000 Dijon et de modifier les statuts en conséquence.

Pour avis

La gérance

AL212224251

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI EVA

SCI en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège: 37 rue Chabot Charny
21000 Dijon
RCS Dijon 448260356

A compter A.G.E du 11-07-2018: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société.

Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL212224382

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier PITTET
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

FINANCIERE JFC

Société par actions simplifiée
au capital de € 1 244 759,30
Siège social
11 boulevard de Brosses 21000 Dijon
SIREN 384 690 301 RCS Dijon

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de la décision prise le 15/05/2019 par la société LA PLANCHETTE FINANCIERE SAS au capital de € 652 990 dont le siège social est à DIJON (21000) - 11 Boulevard de Brosses, identifiée sous le numéro SIREN 530 713 312 RCS DIJON, associée unique de la société FINANCIERE JFC, la dissolution de la société FINANCIERE JFC a été prononcée par suite de la réunion de toutes les actions en une seule main, conformément à l'article 1844-5 du Code Civil.

La dissolution de la société FINANCIERE JFC entraînera transmission universelle de son patrimoine à la société LA PLANCHETTE FINANCIERE, à l'issue de l'expiration du délai d'opposition des créanciers sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de DIJON.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis

AL212224385

WALTER ET GARANCE AVOCATS
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant
37300 Joue-les-Tours

EUROMUSES

SARL au capital de 11.433 Euros
17, rue Amiral Roussin
21000 Dijon
RCS Dijon 950 380 725

Le 20 mai 2019, l'Associée Unique a décidé la dissolution sans liquidation de la Société, entraînant la Transmission Universelle de Patrimoine à celle-ci, savoir la Société AZ PROD, SARL au capital de 100.000 Euros dont le siège est à TOURS (37100) - 175, Avenue de Grammont, immatriculée au RCS de TOURS sous le numéro 509 295 853, conformément à l'article 1844-5 du Code Civil.

Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de DIJON.

Tous les documents relatifs à cette dissolution seront déposés au Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

AL212224388

CUMA DES GENETS À ST MARTIN DE LA MER (21210)

N° d'agrément : 21/77/367
RCS Dijon : 423 268 788

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2019 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA

DES GENETS à compter du 21 mai 2019, et désigné aux fonctions de liquidateurs :

- Gérard GUENOT demeurant à Beaumont - 58230 ALLIGNY EN MORVAN

- Claude TOURNIER demeurant à Cenfosse - 21430 LIERNAIS

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mairie – 21210 ST MARTIN DE LA MER, Siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL212224408

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/05/2019, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination: SCI CARNOT Siège: 6 Rue Carnot, 21170 SAINT JEAN DE LOSNE Objet: acquisition par voie d'achat ou d'apport, prise à bail, location, administration et exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, mise en valeur de ces immeubles par tous travaux Durée: 99 ans Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Tristan GAUTHIER demeurant 6 Rue Carnot 21170 SAINT JEAN DE LOSNE et Rémi POUHIN demeurant 32 Rue du Paradis 21170 LOSNE Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés à l'unanimité Immatriculation au RCS de DIJON.

AL212224282

Maître Sandrine
CHABUEL-RANDAZZO
Notaire
12 rue Max Pautrat
89170 Saint Fargeau

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me CHABUEL RANDAZZO, notaire à SAINT FARGEAU, le 2/5/2019, enregistré à SPFE AUXERRE 1 le 6/5/2019 dos 2019 00014204 réf 8904P01 2019 N 00559, a été constituée la Société Civile d'Exploitation Agricole suivante :

Dénomination : SCEA DE L'ABBAYE D'OIGNY

Siège : Abbaye d'Oigny 21450 OIGNY

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles, s'appliquant à la culture de terres agricoles, l'élevage, l'apiculture et l'activité de pépinière, conformément aux usages agricoles.

Capital social : 1000 €

Gérant : M. Sylvain KOROBETSKI et M. Sigfrid KOROBETSKI demeurant Abbaye d'Oigny 21450 OIGNY

Immatriculation au RCS de DIJON

POUR AVIS ET MENTION

Le Notaire

AL212224381

DIVIN

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
15 rue Monge 21200 Beaune

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 03/05/2019 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : DIVIN ; Siège : 15 rue Monge, 21200 BEAUNE ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 10 000 euros. Objet : L'achat et la vente de vins et spiritueux, de produits régionaux, articles de caves aux clients particuliers et professionnels ; toutes

opérations de quelque nature qu'elles soient se rapportant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jean Philippe LAURENT, demeurant 5 impasse Richet – 21200 BEAUNE. Directeur général : Monsieur Arnaud RAVILLON, demeurant 11 rue du 11 novembre – 21190 MEURSAULT. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS-Le Président

AL212224383

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/05/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE PETIT KOUNI Objet social : Cette société a pour objet : - l'acquisition de tous immeubles non bâtis et de tous immeubles bâtis à usage commercial, professionnel, d'habitation ou mixte ; - la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous ces immeubles ainsi que de ceux dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire ainsi que la vente éventuelle de parties desdits immeubles. - et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet social. Siège social : 203 rue des Clairs Logis, 21850 Saint-Apollinaire. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : M. BECHRAOUI Kouni, demeurant 203 rue des Clairs Logis, 21850 Saint-Apollinaire, et Mme BECHRAOUI née QUANTIN Catherine, demeurant 203 rue des Clairs Logis, 21850 Saint-Apollinaire Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs ascendants et descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Dijon

AL212224392

SCP Pascal MASSIP - Marc PRIEUR
David BELOU
Véronique VARLET
Guillaume LORISSON
Notaires
1 Place de l'Europe 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

(Acte reçu par Me LORISSON LE 22/05/2019)

Dénomination : ARNAVAUX – Forme : société civile – Capital : 1000 ,00 € - Siège : 9bis A rue de Larrey 21000 DIJON – Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. – Durée : 99 ans Apports en nature : néant - Apports en numéraire : 1000,00 € - – Gérance : M. Philippe Pascal BOEDEC (dt à ISTRES (13800) 21 A chemin des Arnavaux) et Mme Marilyne BOEDEC née CERDAN (dt à ISTRES (13800) 21 A chemin des Arnavaux) – Cession de parts : agrément préalable à l'unanimité des associés pour toutes cessions entre vifs sauf au profit de descendants et ascendants – R.C.S. : DIJON

Me LORISSON, Notaire

AL212224396

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Lucie LAVOILLOTTE, notaire à BEAUNE (Côte d'Or), 4 rue du Faubourg Saint-Jacques, le 22 mai 2019 a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : TOIT ET MOI.

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,00 €) divisé en 600 parts de 2€ chacune attribuées aux associés en représentation de leurs apports.

Siège Social : CORGOLOIN (Côte-d'Or) route du Manoir - Hameau de Moux,

Objet Social : L'acquisition, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années.

Apports : 1.200,00 €

Gérance : Mr Samuel KELLER et Mme Xavière CASTANO demeurant à CORGOLOIN (Côte-d'Or), route du Manoir - Hameau de Moux

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés, entre ascendants et descendants. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément y compris au profit du conjoint de l'un des associés.

IMMATRICULATION : RCS de DIJON

Pour Avis,

AL212224398

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 14/02/2019, constitution d'une SCI dénommée : SCI D2HALLONET

Siège social : 5 rue de la Rochepot, 21240 TALANT

Capital : 1 000 €

Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles

Gérant : Mme Dominique HALLONET, 5 rue de la Rochepot, 21240 TALANT

Toute cession de parts sociales de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212224403



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/05/2019, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BROTHERS & CO Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays : L'exploitation d'une activité d'hôtellerie et de restauration traditionnelle, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Siège social : 64 rue Monge - 21000 Dijon. Capital : 10000 € Durée : 99 ans Gérance : M. CREUSOT Sébastien, demeurant 3 Place de la Banque, 21000 Dijon, et M. CREUSOT Nicolas, demeurant 4 rue Dietsch, 21000 Dijon. Immatriculation au RCS de Dijon

AL212224404

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 23/05/2019: forme : SAS, dénomination : LA TRAPETISTE, siège : 9 bis Rue du Chambertin, 21220 GEVREY CHAMBERTIN, durée : 99 ans, capital : 5 000 euros, objet : fabrication, production, achat et vente de bières, négoce de vins, réalisation de prestations viti-vinicoles, dégustation sur place brewpub, bar à vin, activité d'oenotourisme, réalisation de prestations informatiques, vente de tous accessoires liés à l'activité, toutes activités en lien avec le vin ou la bière, une action = une voix, cession : agrément en AGE et libre entre associés, Présidente : Mme Anne ROCHELANDET-TRAPET (9 Chemin de la Maladière, 21220 GEVREY CHAMBERTIN), Directeur général : M. Laurent ROCHELANDET-TRAPET (9 Chemin de la Maladière, 21220 GEVREY CHAMBERTIN) dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL212224406

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 24.5.2019, il a été constitué une SCI dénommée : ABA. Capital : 100€ Siège : 17 rue de l'abbé Gallix, 21120 Gemeaux. Objet : location de biens mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans. Gérance : Mr BLANC Stéphane, 17 rue de l'abbé Gallix, 21120 Gemeaux. Immatriculation au RCS de Dijon

AL212224407

NIÈVRE

SUCCESSION

SCP GUYARD & BLOIN
Notaires à Châtillon-en-Bazois (Nièvre)
3, rue Saint Goard
Bureaux annexes
à La Machine-Saint Saulge
et Moulins-Engilbert

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 13 Décembre 2016, Monsieur Louis André LION, en son vivant retraité, demeurant à SAINT BENIN DES BOIS (58330), Le Chétif Four, né à SAINT BENIN DES BOIS (58330) le 27 Février 1940, célibataire, décédé à SAINT BENIN DES BOIS (58330) le 28 Février 2019 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Denis BLOIN, notaire associé de la SCP «Sylvie GUYARD et Denis BLOIN», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CHATILLON EN BAZOIS (58110), 3 Rue Saint Goar, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Denis BLOIN (référence CRPCEN 58026) chargé du règlement de la succession dans le mois dsuivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Notaire.

AL582224042

AVIS

Mme Marcelle Marguerite CHAUSSIN, veuve de Mr Eugène BOUTE, demeurant à LUZY (58170) 5-7 avenue Hoche décédé à LUZY (58) le 21/01/2019, est décédée en l'état d'un testament olographe en date du 16/03/2016, et il a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 23/04/2019 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du TGI de Nevers le 29/04/2019

Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL582224049

Office Notarial de Maîtres
S. KREICHER et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon (58120),
2 Pl. Dr Bondoux

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 octobre 2018, Mr Pierre MARCEAU, retraité, demeurant à VILLAPOURCON (58370) Bellefontaine, né à VILLAPOURCON (58370) le 14 juillet 1928, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé à LUZY (58170), le 17 novembre 2018, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Stéphane SANDELLI, Notaire en l'Office Notarial de Me Sophie KREICHER dont le siège est à CHATEAU-CHINON (Nièvre), 2 pl. Dr Bondoux, le 23 mai 2019, duquel il résulte que le(s) légataire(s) remplit(ssent) les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Stéphane SANDELLI, notaire susnommé, référence CRPCEN : 58022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du

testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le/les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Me Stéphane SANDELLI.

AL582224060

NOMINATION

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119.977,38 €
Siège social :
Le Tremblay
58400 Chaulgnes
631 880 192 R.C.S. Nevers

L'Associé unique, par décisions du 02/05/2019 a nommé M Augustin ROIRET, demeurant à NEVERS (58000) 1 place St Laurent, en qualité de Directeur Général.

Le Président

AL582224048

SICAGEMAC

58800 Corbigny

Les associés de la SICAGEMAC ont élu lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2019, les administrateurs suivants :

Damien GENET
David JALQUIN
Franck Loup MOREAU
Pierre Jacques THÉPÉNIER

AL582224065

MODIFICATION DE STATUTS

VIREPDIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social
11 Avenue du 11 Novembre 1918
Forum République
18100 Vierzon
Bourges 840 155 386

Suivant acte sous seings privés en date à VIERZON, Cher, du 10 mai 2019, la société C.S.F, SAS, au capital de 100 347 710 euros, dont le siège social est à MONDEVIELLE (14120) ZI route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 440 283 752, a donné à bail à titre de location gérance à la société VIREPDIS, SARL, au capital de 15 000 euros, dont le siège social est à VIERZON(18) 11 avenue du 11 novembre 1918 Forum République, immatriculée au RCS de BOURGES sous le numéro 840 155 386, son fonds de commerce de type supermarché, sis et exploité à DECIZE (58300) Route de Champvert, sous l'enseigne «CARREFOUR MARKET.», à compter du 3 juin 2019 et jusqu'au 2 juin 2020, renouvelable par tacite reconduction.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds présentement loué, seront achetées et payées par le locataire gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds qui incomberont également au locataire gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 11 Avenue du 11 Novembre 1918 - Forum République, 18100 VIERZON à DECIZE (58300), route de Champvert, à compter du 3 juin 2019.La Société, immatriculée au RCS de BOURGES

sous le numéro 840 155 386 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Gérance : Monsieur Arnaud VANOUTRIVE et Monsieur Céline VANOUTRIVE, demeurant 24 rue Marius Améline 18500 ALLOUIS.

Pour insertion.

AL582224044

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

LE MOULIN DE CROTTEFOU EN ABRÉGÉ L.M.C.

Société civile immobilière
à capital variable
14, Avenue de la gare
89340 Villeneuve la Guyard

Par décision de l'Assemblée générale des associés en date du 26 avril 2019, il a été décidé à l'unanimité :

1.Le transfert du siège social de la société anciennement domiciliée à Crottefou, 58140 MARIGNY-L'EGLISE à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340), 14 avenue de la gare.

2. De fixer le capital social statutaire de la Société à capital variable à 100.000 €.

3. De maintenir en qualité de gérant Monsieur Jacques DERYMACKER demeurant 14 Avenue de la gare (89340) Villeneuve-la-Guyard et de désigner en qualité de cogérante Madame Jeannine DERYMACKER demeurant 14 avenue de la gare à Villeneuve-la-Guyard, en remplacement de Monsieur Paul DERYMACKER, étant précisé que dans les rapports avec les tiers, la décision et la signature d'un seul gérant engage la société.

4. D'adopter les nouveaux statuts mis à jour conformément aux modifications ci-dessus apportées.

Mention en sera radiée au RCS de Nevers

AL582224047

FLOW SYSTEM

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
13 Avenue Jean Jaurès
58600 Fourchambault
RCS Nevers 808 936 892

AVIS DE MODIFICATION

Le 01.04.2019 l'associé unique a décidé, d'une part, de prendre pour nouvelle raison sociale «SAS MEI» en remplacement de «FLOW SYSTEM» à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et d'autre part, d'étendre l'objet social à l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis. Le Président.

AL582224054

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

AVIS

GARAGE VAREME - 409 786 373 RCS NEVERS

S.A.R.L. transformée en S.A.S au capital de 7 622,50 € porté à 187 500 €

Siège social : 76 Route de Moulins 58390 DORNES

Du PV en date du 01/03/2019, il résulte que :

1°) l'A.G.E. des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en S.A.S à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Florent VARÊME, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Florent VARÊME, Président de la Société, demeurant 41 Route de Moulins 58390 DORNES.

2°) le capital social a été augmenté de 242 377,50 euros par incorporation de réserves pour être porté à 250 000 euros puis réduit d'une somme de 62 500 € par rachat et annulation de 625 actions, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention : Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux euros et cinquante centimes (7 622,50 €) - Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent quatre-vingt sept mille cinq cents (187 500) euros.

Pour avis, Le Président

AL582224058

CESSION

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à NEVERS (58) du 17 mai 2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 20/05/2019, Dossier 2019 00011733 référence 5804P01 2019 A 00567, Mr et Mme Rémy DUBOIS dit BONCLAUDE et ensemble à NEVERS (58) – 85, Faubourg du Grand Mouësse ont cédé à la société SNC DU TOURBILLON, SNC au capital de 10 000 € ayant son siège social à NEVERS (58) – 100, Faubourg du Grand Mouësse, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 850 086 695, un fonds de commerce de bar, café, vente de journaux, loto, tabac, PMU, brasserie connu sous l'enseigne « LE TOURBILLON » sis et exploité à NEVERS (58) – 100, Faubourg du Grand Mouësse, moyennant le prix de 250 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 17/05/2019.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à NEVERS (58) – 3, rue Vauban.

AL582224045

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Julie MICHELOT, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 7 mai 2019, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1, le 16 mai 2019 dossier 2019 00011493 référence 5804P01 2019N00287,

Monsieur Lionel Philippe GONCALVES, demeurant à SERMOISE-SUR-LOIRE (58000) 6 impasse des Noyers.

Divorcé, non remarié, de Madame Julie Pierrette MOREL.

Madame Julie Pierrette MOREL, commerçante, demeurant à CHALLUY (58000) 1 rue Jean Baptiste Dumenil.

Divorcée, non remariée, de Monsieur Lionel Philippe GONCALVES.

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS, du 25 juillet 2018.

ONT CEDE A :

La Société dénommée SAS CORDE, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SERMOISE-SUR-LOIRE (58000), 2 rue du Port, identifiée au SIREN sous le numéro 849240387 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Le fonds de commerce de bar brasserie épicerie sis à SERMOISE SUR LOIRE (58000), 2 rue du Port, lui appartenant, connu sous le nom commercial CAFE DU CANAL, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 823028535.

Moyennant le prix principal de QUATRE MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (4.850,00 EUR), s'appliquant :

· aux éléments incorporels pour TROIS MILLE EUROS (3.000,00 EUR),

· au matériel pour MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (1.850,00 EUR).

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 13 février 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse du Mandataire-Judiciaire SELARL JSA, bureau de NEVERS (58000), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Le notaire

AL582224059

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DE BELLEVUE

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 3 Euros
Domaine de Bellevue
58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis
RCS NEVERS : 477 803 381

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2019, la collectivité des associés a agréé la démission de M. Jérôme Delhostal de ses fonctions de cogérant à compter du 30 avril 2019. La présente modification sera déposée au RCS de Nevers. Pour avis et mention, la gérance

AL582224010

GFA DE DOSNE

Société civile au capital de 51 070 €
Siège social
Villa Dosne 58170 Millay
RCS de Nevers 325 559 789

L'AGE du 23/02/2019 a décidé à compter du 23/02/2019 de nommer en qualité de gérant Monsieur DE LAPLANCHE CHRISTIAN, demeurant 29 avenue Alsace Lorraine, 42600 MONTBRISON et de cogérante Madame DE LAPLANCHE CLAUDETTE, demeurant Le Bas de Dosne, 58170 LUZY.

Modification au RCS de NEVERS.

Christian de Laplanche

AL582224052

POURSUITE D'ACTIVITÉ

LE CASINO DE SAINT-HONORE LES BAINS

SAS Au capital de 46.332 €
Siège social
Saint Honoré les Bains (Nièvre)
Parc de l'Etablissement Thermal
R.C.S. Nevers : 671 880 235

PROROGATION DE LA DUREE DE LA SOCIETE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale à caractère mixte du 29 Avril 2019, les associés ont prorogé jusqu'au 25 Juin 2120 la durée de la société.

Pour avis et insertion

AL582224043

NON DISSOLUTION

LES JARDINS DE SAINT-PIERRE

SARL au capital de 5 000 €
68-70 Rue de la Préfecture 58000 Nevers
RCS Nevers 830 164 950

Décision du 06/05/2019: L'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL582224050

DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ELEVAGE DE RICHATEAU

SARL en liquidation amiable
au capital de 7 622 euros
Siège social
Richateau – 58 140 Lormes
Siège de la liquidation
Richateau – 58 140 Lormes
RCS Nevers 401 162 805

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Selon l'AGE du 1er avril 2019, les associés ont :

Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 19/01/2019 ;

Donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation après avoir constaté n'y avoir lieu à répartition d'un boni de liquidation.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

La société a été radiée du RCS.

Pour avis,

AL582224039

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CENTRE DE PATHOLOGIE

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
LEFRANCQ-SPIEKERMANN
Société Civile Professionnelle en liquidation
Au capital de 54.750 euros
Siège social
16 rue Clerget
58000 Nevers
343 884 698 RCS Nevers

Par décisions du 20 avril 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société.

Monsieur Christian SPIEKERMANN, associé unique demeurant 77 route de Corcelles-58180 MARZY, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le dépôt des pièces et actes relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Le liquidateur, C. SPIEKERMANN

AL582224056

Société d'Avocat GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CENTRE DE PATHOLOGIE

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
LEFRANCQ-SPIEKERMANN
Société Civile Professionnelle en liquidation
au capital de 54.750 euros
Siège de liquidation
16 rue Clerget 58000 Nevers
343 884 698 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 30 avril 2019, Monsieur Christian SPIEKERMANN, associé unique liquidateur, a prononcé la clôture de liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, C. SPIEKERMANN

AL582224057

SCI SAINT ETIENNE

SCI en liquidation
au capital social de 46 750 €,
siège social : 40 Rue de la Croix Saint Etienne -
58180 - MARZY,
RCS NEVERS : 440 586 014

Le 14 mai 2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2018, Monsieur Michel LAURENS demeurant au 40 Rue de la Croix Saint Etienne - 58180 - MARZY a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au 40 Rue de la Croix Saint Etienne - 58180 - MARZY.

Pour avis.

AL582224061

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 19/04/2019, il a été constitué une SAS dénommée VISIHOME. Siège social: 7 rue du 13ème de ligne de bâtiment l'inkub 58000 Nevers.Capital: 2400euros. Objet: - Service de télé-assistance / télé-surveillance/ Télé-Alarme intervenant sur l'ensemble du territoire français et à l'international - Coordination et intermédiation des services à la personnes aux personnes en perte d'autonomie. Président: M. Antoine Tixier, le capitole boulevard d'alger 83600 Frejus. DG: M. Eric Bufarull, 72 chemin des basses moulières 06130 Grasse.Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL582223955

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS (58) du 14 mai 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : L'OLIVERAIE

Siège social : 22, rue Antony Duvivier 58000 NEVERS

Objet social : - l'acquisition, l'administration et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher,

- le management des sociétés filiales,

- toutes prestations de services commerciales, administratives et financières à l'égard notamment de ses filiales,

- l'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ou mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Régis TERRIER et Madame Caroline TERRIER demeurant ensemble 22, rue Antony Duvivier 58000 NEVERS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis - La Gérance

AL582224046

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 21.05.2019 à Saint Pére, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

UP2MOUV', SASU au capital de 1000 €,

Siège social : 1 rue des trois ponts 58200 Saint Père,

Objet : Salle de Sport, centre de remise en forme, soin esthétique, cours de pôle dance

Durée 99 ans

Président : M Yoann LEBROC demeurant 404 route D'eugnes 58320 Parigny les vaux pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et droit de vote: chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

Transmission des actions : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582224053

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI PONT MONTCHAMP ; Siège social : 11, Avenue Romain Rolland – 58640 VARENNES VAUZELLES ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Gérance : Mr Damien PONCET dt à VARENNES VAUZELLES (58) – 11, Avenue Romain Rolland ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL582224055

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : Découpe & Co

Forme sociale : SAS

Capital social : 40 000 €

Siège social : 13, rue Joseph Marie Jacquard – 58640 VARENNES VAUZELLES

Objet social : Travaux de découpe et de marquage laser de tous types de matériaux

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Olivier PROVOST dt à URZY (58) – 123, Route de Demeurs

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL582224063

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA MADELIN-PETIT

L'assemblée générale extraordinaire de «SCEA MADÉLIN-PETIT» société civile d'exploitation agricole au capital de 99 091.86 euros immatriculée 385072624 RCS AUXERRE ayant son siège social 2 Rue Philippone 89550 HERY réunie le 20 mai 2019 a décidé, à compter du 1er mai 2019, de le transférer au 8 Rue de Bougeilles 89530 ST BRIS LE VINEUX, de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

La gérance

AL892224373

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 28/01/2019, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ARABIANS BREEDING CENTER (ABC)** route de Beaufond Les Trois Ilets 97229 LES TROIS ILETS. RCS Fort de France 411091309. CIP 2840.

AL892224410

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl SHAMILAH ARABIANS FRANCE (SAF)** 112 rue de la Tombe Issoire 75014 PARIS. RCS Paris. 410950091. CIP 2841.

AL892224411

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EARL SHAMILAH ARABIANS MARTINIQUE (SAM)** route de Beaufond Haras des Trois Ilets-Vintable 97229 LES TROIS ILETS. RCS Fort de France 403434681. CIP 2839.

AL892224412

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **CALVET YANN** Le Moulin de Cottard 89220 Rogny-les-Sept-Ecluses. CIP 2735

AL892224413

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EARL HARAS DE COTTARD EARL LE MOULIN DE COTTARD** 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES. RCS Auxerre 380979138. CIP 2726

AL892224414

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique AU PONT CAPUREAU** 20 rue du Pont Capureau 89130 Toucy. RCS Auxerre 509721684. CIP 3943.

AL892224415

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl GIL'PAYSAGE** 4 bis rue de Reigny Cidex 711 89460 ACCOLAY. RCS Auxerre 810655464. CIP 3924.

AL892224416

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique BOUCHERIE D'APPOIGNY** 60 route d'Auxerre 89380 Appoigny (commerce de détail de viandes). RCS Auxerre 824696736. CIP 4195. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224400

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique L'ATELIER DU PIANO RICHARD GAUTHEREAU** 1 place Saint Nicolas 89000 Auxerre (vente d'instruments de musique). RCS Auxerre 402430680. CIP 4198. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224401

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl PICHON BERNARD** ZA La Grenouille 89290 Escolives-Sainte-Camille (achat vente de fenêtres, volets). RCS Auxerre 423308097. CIP 4200. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224402

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl à associé unique MATTHIEU ANTUNES** rue du Four 89800 Chablis (négociant en vins). RCS Auxerre 809936669. CIP 4196. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224403

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **Sàrl VENDANGE ET NATURE** 13 rue Fécauderie 89000 Auxerre (épicerie fine). RCS Auxerre 500482021. CIP 4197. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224404

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl à associé unique AQUAVERT DESIGN** 12 route de Courson 89560 Fouronnes (vente de produits de décoration liés au paysagisme). RCS Auxerre 507751428. CIP 4199. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224405

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique SASU ALEXANDRE** 6 rue Porte d'En Haut 89240 CHEVANNES (commerce d'optique). RCS Auxerre 819282351. CIP 4086. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY

AL892224406

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de **Madame Isabelle MAERTEN** épouse DESHAYES 7 place de la Fontaine 89440 L Isle-sur-Serein (Coiffure). RCS Auxerre 510149073. CIP 4201. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892224407

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 autorisant la vente à forfait des lots N°84 et 30 de l'immeuble sis 72 Rue Lecourbe, 75011 PARIS, cadastré BK74 au profit de Monsieur Eric DAHAN, appartenant à **la Sàrl LA PHOCEENNE** 89350 CHAMPIGNELLES. RCS AUXERRE 775718349. CIP 2740.

AL892224408

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 20/05/2019 prononçant l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de Monsieur Anthony HUP en sa qualité de dirigeant de la **Sàrl DELICE GOURMAND** 7 rue des Bruyères 89600 VERGIGNY RCS Auxerre 802874651. CIP 3885

AL892224409

LE MOULIN DE CROTTEFOU EN ABRÉGÉ L.M.C.

Société civile immobilière
à capital variable
14, Avenue de la gare
89340 Villeneuve la Guyard

Par décision de l'Assemblée générale des associés en date du 26 avril 2019, il a été décidé à l'unanimité :

1. Le transfert du siège social de la société anciennement domiciliée à Crottefou, 58140 MARIGNY-L'EGLISE à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340), 14 avenue de la gare.

2. De fixer le capital social statutaire de la Société à capital variable à 100.000 €.

3. De maintenir en qualité de gérant Monsieur Jacques DERYMACKER demeurant 14 Avenue de la gare (89340) Villeneuve-la-Guyard et de désigner en qualité de co-gérante Madame Jeannine DERYMACKER demeurant 14 avenue de la gare à Villeneuve-la-Guyard, en remplacement de Monsieur Paul DERYMACKER, étant précisé que dans les rapports avec les tiers, la décision et la signature d'un seul gérant engage la société.

4. D'adopter les nouveaux statuts mis à jour compte tenu des modifications ci-dessus apportées.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892224386

MADACHARMS

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 euros
Siège social
105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
487948143 RCS Auxerre

Par décision du 1er mai 2019, l'associé unique a transféré le siège social au 21 rue des roseaux, 89100 ROSOY, à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE sous le numéro 487948143 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SENS.

Gérance : Monsieur Renaud COSSE, demeurant 21 rue des roseaux, 89100 ROSOY.

Pour avis
La Gérance

AL892224417

MADACHARMS

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
487948143 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 1er mai 2019, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 105 rue des Mignottes, 89000 AUXERRE au 21 rue des roseaux, 89100 ROSOY, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL892224418

DOXAR FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 70 000 euros
10 rue Henri Barbusse
89400 Migennes
RCS Sens B 818.589.657 – 2016 B 00054

MODIFICATIONS

L'AGE du 4 Avril 2019 , a décidé de transférer le siège social au Route de la Grange Aux Cercles – 91160 BALLAINVILLIERS , l'article 4 des statuts a été modifié.

La société sera radiée au RCS de Sens.

La gérance

AL892224428

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS

Aux termes de l'assemblée extraordinaire en date du 12 avril 2019 de la société SCI LA BORDE, au capital de 1 524,49 €, lieudit La Borde – 89130 LEUGNY, RCS AUXERRE 411 081 110, les associés ont décidé et réalisé une augmentation du capital social de 898 475,51 € par voie d'incorporation de comptes courants d'associés, élévation de la valeur nominale des parts sociales et création de nouvelles parts sociales, ce qui le porte à 900 000 €. Capital : ancienne mention : 1 524,49 € - Nouvelle mention : 900 000 €. Dépôt sera fait au RCS AUXERRE.

AL892224387

ADDITIF

SCI LES BONS ENFANTS

SCI au capital de 304,89 €
Siège social
4 Impasse des Bons Enfants
89140 Michery
RCS de Sens 37 849 091

Additif à l'annonce parue sous le n°L190000439 dans l'édition du 03/05/2019 en page 22.

Il fallait ajouter : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/05/2017 a pris acte de la démission de Mme RAMADE épouse LE CORNEC Madeleine en qualité de gérante, à compter dudit jour.

LE CORNEC Laurence

AL892224388

CONVOCATION

CAPDEA

Société Coopérative Agricole
à capital variable
Route de Bouy-Luxembourg
10220 Assenciéres
RCS Troyes 302 760 210
Agrément N° 11503

Avis de convocation aux Assemblées de Section

Les associés de la coopérative sont convoqués en assemblées de sections :

· Adhérents de la section EST : le mercredi 19 juin 2019 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de BOUY-LUXEMBOURG (Aube)

· Adhérents de la section OUEST : le jeudi 20 juin 2019 à 9 heures, à la Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube)

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 et discussion sur les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

· Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2019,

· Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes,

· Quitus aux administrateurs,

· Affectation du résultat,

· Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,

· Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approbation de ces conventions,

· Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs,

· Budget formation des administrateurs,

· Constatation de la variation du capital social souscrit,

· Pouvoirs.

2. Election des délégués de section à l'assemblée générale plénière.

Les associés ont la possibilité, conformément à l'article R 524-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime, de prendre connaissance, soit au siège social de la coopérative à ASSENCIERES, soit à l'usine Capdéa de MARIGNY LE CHATEL (Aube) pour la section OUEST, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée de section, des documents suivants :

· Les comptes annuels,

· Les rapports du Conseil d'Administration aux associés,

· Les rapports du commissaire aux comptes,

· Les textes des résolutions proposées par le Conseil d'Administration au vote des associés.

Avis de convocation à l'assemblée générale plénière

· Les délégués de sections, élus par les assemblées de sections visées précédemment, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle plénière :

le jeudi 20 juin 2019 à 12 heures, Salle des Fêtes de AVANT LES MARCILLY (Aube)

pour délibérer sur les points présentés en assemblées de sections (voir paragraphe 1 ci-dessus).

Le Conseil d'Administration.

AL892224381

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

COMMUNE DE CHAMPIGNELLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
relatif au zonage de l'assainissement des eaux pluviales de la commune de CHAMPIGNELLES (Yonne)

Par arrêté du 30 avril 2019, la commune de Champignelles a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles.

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du zonage de l'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles pendant une période de 38 jours consécutifs, soit du 27 mai 2019 au 3 juillet 2019 inclus.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur support papier et sur un poste informatique, en mairie de Champignelles, Maison des Services au Public, 5 rue Arsène Duguyot, aux jours et heures d'ouverture, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse www.champignelles.fr.

La procédure relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales n'est pas soumise à évaluation environnementale, suite à la décision de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne Franche-Comté, en date du 10 avril 2019.

Le Président du Tribunal administratif de Dijon a désigné Madame Jacqueline LAROSE en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, en mairie de Champignelles, 5 rue Arsène Duguyot :

- le lundi 27 mai 2019, de 9 h 30 à 11 h 30,
- le samedi 15 juin 2019, de 9 h 30 à 11 h 30,
- le mercredi 3 juillet 2019 de 9 h 30 à 11 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête papier, en mairie de Champignelles,
- ou, en les adressant par voie postale, à Madame le Commissaire Enquêteur, mairie de Champignelles, 5 rue Arsène Duguyot, 89350 Champignelles. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête publique.
- ou, en les transmettant par voie électronique, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse électronique mairie.champignelles@wanadoo.fr.

Des informations pourront être demandées auprès de Monsieur le Maire de Champignelles.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Madame le Commissaire Enquêteur qui transmettra son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire de Champignelles, dans les trente (30) jours à compter de la clôture de l'enquête. Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Yonne.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Champignelles, aux jours et heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune, pendant un an.

Au terme de l'enquête publique, et au vu des conclusions de celle-ci, le conseil municipal de Champignelles pourra être amené à statuer sur le zonage de l'assainissement des eaux pluviales de la commune de Champignelles.

AL892224237

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans le journal TERRES DE BOURGOGNE du 19 avril 2019, concernant la société LE CLUB CONSO dont le siège social est situé 6 rue du Halage 89250 GURGY. Il y a lieu de lire « Radiation du RCS d'AUXERRE et immatriculation au RCS de SENS » et non pas : « En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS ».

Pour avis, le gérant

AL892224396

MODIFICATION DE STATUTS

EARL ROMUALD ET JACQUES HUGOT

EARL au capital de 91 469,41 euros
Siège social
1 rue de la Poterne - 89800 Beine
411 170 442 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2019 a décidé : - de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, - de modifier la dénomination de la société qui devient « DOMAINE DE PISSELOUP », - de réduire le capital social de 1 469,41 € puis de l'augmenter de 90 000 € afin de le porter à 180 000 euros, - de transférer le siège social de la société à BEINE (Yonne) 30 route Nationale. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL892224382

ENTREPRISE DE BATIMENT TAUPIN ET FILS

SAS au capital de 123.000 euros
Z.A. Route de Moulins sur Ouanne
Avenue du Général de Gaulle
89130 Toucy
RCS Auxerre 426 920 534

Aux termes du PV de l'AGE du 12/04/19 la dénomination sociale a été modifiée et devient ENTREPRISE DE BATIMENT TAUPIN à compter de ce jour.En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis,

AL892224385

ATHENAIS

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social
32 Grande Rue 89700 Béru
524 099 090 RCS Auxerre

TRANSF. SAS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 25 avril 2019, l'associée unique a décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

- l'extension de l'objet social aux activités d'OEnotourisme et de Chambres d'hôtes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Athenais LE COURT DE BERU.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ :

Madame Athenaïs LE COURT DE BERU, demeurant 32 Grande Rue – 89700 BERU

AL892224390

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GOLF DE TANLAY EXPLOITATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros
Siège social
Parc du Château de Tanlay
89430 Tanlay
448 510 107 RCS Auxerre

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Aux termes d'une décision en date du 18 avril 2019, l'associée unique a nommé Monsieur Philippe DUFIT, demeurant 13 Rue Haute des Fossés – 89430 TANLAY, en qualité de gérant pour une durée illimitée, à compter du 18 avril 2019, en remplacement de Monsieur Thierry BRESSON, démissionnaire.

AL892224399

SCI ALDO

7 avenue Foch 89000 Auxerre
RCS Auxerre 433 875 077

En date du 10 mai 2019, l'assemblée générale ordinaire a approuvé la démission du gérant Michel MERCIER et nommé le nouveau gérant, Marie-Françoise MORIAU, 7 avenue Foch à AUXERRE.

Pour avis

AL892224427

NON DISSOLUTION

PHARMACIE DOCO

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de pharmaciens
au capital de 1 000 euros
Siège social
89 Grande Rue 89100 Sens
819215088 RCS Sens

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée.

Pour avis
La Gérance

AL892224419

DISSOLUTION LIQUIDATION

LAMY PHILIPPE

Société en nom collectif
en cours de liquidation
au capital de 105 600 €
Siège social et siège de la liquidation
41 rue des Blés d'Or
Courroy - 89260 Perceneige
Liquidateur : Mme Sylvie LAVILLETTE
demeurant 41 rue des Blés d'Or
Courroy - 89260 Perceneige
483 656 187 RCS Sens

LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2019, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du
Tribunal de commerce de SENS.
Le liquidateur.

AL892224347

SCI LORI

Société Civile Immobilière
Au capital de 87 000 €
Siège social
2, place Saint-Etienne
89000 Auxerre
512 587 429 RCS Auxerre

Liquidation

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 20 05 2019 a décidé de liquider la société à partir de cette date, suite à la dissolution en date du 07 11 2016.

Elle a chargé le liquidateur, Mr Luzé,domicilié 2, place Saint-Etienne à Auxerre, de déposer, auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre, toutes les pièces écessaires.

La correspondance concernant cette opération doit être adressée au siège social.

Pour avis, le liquidateur.

AL892224389

DISSOLUTION ET/OU LIQUIDATION

Par AGE du 03 05 2019, les associés de la société TIMCRETE, SARL, capital : 1000,00 €, siège : Route de Lézinnes 89160 ANCY-LE-LIBRE, 502 023 047 RCS AUXERRE, ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Mme Clarence BONAMY, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation du RCS d'AUXERRE.

AL892224392

SCI ALEXANDRE

L'AGE du 15.5.2019 des associés de la SCI ALEXANDRE au capital de 1.000 €, siège social à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - Courroy, 423 309 061 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Jean-Pierre DEMAISON demeurant à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - Courroy, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - Courroy. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL892224397

SCI THOMAS

L'AGE du 15.5.2019 des associés de la SCI THOMAS au capital de 1.000 €, siège social à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - COURROY, 423 241 603 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Jean-Pierre DEMAISON demeurant à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - COURROY, a été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à PERCENEIGE (89260) 2, rue des Blés d'Or - COURROY. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL892224398

S.J.B. Société d'Avocats

SAS CHARON

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
13 rue Auxerroise - 89800 Chablis
Siège de liquidation
84 Grande Rue - 89800 Maligny
811 148 881 RCS Auxerre

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2019, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Juliette CHALLE, demeurant 84 Grande Rue - 89800 MALIGNY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

POUR AVIS

AL892224420

SCI VASSALLO RAY

SCI au capital de 1.000€
Siège social : 15 Place Chataigner,
89220 BLÉNEAU
440 112 712 RCS d'AUXERRE

Le 01/05/2019, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Jérôme VASSALLO, 15 Place Chataigner, 89220 BLÉNEAU et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'AUXERRE.

AL892224423

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI ILDA CAMU. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 200000 euros. Siège social : 13 rue Jules Philippe, 89800 Chablis. 445046220 RCS Tribunal de Commerce d'Auxerre. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2019. Madame Ilda CAMU, demeurant 13 rue Jules Philippe 89800 Chablis a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

AL892224429

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/06/2019 il a été constitué une Société par Action simplifiée unipersonnel au capital de 100 euros

Dénomination : SASU PRESTIGE Siège social : 3 Chemin tortu 89100 SENS Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de Sens

Objet : RESTAURATION TRADITIONEL

Président : MR MOHAMED EL GHOUL demeurant au 1 Rue Pierre Simonet au 89100 Sens

AL892224248

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 01/03/2019 a été constituée la société ALLIANCE FRET EXPRESS, SAS au capital de 20.000 €. Siège : 27 rue Valentin Privé 89300 JOIGNY. Objet : transports publics routiers de marchandises. Président : M. Lahcen FARISSI, 7 rue du Cormier, 89400 CHENY Les cessions d'actions sont libres avec l'accord de l'unanimité des associés. Durée : 99 ans à dater de son immatriculation au RCS de SENS.

AL892224280

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SERBONNES en date du 30 avril 2019, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PIROELLE IMMOBILIER,

SIEGE SOCIAL : 63 rue des Préaux, SERBONNES (89140)

OBJET : l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société;

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : M. Loïc PIROELLE, demeurant 63 rue des Préaux, SERBONNES (89140),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis, le gérant

AL892224383

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/05/2019, constitution SAS IBRA PRO sise 17 rue de Sancey, ZI Des Vauguillettes 89100 Sens. Capital 1000 €. Durée 60 ans. Objet social : Achat vente location matériel ou objet et travaux de bâtiment de second oeuvre. Président : M. KILICASLAN Ibrahim, demeurant 7 rue de la Marne, 77000 Melun. Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix dès lors que les actions de catégorie A représentent plus des 2/3 du capital. Cession soumise à agrément. Immatriculation RCS Sens

AL892224384

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date à CUY (Yonne), du 22 MAI 2019 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI VINCENT ET CLAIRE LORNE

Siège social : NOSLON, 89140 CUY

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens. Location meublée.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Vincent LORNE, demeurant Ferme de Noslon – 89140 CUY

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour les cessions entre associés, conjoints, ascendants et descendants ; Dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL892224393

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MICHERY en date du 11 mars 2019, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MC SCI,

SIEGE SOCIAL : 11 chemin de Chaillot, MICHERY (89140)

OBJET : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; Ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ;

Conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100 euros

GERANCE : Monsieur Christophe MARQUES, demeurant 11 chemin des chaillot, MICHERY (89140),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts

des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis, le gérant

AL892224394

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 21/05/2019, il a été constitué une SASU :

Dénomination : PERMADIS

Capital : 1.000 euros

Siège social : 17, route de Fossoy – La Bonneau - 89140 VILLETHIERRY

Objet : Le commerce, dont la vente à distance, de produits alimentaires et d'autres biens de consommation courante à une clientèle d'entreprises et de particuliers ;

l'acheminement de marchandises et généralement, toutes prestations en matière de logistique pour compte.

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à une voix.

Cessions : A l'exception des cessions d'actions entre associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jean-luc WERNOTH, 17 route de Fossoy – La Bonneau - 89140 VILLETHIERRY

Immatriculation au RCS de SENS

AL892224395

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Mai 2019 à JOIGNY, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle. Dénomination sociale : BLANDUREL Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Objet : Pressing et activités annexes, Blanchisserie, Vente de tous objets liés aux activités de pressing et blanchisserie, Location de linge, Point relais colis. Capital social : 1 500 euros. Siège social : 1 Rue Aristide Briand - 89300 JOIGNY Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Président : Mme Séverine Blandurel demeurant 18B Route de Saint Julien du Sault – La petite celle – 89116 LA CELLE SAINT CYR Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre associés. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cessions d'actions: Toujours soumises à agrément préalable donné par décision collective adoptée à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis et mention, le président.

AL892224422

Maître Sophie GARNIER-CHEVRON
Notaire
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER- CHEVRON, Notaire à SEIGNELAY le 17/05/2019, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 21/05/2019 Dossier 2019 00015923 référence 8904P01 2019 N 00638, il a été constitué la société civile suivante : Dénomination : SCI DES CHAMPS. Siège : APPOIGNY (89380), 71 A Route d'Auxerre. Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet : La propriété, la gestion, l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Apports en numéraires : 500€. Capital social : 500€ divisé en 500 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 500. Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Antonio DE SOUSA LIMA demeurant à APPOIGNY, 71 A Route d'Auxerre. Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné à la majorité. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion. Le Notaire.

AL892224424

Maître Sophie GARNIER-CHEVRON
Notaire
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER-CHEVRON, Notaire à SEIGNELAY le 17/05/2019, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 21/05/2019 Dossier 2019 00015924 référence 8904P01 2019 N 00639, il a été constitué la société civile suivante : Dénomination : SCI EURO. Siège : APPOIGNY (89380), 71 A Route d'Auxerre. Objet : La propriété, la gestion, l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS. Apports en numéraires : 500€. Capital social : 500€ divisé en 500 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 500. Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Antonio DE SOUSA LIMA demeurant à APPOIGNY, 71 A Route d'Auxerre. Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné à la majorité. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion. Le Notaire.

AL892224425

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Volailles
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 107 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ☐ pour 1 an 49 €
- ☐ pour 2 ans 98 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___

date d'expiration: ___/___

SIGNATURE

Commerce

Le déclin des grands hypermarchés est en route

Le marché de la grande distribution poursuit sa mue. C'est la fin du gigantisme et le consommateur se tourne vers d'autres acteurs, plus pratiques, plus proches, plus éthiques...



Grand Frais réunit en un seul et même lieu, cinq professionnels de l'alimentation : un primeur, un épicier d'ici et d'ailleurs, un boucher charcutier, un fromager et un poissonnier, dans un espace imitant le marché couvert traditionnel.

Pour la première fois depuis quarante ans, le modèle de la grande distribution ne progresse plus et perd des parts de marchés. Au gigantisme des années quatre-vingt, les formats développés par les enseignes préfèrent désormais la proximité. L'éclosion du drive, le boom du bio et des circuits courts font aussi bouger les lignes. Les clients souhaitent revenir à des valeurs de proximité et de praticité. Simple tendance il y a encore quelques années, la volonté de consommer *« plus vert »* et *« plus sain »* dans une démarche éco-responsable est plus que jamais ancrée dans les habitudes de consommation des Français. Les distributeurs doivent donc répondre à ces attentes pour une consommation plus éthique, avec des actes plutôt que des discours.

Retour en centre-ville et consommation plus fractionnée

Les grandes enseignes qui avaient déserté les centres-villes pour s'agrandir en périphérie font quasiment toutes marche arrière. En l'espace d'une petite dizaine d'années, les concepts de supérettes urbaines se sont multipliés. Ce retour des petits formats au plus proche des consommateurs a largement été porté par la franchise. De nombreux entrepreneurs franchisés se sont ainsi lancés dans l'aventure de l'épicerie de quartier en s'adossant à des grands noms de la grande distribution.

De son côté, le consommateur choisit de nouvelles façons d'acheter son produit et passe facilement de l'une à l'autre. Achat de proximité en direct chez le producteur ou dans un magasin de producteurs ; développement du drive, avec la perte de l'achat d'impulsion devant le linéaire et pour gagner du temps ; commande sur smartphone et livraison au domicile. Sans oublier la volonté de *« l'ogre américain »* Amazon de venir sur le marché des produits alimentaires et des produits frais, maintenant que des solutions de colis frais existent. La livraison de produits Amazon Fresh va nécessiter l'implantation d'entrepôts dans de nouveaux lieux stratégiques, pour pouvoir livrer au plus vite.

Grand Frais prend de la place

Grand Frais, une enseigne inconnue à Paris, réunit en un seul et même lieu, cinq professionnels de l'alimentation : un primeur, un épicier d'ici et d'ailleurs, un boucher charcutier, un fromager et un poissonnier, dans un espace imitant le marché couvert traditionnel. Grand Frais a axé sa communication sur la fraîcheur et la diversité des produits. C'est la plus éclatante success-story de la grande distribution en France depuis 10 ans, orchestrée par un patron quasi-invisible, à l'origine grossiste sur la région lyonnaise. Entre 2010 et 2018, cette chaîne de magasins a doublé son parc avec la volonté de travailler avec des PME et non pas des grandes marques nationales.

Et Costco est arrivé

Enfin, citons l'arrivée d'une chaîne américaine nommée Costco : un concept de club-entrepôt qui propose des produits en grand format, peu de références, présentés sur palettes ou sur tables pour le textile et sans effort particulier de présentation ou de services, ce qui limite les charges pour le distributeur permettant de proposer des prix plus bas. Pour l'instant, un seul magasin est situé en région parisienne, mais l'objectif de la chaîne américaine est l'ouverture d'une douzaine de magasins dans les 10 ans.

CLAUDINE LAVOREL

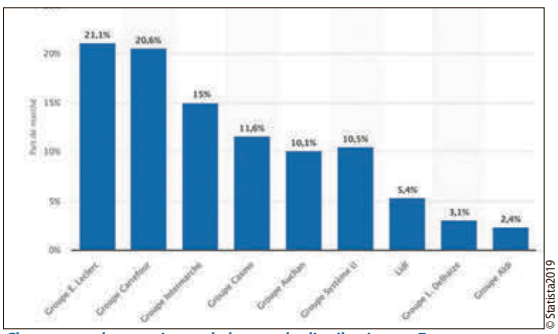


La chaîne américaine Costco arrive en France avec un concept de club-entrepôt : des produits en grand format présentés sur palettes.

Zoom sur… Les spécificités des distributeurs

Selon les données de Kantar World panel, les évolutions des distributeurs en France en 2018 :

- E.Leclerc : - 0,1 %. Le groupe d'indépendants, moins offensif commercialement, a conservé son titre d'enseigne leader dans la part des dépenses des Français, mais n'a plus que 21,1 % de part de marché. Son message axé principalement sur les prix est plutôt porteur.
- Carrefour : - 0,2 %. Le groupe n'affiche plus que 20,2 % de parts de marché, pénalisé également par la perte de vitesse de ses hypermarchés et le ralentissement de Carrefour market. Carrefour annonce des licenciements ou va inciter à des départs volontaires de ses salariés.
- Intermarché : + 0,3 %. Le grand gagnant de l'année 2018 profite d'une meilleure fidélisation de ses clients qui lui permet de grimper à 14,9 % de parts de marché. Son message de proximité avec les producteurs et le relookage de ses magasins l'ont aidé à cette progression.
- Casino : - 0,1 %. Si Géant Casino a réussi à progresser de 0,1 point, le groupe subit en revanche un recul de 0,1 point sur son enseigne Leader Price qui perd près de 500 000 clients. Il affiche au total 11,4 % de parts de marché.
- Système U : + 0,1 %. Le groupe coopératif profite du dynamisme de son activité sur internet, de ses circuits de proximité et d'une meilleure fidélisation pour enregistrer 10,7 % de parts de marché.
- Auchan : - 0,2 %. Pénalisé par les difficultés de ses hypermarchés, le groupe de la famille Mulliez ne représente plus que 10,3 % de parts de marché.
- Delhaize : 0 %. Le groupe qui exploite les enseignes Cora et Match est resté stable à 3,3 % de parts de marché sur l'année, le bon bilan des supermarchés compensant les difficultés en fin d'année des hypermarchés.
- Aldi : + 0,1 %. L'enseigne allemande à bas prix représente désormais 2,3 % du marché.
- Lidl : + 0,2 %. Le discounter a bénéficié d'une forte accélération en fin d'année, coïncidant avec les revendications sur le pouvoir d'achat, et atteint 5,5 % de parts de marché sur l'année.



Classement des enseignes de la grande distribution en France entre septembre et octobre 2018, selon leur part de marché.

Les outils commerciaux

- Les promotions représentent 20 à 25 % des ventes d'un produit et multiplient par trois les volumes.
- Les catalogues restent des outils de vente très importants, suivis par les coupons de réduction.
- Les cartes de fidélité sont des outils essentiels pour « pister » le client et cibler en fonction de ses habitudes
- Enfin, l'animation magasin incite très souvent à l'achat.

Patrimoine

Murs en pierres sèches : préserver le sol et la biodiversité

Le 10 janvier dernier, le domaine Binner à Ammerschwihr a présenté son muret en pierres sèches actuellement en réhabilitation sur une parcelle située sur les hauteurs de la commune. Un projet qui s'inscrit dans le programme 2018-2020 du Parc naturel régional des Ballons des Vosges qui vise à faire renaître un savoir-faire ancestral reconnu pour ses vertus écologiques et agronomiques.



Les murs en pierre sèches sont souples et filtrants. Des propriétés très intéressantes pour les viticulteurs afin de préserver la fertilité de leur sol.

Sur le coteau qui longe la départementale 415 entre Ammerschwihr et Kaysersberg (Haut-Rhin), des ouvriers trient minutieusement des blocs de grès de différentes tailles. Cette lithothèque, qui organise les pierres par taille et par catégorie, doit servir à bâtir le muret en pierres sèches dans l'une des parcelles de Christian Binner, vigneron en biodynamie dans la Cité des Trois Merles. Ce dernier a répondu favorablement à l'appel à Manifestation d'intérêt Trame verte et bleue *« Préservons la pierre sèche et la biodiversité du vignoble »* lancé en 2018 par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV). Pour l'instant, ce muret est le premier à voir le jour sur les cinq projets qui ont été retenus : trois autres domaines viticoles (Schnebelen, Léon Boesch et Zind-Humbrecht) et la ville de Ribeauvillé. Outre la réhabilitation des murets, chaque porteur de projet s'engage à mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité : plantation d'arbres fruitiers ou de bosquets, création de mares, etc.

Un allié agronomique et écologique

Autrefois très répandus dans le vignoble alsacien, les murets en pierres sèches ont peu à peu disparu du paysage. La faute principalement à un savoir-faire qui s'est perdu au fil du XXe siècle. *« En France, des millions d'hommes sont morts au cours des deux guerres mondiales. Les paysans qui sont partis se battre n'ont pas pu transmettre ce qu'ils savaient »*, commente Bruno Schneider, murailler en Bourgogne qui encadre le chantier de Christian Binner. D'où la volonté d'une poignée de passionnés de vouloir remettre au goût du jour cette pratique qui demande une certaine expertise. À la différence près que la technique a pu se parfaire grâce à des études réalisées au cours des années 1990-2000 par des ingénieurs sur des murs tests. *« Cela nous a permis de dimensionner les ouvrages de manière bien plus sérieuse, avec des règles strictes »*, explique Bruno Schneider. Chaque pierre est calée avec sa voisine, avec un joint entre elles à chaque fois. Contrairement à d'anciens murets qui s'appuyaient sur la couche de terre voisine, ceux qui sont bâtis aujourd'hui tiennent grâce à leur propre structure. Comme un mur béton en somme, à la différence près que ces ouvrages en pierres sèches sont souples et filtrants. Des propriétés qui les rendent très intéressants pour les viticulteurs. *« L'eau peut circuler tout en évitant le lessivage de la matière organique. Du coup, on conserve la fertilité du sol. Si on ne fait rien, dans vingt ans, on n'aura plus qu'un sol support sans vie et sans terroir. Mon riesling planté ici n'aura pas plus de goût que celui planté plus bas »*, souligne Christian Binner.

Un savoir-faire inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco

Motivé à l'idée de conserver ce précieux terroir, Christian Binner comprend néanmoins les viticulteurs qui, jusqu'à maintenant, ont fait le choix de détruire ces murets vieillissants qui avaient tendance à s'écrouler. *« Sans le savoir-faire pour les réhabiliter et les entretenir, il était en effet plus simple de tout raser. Maintenant, je pense qu'il est intéressant de se réapproprier le savoir-faire de nos anciens »*. D'un point de vue économique en revanche, c'est un *« non-sens »* selon lui. *« Si je ramène le coût de la construction au coût de la bouteille, ce n'est pas une affaire rentable sur le court ou moyen terme. Je pense que c'est l'une des raisons qui refroidit beaucoup de viticulteurs, et je le comprends »*. Outre la main-d'œuvre, il faut aussi être en mesure de s'approvisionner de suffisamment de pierres. Pour son muret qui va atteindre 2 mètres de haut sur 40 m de long, Christian Binner a récupéré des blocs de plusieurs tailles issus des chantiers qu'il a menés sur son exploitation. Là encore, l'idée de donner une *« seconde vie »* à ces gros cailloux constitue un atout à ses yeux. *« Plutôt que de broyer ces pierres ou de les utiliser pour des autoroutes à bitume, on leur donne une vocation écologique. Cela a du sens, je trouve »*. Heureusement pour lui et les autres projets retenus par le PNRBV, le montant de la réhabilitation de ces murets est subventionné à 50 % par la Région Grand Est sur un total de 255 362 euros. En l'Alsace, l'initiative n'en est qu'à ses débuts. Avec ce programme articulé autour de la pierre sèche établi entre 2018 et 2020, le PNRBV espère essaimer ce type d'ouvrages dans l'ensemble du Piémont viticole.

NICOLAS BERNARD

Des corridors écologiques pour la faune locale

Le mur en pierres sèches est un précieux allié face aux différentes situations de stress hydriques. D'un côté, il évite les problèmes de ravinement en contrebas en filtrant de l'eau, de l'autre, il permet au sol de mieux résister lors des périodes de manque d'eau. « Ici, la structure du sol est constituée de 20 cm d'humus posés sur de la roche pourrie. La vigne peut pénétrer profondément. Jusqu'à maintenant, je n'ai jamais eu de problème de sécheresse. Et je sais qu'en maintenant en l'état ce sol, je ferai toujours des grands vins. Pour moi, ce sont les sols de demain », poursuit le vigneron d'Ammerschwihr. En réhabilitant ces murets, les viticulteurs contribuent aussi à la préservation de la biodiversité locale. Avec leurs espaces et interstices, ces ouvrages constituent des refuges stables, dans l'espace et dans le temps, pour des espèces thermophiles (qui aiment la chaleur) rares et originales en Alsace, comme le lézard vert ou encore la huppe fasciée. « Répartis sur l'ensemble du territoire, ces murets sont des véritables corridors écologiques et des trames vertes », explique Sophie Picou, chargée de mission au PNRBV.



La construction d'un muret en pierres sèches demande une disposition étudiée de ses éléments afin d'assurer la solidité de la structure.

Équithérapie

Le cheval, un allié pour soigner l'esprit

Le soin par le cheval se démocratise depuis une vingtaine d'années dans la pratique d'une poignée de professionnels de santé. Utilisée pour alléger des difficultés d'ordre psychique, l'équithérapie permet une approche complémentaire à la prise en charge médicale. De quelle manière le cheval peut soulager le mental en agissant sur le corps ? Découverte.



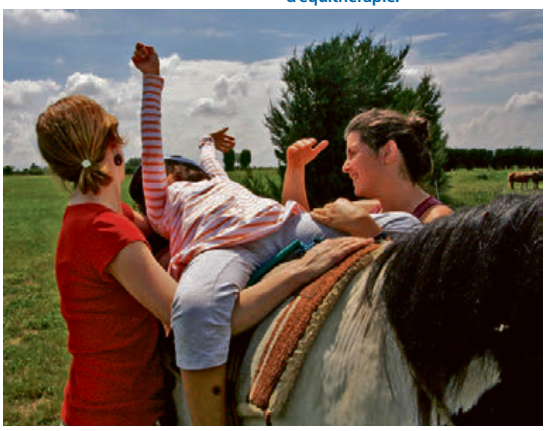
Nina Maroglou, psychologue.



Clémence Largier, psychomotricienne.



Au haras de Préjeurin dans le Rhône, Nina Maroglou donne rendez-vous à ses patients pour une séance d'équithérapie.



Avec les enfants atteints de maladies dégénératives, les exercices sont adaptés pour les aider à lâcher prise et prendre conscience de leur corps.



Le cheval va tout de suite être sur la même relation émotionnelle et sensorielle que le patient, sans filtre, sans jugement.

« *Le contact avec les chevaux m'a beaucoup apporté. Je pense qu'ils ont vraiment un rôle à jouer dans le soin et la relation au patient* ». Nina Maroglou est une psychologue un peu particulière. Son lieu de travail ne ressemble pas à un cabinet classique, il se situe en plein cœur du parc naturel du Pilat. C'est au haras de Préjeurin à Échalas (Rhône) que cette psychologue donne rendez-vous aux patients qui souhaitent découvrir l'équithérapie. La prise en charge par l'intermédiaire du cheval peut venir en aide aux personnes souffrant de troubles du sommeil mais peut tout aussi être efficace pour lutter contre les phobies scolaires, les difficultés relationnelles ou encore le stress dû à un évènement traumatisant.

Un partenaire de soin idéal

Si cette jeune thérapeute s'adresse à un public varié, sa spécialisation sur le thème de la médiation équine et de l'autisme lui a donné la possibilité d'accompagner de près des enfants atteints de troubles psychiatriques. Depuis septembre, tous les mardis, elle consacre son après-midi à des petits groupes de jeunes inscrits à l'association Éclat de rire, un centre d'accueil de jour spécialisé dans le polyhandicap. « *Avec chacun d'entre eux l'approche est différente mais la base reste la même : le travail sur les émotions et les sensations* », explique la psychologue. Les chevaux qui l'accompagnent dans sa pratique thérapeutique sont choisis avec un soin particulier et préparés au préalable des séances, en fonction de leur caractère plus que de leur race. « *Dans le cadre des ateliers avec les enfants, je leur ai, par exemple, présenté le fauteuil roulant. Je me suis moi-même mise en scène dans différentes façons d'être afin de les habituer pour qu'ils ne soient pas surpris mais simplement à l'écoute de la personne le moment venu* », précise-t-elle. « *De fait, le cheval a une sensibilité particulièrement développée car il ne passe pas par le langage verbal comme l'être humain. C'est un animal qui va tout de suite être sur la même relation émotionnelle et sensorielle que le patient, sans filtre, sans jugement, dans un rapport d'égal à égal* ». C'est ce qui fait de lui un partenaire de soin idéal pour se laisser aller et travailler en profondeur sur ses difficultés. « *Selon la prise en charge de chacun, on adapte son pas, on oriente ses intentions, ses regards, on l'invite à interagir* », ajoute Marc, bénévole à Équivoc, bras droit de la psychologue.

Le miroir de l'Homme

Pour Aïa, Alexandra, 11 ans, et Ester, 6 ans, trois jeunes filles atteintes de maladies dégénératives, il a fallu y aller par étapes avant de trouver la méthode la plus adaptée. En position allongée, à califourchon, en amazone ou encore couché en avant, toutes les positions ont été explorées pour les aider à lâcher prise et prendre conscience de leur corps. « *Ester, par exemple, est une petite fille qui a besoin de beaucoup de repères. Au début des séances, elle avait tendance à être perdue et angoissée par ce lieu et cet animal inconnu. Aujourd'hui, elle vient ici avec le sourire. Alexandra, elle, avait besoin de gagner en motricité. L'équithérapie lui permet de mieux marcher et dérouler ses articulations* », constate Clémence Largier, psychomotricienne à Éclat de rire. Quant à Aïa, un grand travail postural sur la rigidité du corps a été réalisé. Désormais, elle appréhende beaucoup moins le contact avec son entourage. « *Ce qui est bien avec les chevaux, c'est qu'ils peuvent aider n'importe qui, quelle que soit la problématique. Ils sont fiables, il suffit d'être à l'écoute et sincère avec eux* », ajoute Nina Maroglou. « *Le cheval est capable de ressentir instantanément ce qui se passe à l'intérieur de nous et de nous le renvoyer. Il est notre miroir. Son hypersensibilité lui permet de détecter une variation cardiaque à plus de 20 mètres. Par contre, si vous n'êtes pas présent avec lui, il le sent tout de suite et vous n'en ferez pas grand-chose* », explique Jean-Loup Peguin, ancien chef d'entreprise reconverti dans l'accompagnement managérial par les chevaux. « *La vie nous apprend à développer notre «être construit», conditionné par le paraître et le jugement de l'autre dans le respect d'un rôle à tenir. Le cheval nous apprend à prendre conscience de notre «être authentique» et à retrouver l'instant présent* », explique-t-il à ses anciens confrères.

Attention aux dérives

Aujourd'hui, la grande majorité des professionnels qui utilise le cheval comme moyen thérapeutique est essentiellement issue du milieu médico-social : éducateurs spécialisés, médecins, assistants sociaux, psychomotriciens, orthophonistes ou encore ergothérapeutes. L'Institut de formation en équithérapie (IFEq) tient à alerter sur ce mot qui est devenu « *un effet de mode voire de marketing* » ces dernières années. « *Ce n'est pas parce qu'une personne en difficulté est au contact du cheval qu'elle reçoit un soin. Elle doit pouvoir faire du sport sans qu'on lui vende nécessairement de la thérapie. Les personnes en recherche de soins devraient pouvoir trouver l'activité thérapeutique de leur choix sans risquer d'avoir affaire à des enseignants qui confondent la thérapie avec l'apprentissage de l'équitation* », précise l'IFEq. Pour cela, l'institut est à l'origine d'une formation en équithérapie dispensée à tous les professionnels souhaitant se former afin d'éviter les abus et les dérives de la médiation équine pratiquée parfois par des thérapeutes autoproclamés.

ALISON PELOTIER